

Urban Overview N°5

urban.brussels
Rapport
d'activités 2024

Édition spéciale
Contrats de Quartiers
Durables

- 1 • FOCUS
30 ANNÉES DE CQD ► 4
- 2 • URBAN, BRUSSELS ► 26
- 3 • STRATÉGIE DIGITALE ► 34
- 4 • ORIENTATION CLIENT ► 38
- 5 • PROJETS TRANSVERSAUX ► 42
- 6 • URBANISME ► 50
- 7 • PATRIMOINE CULTUREL ► 60
- 8 • RÉNOVATION URBAINE ► 76
- 9 • EXPERTISE JURIDIQUE ► 90
- 10 • CONNAISSANCE
ET SENSIBILISATION ► 96

URBAN • VALORISER
LE PATRIMOINE D'HIER
ET CONSTRUIRE
LA VILLE DE DEMAIN

Capitale de la Belgique, de l'Europe, et métropole régionale, Bruxelles est en perpétuel mouvement, s'adapte, s'améliore, se réinvente pour faire face à une croissance démographique qui bat son plein et à des changements climatiques sans précédent. ● Le potentiel de Bruxelles est extraordinaire. Consolider cette dynamique croissante et positive en cours, améliorer la qualité architecturale, densifier la ville tout en la rendant vivable, encourager l'économie durable, soutenir la convivialité et la proximité qui caractérisent si bien Bruxelles, garantir la conservation de la richesse inestimable du patrimoine bruxellois, renforcer les espaces publics et préserver les espaces verts, veiller à nos ressources naturelles, encourager la participation citoyenne, stimuler la créativité, tant d'actions que la Région, Urban ainsi que de nombreux intervenants poursuivent au quotidien. ● La revue *Urban Overview* met ici en exergue quelques projets phares, portés par les équipes d'Urban en 2024, qui contribuent à faire de la Région un espace de vie riche et vivant pour toute sa population. ► La cinquième édition de la revue *Urban Overview* met l'accent sur les actualités et chiffres principaux de 2024 et propose un focus spécifique sur les initiatives poursuivies tout au long de l'année dans le cadre des 30 ans des Contrats de Quartiers Durables (CQD).

TRENTE ANS DÉJÀ

- En 2024, les Contrats de Quartiers Durables (CQD) ont franchi un cap symbolique, marquant trois décennies d'actions concrètes en faveur des quartiers bruxellois.
- Bien plus que des programmes de revitalisation urbaine, les CQD reflètent la pluralité de nos missions, symboles d'une approche intégrée des compétences d'Urban, mêlant créations contemporaines, attention portée à l'espace public, sauvegarde du patrimoine, délivrance de permis d'urbanisme et participation citoyenne active.
 - Un anniversaire qui souligne aussi la force du travail collaboratif mené avec nos nombreux partenaires, depuis trente ans déjà.

Si 2024 fut une année de célébration, elle a aussi été une période de transition pour Urban, marquée par le départ de sa directrice générale. ● Un contexte de changement auquel nos équipes ont su répondre avec professionnalisme et flexibilité, tout en assurant la continuité de nos missions : à ce titre, plusieurs projets amorcés en 2023 ont trouvé leur aboutissement en 2024, tandis que d'autres, initiés cette année, se déployeront pleinement en 2025. ● Parmi les réalisations emblématiques, notons la mise en ligne du Manuel Espaces Publics, témoin de notre volonté de promouvoir une

gestion durable de l'aménagement du territoire, enrichi par l'expertise cartographique de notre équipe BruGIS. 2024 marque aussi la première année d'utilisation de la plateforme MyPermit dans l'ensemble des communes bruxelloises, confirmant le potentiel de cet outil dans la digitalisation des permis d'urbanisme en Région bruxelloise. ● Urban a également prolongé la dynamique initiée autour de l'Année Art nouveau 2023, avec l'inauguration de plusieurs œuvres d'art contemporain animant l'espace public bruxellois, et entamé un travail important dans la préparation

de l'Année Art Déco 2025, qui célèbre le centenaire de l'Exposition internationale des Arts décoratifs de Paris. ● Autre travail entamé en 2023 : l'implication d'Urban dans la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne 2024, notamment avec l'organisation de plusieurs projets s'intégrant à sa programmation culturelle : le 25^e colloque du Conseil européen d'archéologie, l'exposition « New Ways of Living », consacrée aux modes de vie moins conventionnels, ainsi que « Stoclet 1911 Restitution », première exposition dédiée au Palais Stoclet, intégrant une reconstitution numérique inédite de ses intérieurs. ● 2024 a aussi été une année de reconnaissance patrimoniale à plusieurs égards, marquée par l'inscription de la culture foraine en France et en Belgique au patrimoine immatériel de l'UNESCO, ainsi que par l'attribution du Label du Patrimoine européen au Théâtre Royal de Toone. Dans cette dynamique, Urban a poursuivi ses actions de mise en valeur de notre patrimoine bruxellois avec, entre autres, la mise en ligne de l'inventaire du patrimoine architectural 1939-1999, la publication de l'inventaire légal du patrimoine immobilier au Moniteur belge ou encore la réalisation de fouilles archéologiques majeures. ● Un mérite particulier revient aussi aux équipes en charge des primes Renolition, qui ont fait face à une hausse spectaculaire des demandes, sans renfort d'effectif. Leur engagement et leur solidarité ont permis d'assurer, du mieux possible, le suivi des dossiers citoyens. ● Parallèlement à ces projets emblématiques, Urban assure au quotidien ses missions structurelles, notamment le traitement des demandes de permis d'urbanisme,

la protection et la sauvegarde de notre patrimoine régional, la gestion des programmes de rénovation urbaine, ainsi que le suivi réglementaire et juridique dans toutes les matières relevant de ses compétences, autant d'actions qui contribuent à assurer la qualité du développement de notre Région. ● Enfin, nos actions de sensibilisation et de diffusion des savoirs ont été marquées par plusieurs projets majeurs : la mise en œuvre du plan d'action pour la décolonisation de l'espace public, le projet de recherche en co-création « ArchiSols », l'édition de plusieurs publications ou encore l'aménagement du futur dépôt patrimonial à La Royale Belge, dont l'ouverture est prévue pour 2025. Nos évènements phares ont également ponctué l'année : les Heritage Days/Journées du Patrimoine et l'archiweek, respectivement consacrées aux « Nouveaux Patrimoines » et à la « Matérialité » – thématique annuelle 2024 d'Urban –, ont une fois de plus mis en lumière la richesse de nos métiers. ● Cette nouvelle édition de l'Urban Overview témoigne de la force collective à l'œuvre. ● Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos équipes pour leur travail, leur expertise et leur dévouement. Nos missions et nos ambitions ne pourraient être portées sans leur engagement ni sans le travail collaboratif mené avec nos nombreux partenaires. Ensemble, nous œuvrons chaque jour pour faire rayonner notre belle Région. ● 2025 s'annonce riche en défis, mais dans le changement résident les opportunités : c'est le moment d'innover et d'avancer ensemble avec un pragmatisme visionnaire.



Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe

1 FOCUS 30 ANNÉES DE CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES

L'année 2024 a marqué le trentième anniversaire des Contrats de Quartiers Durables (CQD), des programmes visant, par le biais d'actions opérationnelles et inclusives, la rénovation des quartiers bruxellois les plus fragilisés. ● Pour célébrer ces trois décennies de revitalisation urbaine, différentes actions culturelles ont été menées tout au long de l'année, afin de mettre en valeur l'ampleur du travail réalisé depuis 1994 et faire découvrir aux citoyennes et citoyens cette ambitieuse politique de rénovation. ● Mises sur pied notamment par les équipes du département Revitalisation urbaine de la Direction de la Rénovation urbaine (DRU) d'Urban, ces initiatives ont rencontré un véritable succès, tant auprès des divers partenaires impliqués que du grand public.



DE BRUXELLISATION À DURABILITÉ

L'idée du « Contrat de Quartier » est née d'un constat : au cours du 20^e siècle, et principalement à partir des années 1960, les bouleversements urbanistiques qu'a connus la capitale y ont créé de profondes fractures sociales et territoriales. L'exode de la bourgeoisie vers la périphérie, le déclin industriel et la « bruxellisation », avec son lot de spéculation immobilière et de démolitions, ont fortement dégradé la qualité de vie dans certains quartiers, qui se sont appauvris. Des zones anciennes du centre-ville et de la première couronne de Bruxelles sont ainsi devenues des ghettos pour les populations défavorisées.

● Dès les années 1970, des initiatives des pouvoirs publics pour rénover les quartiers bruxellois les plus paupérisés ont vu le jour, mais elles sont restées limitées. Peu de temps après sa création en 1989, la Région de Bruxelles-Capitale

s'est lancée dans une politique ambitieuse en matière de revitalisation urbaine : fin 1993, c'est la naissance des « Contrats de Quartiers (CQ) ». Le concept sous-tend plusieurs types d'actions : la construction et rénovation de logements et équipements de quartier, la requalification des espaces publics et la promotion de la cohésion sociale. Treize séries de Contrats de Quartiers se sont alors succédé jusqu'en 2009, totalisant pas moins de 56 programmes. ● En 2010, une nouvelle ordonnance du Gouvernement bruxellois a transformé les « Contrats de Quartiers (CQ) » en « Contrats de Quartiers Durables (CQD) ». Ces derniers, comme leur nom l'indique, intègrent désormais au cœur de leurs processus la dimension de durabilité, avec une attention particulière portée aux exigences environnementales, à l'inclusivité et à la participation citoyenne.



CQD « Bockstael » à Bruxelles-Ville, parc en intérieur d'ilot L28A par l'AM Landinricht + MAAT + Baukunst + ARA, photo 2021.
Séverin Malaud © urban.brussels

CQD, MODE D'EMPLOI

UN PLAN D'ACTION

L'objectif des CQD est d'améliorer le cadre de vie des habitantes et habitants de quartiers fragilisés par des réalisations concrètes, répondant à des besoins cruciaux. ● Leur programme d'action touche cinq domaines principaux :

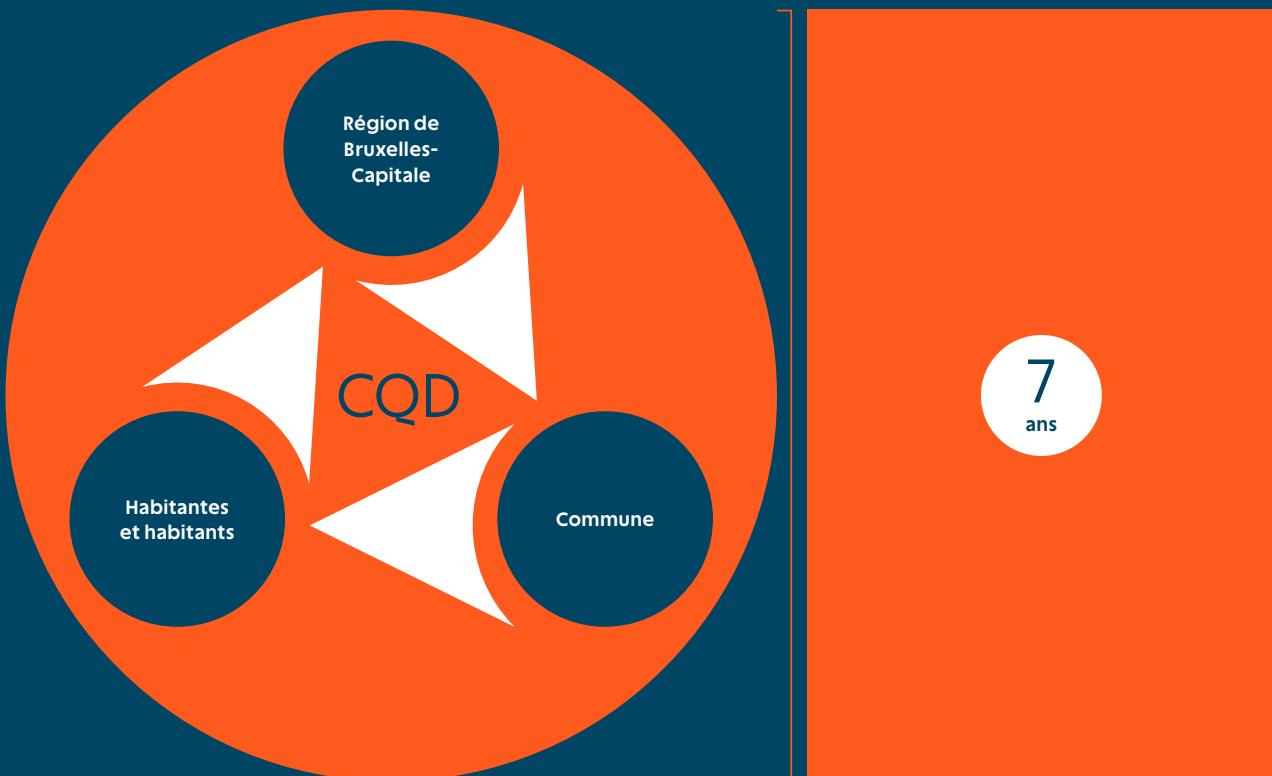


DES PARTENAIRES

La force des CQD réside dans le fait qu'il s'agit d'un véritable contrat, conclu entre la Région, la commune et les habitantes et habitants d'un quartier, pour environ 7 ans. ● **La commune (maître d'ouvrage)** est responsable de la mise en œuvre concrète du ou des CQD qui la concernent, tandis qu'Urban, en tant qu'administration régionale compétente, assure le respect du cadre réglementaire et du programme approuvé par le Gouvernement. Urban joue ainsi un rôle de facilitateur : ses équipes coordonnent, contrôlent et subsidient l'ensemble des CQD, et accompagnent les communes au quotidien dans le suivi des projets, qui sont menés par un large panel d'acteurs et validés par un important dispositif participatif. Les compétences et missions spécifiques des communes et d'Urban sont donc complémentaires. ● **Parmi les partenaires d'Urban** figurent des organismes régionaux

(perspective.brussels, Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité, la STIB, FEDER, etc.), fédéraux (dont Beliris), communautaires (COCOF, VGC) et les CPAS ainsi que divers acteurs du développement local, comme le Réseau Habitat. Sont également impliqués des organismes (para-)régionaux liés au soutien au logement : la SLRB, citydev.brussels, le Fonds du Logement ou encore les Agences immobilières sociales (AIS). Sans oublier les innombrables associations locales qui œuvrent sur le terrain, au plus près des habitantes et habitants. ● Ces derniers jouent par ailleurs un rôle clé dans les programmes des CQD, via la participation citoyenne. La population locale est en effet encouragée à exprimer ses besoins, à donner son avis et à s'impliquer, tant lors de l'élaboration du programme que durant sa mise en œuvre. Cette citoyenneté active passe par de multiples réunions de concertation, la création d'une Assemblée Générale du Quartier et d'une Commission de Quartier, et peut également s'exprimer lors de journées participatives.

CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES (CQD)





UN PÉRIMÈTRE

Le plan d'action d'un CQD est limité dans l'espace et dans le temps. La sélection des quartiers se fait au sein d'un périmètre d'intervention désigné comme prioritaire, appelé Zone de Revitalisation Urbaine (ZRU). Cette zone est définie par les indicateurs socio-économiques suivants : le revenu médian (qui doit être inférieur à la moyenne régionale), la densité de population et le taux de chômage (qui doivent être, quant à eux, supérieurs aux moyennes régionales). La ZRU est réévaluée au minimum à chaque nouvelle législature régionale. La ZRU approuvée par le Gouvernement bruxellois

en 2019, et d'application depuis 2020, couvre une partie des territoires de dix-huit communes bruxelloises. Souvent limités à une dizaine d'îlots, les quartiers sont choisis sur base de critères objectifs en matière socio-économique, de logement et de cadre de vie. Sont ainsi privilégiées les zones marquées par de fortes inégalités sociales, comportant une majorité de logements de mauvaise qualité, manquant d'espaces verts, de lien social et où règne un sentiment d'insécurité.

TROIS PHASES

Un CQD se déroule durant une période bien délimitée, qui comporte trois phases :

PROGRAMMATION

1

Vient ensuite la seconde phase, « opérationnelle », qui se développe sur 50 mois durant lesquels sont menées les opérations immobilières, environnementales, socio-économiques et la réhabilitation des espaces publics.

PROJETS

2

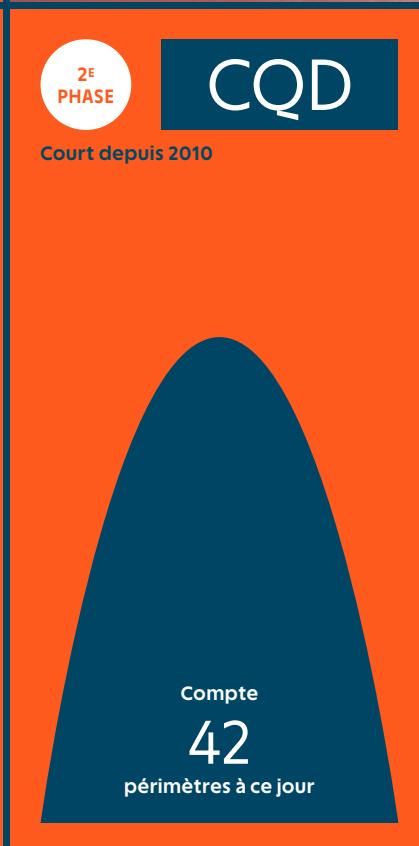
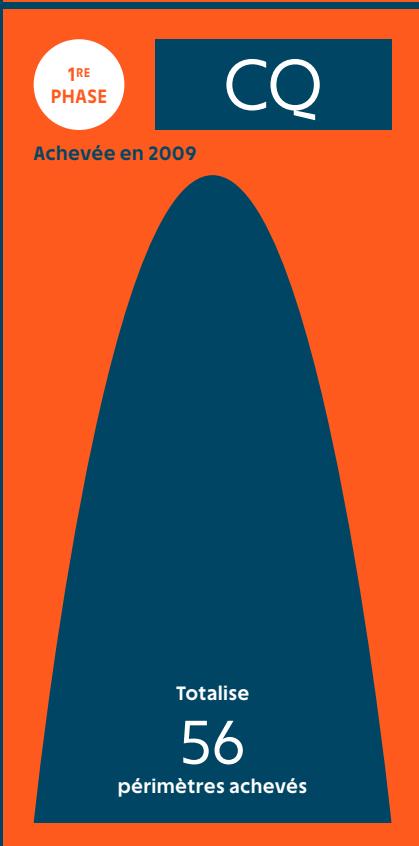
MISE EN ŒUVRE

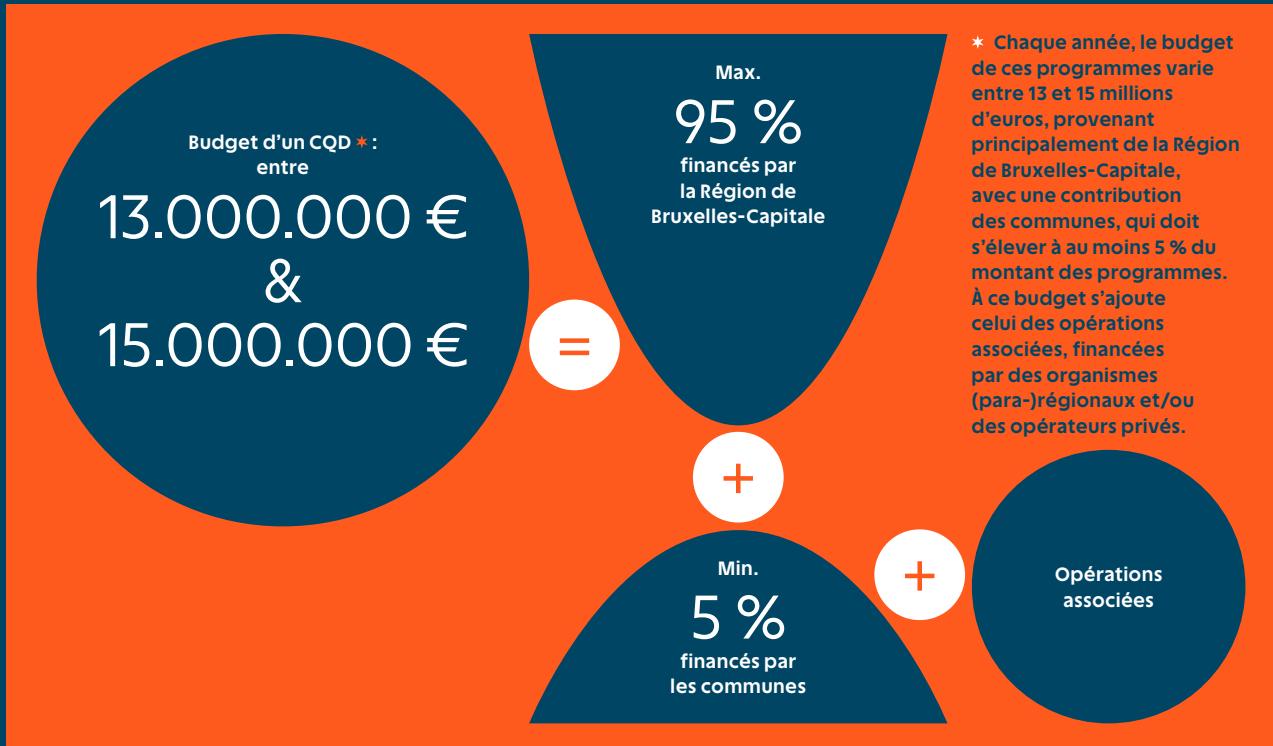
3

S'étendant sur 12 mois, la première phase est consacrée à l'élaboration du « programme ». La constitution du dossier s'effectue en plusieurs étapes, parmi lesquelles la réalisation d'une étude, avec l'analyse des besoins (par un diagnostic et la définition des enjeux et priorités pour le périmètre) et la définition du programme d'actions et opérations de rénovation urbaine, la désignation d'une cheffe ou d'un chef de projet et d'un comité d'accompagnement pour suivre cette étude ainsi que des réunions de concertation avec les habitantes et habitants. Une fois finalisé, le dossier est soumis à l'enquête publique avant approbation par les autorités communales et régionales.

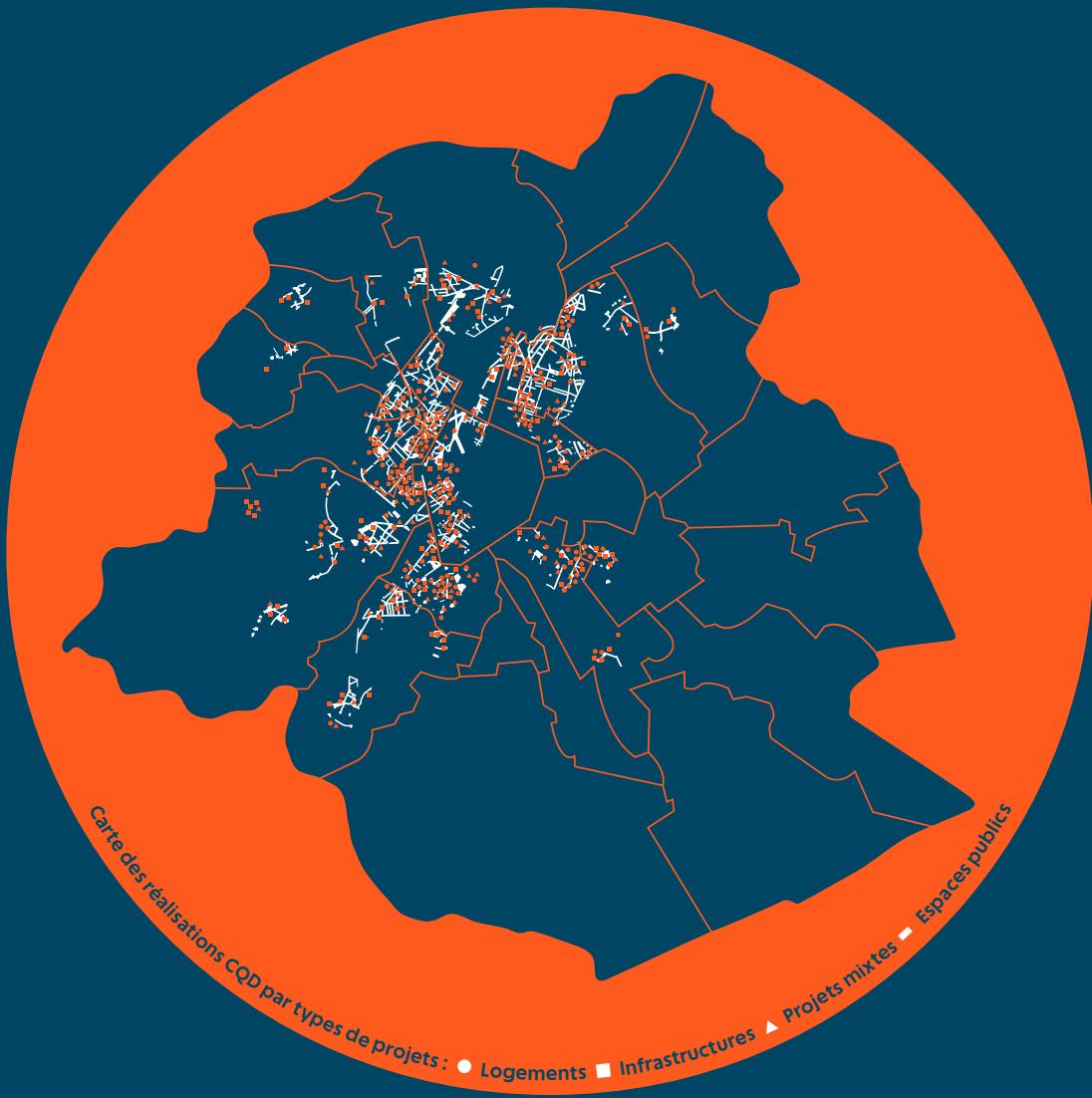
QUELQUES CHIFFRES CLÉS

PRÈS D'UNE CENTAINE DE PÉRIMÈTRES AU COMPTEUR





CQD « Chasse-Gray » à Etterbeek, Orangerie du jardin Jean-Félix Hap par SKOPE, photo 2022. Séverin Malaud © urban.brussels



Depuis
1994

Près de
2.000
logements construits
ou rénovés

Près de
200
équipements collectifs
réalisés

Plusieurs
KM²
d'espaces publics
réhabilités

Plus de
1.000
actions socio-
économiques menées

DES INITIATIVES POUR UN ANNIVERSAIRE DE TAILLE

Les différentes actions culturelles menées par les équipes d'Urban et leurs partenaires pour célébrer les 30 ans des CQD ont rythmé l'année 2024, remportant un grand succès. Ces initiatives ont pris des formes variées : l'organisation d'un colloque, de visites guidées et d'une soirée festive pour les nombreux acteurs des CQD, ainsi que la réalisation d'une exposition et de vidéos didactiques destinées au grand public.

UNE JOURNÉE DE CELEBRATION

Le 31 mai 2024 a été organisée une journée de célébration de ces 30 ans, déclinée en trois moments :

- colloque le matin
- visites guidées l'après-midi
- soirée festive

COMMUNICATION



D'un point de vue communication, les différents événements ont bénéficié d'une identité visuelle unifiée par un logo créé pour l'occasion



Colloque international à l'occasion des 30 ans des CQD, organisé le 31 mai 2024 aux Ateliers des Tanneurs à Bruxelles-Ville.
Jonathan Ortegat © urban.brussels



CQD « Autour de Léopold II » à Molenbeek-Saint-Jean, halle omnisport, crèche et logements par Bogdan & Van Broeck, lors des visites guidées du 31 mai 2024. Jonathan Ortegat © urban.brussels

UN COLLOQUE INTERNATIONAL EN MATINÉE

Organisé aux Ateliers des Tanneurs à Bruxelles-Ville, le colloque international, qui a rassemblé près de 150 participantes et participants, avait pour thèmes le futur de l'outil bruxellois des Contrats de Quartiers Durables (CQD) et l'exploration des formes que la revitalisation des quartiers prend ailleurs en Europe. ● La rencontre consistait en un partage d'expériences internationales sur la production urbaine, sociale et participative dans différentes villes, mettant en évidence la diversité des expériences propres à chaque territoire et suscitant des comparaisons enrichissantes avec les programmes mis en œuvre en Région bruxelloise. Pour la postérité, un captage vidéo du colloque a été réalisé et est accessible en ligne ➤.

DES VISITES GUIDÉES EN APRÈS-MIDI

Organisées en petits groupes, pour un total de plus de 140 participantes et participants, les visites guidées ont permis de découvrir les réalisations ayant découlé des programmes de différents Contrats de Quartiers (CQ) et Contrats de Quartiers Durables (CQD), et de visiter l'intérieur de certaines infrastructures. Six balades et douze parcours étaient proposés dans les périmètres suivants :

- CQD « Jonction » et « Jardin aux Fleurs » à Bruxelles-Ville
- CQD « Albert » et « Parvis-Morichar » à Forest et Saint-Gilles
- CQD « Maelbeek », CQ « Sceptre » et CQD « Chasse-Gray » à Ixelles et Etterbeek
- CQD « Bockstael » et CQ « Maison Rouge » à Bruxelles-Ville
- CQD « Autour de Léopold II » et CQ « Cinéma Belle-Vue » à Molenbeek-Saint-Jean
- CQD « Reine-Progrès » et « Masui » à Schaerbeek et Bruxelles-Ville



PdV – Axe 2 et CQD « Petite Senne » à Molenbeek-Saint-Jean, ateliers et logements intergénérationnels par B612 associates + Grande Halle par L'Escaut-Zampone, projet lauréat be exemplary 2018, lors de la soirée de célébration des 30 ans des CQD le 31 mai 2024. Jonathan Ortegat © urban.brussels

UNE CLÔTURE FESTIVE EN SOIREE

La soirée festive, clôturant la journée, a eu lieu à la Grande Halle, quai de l'Industrie à Molenbeek-Saint-Jean, le projet phare du CQD « Petite Senne ». Ce rassemblement a été l'occasion pour Urban de remercier tous les partenaires pour la fructueuse collaboration menée depuis 30 ans. ● Durant la soirée, Urban a fait réaliser, par les artistes Patrick Croes et Siger, via l'asbl Urbana, deux fresques sur toile tendue célébrant l'aspect participatif, inclusif et local des CQD. La première toile propose une cartographie des réalisations des CQD à Bruxelles au cours des trois dernières décennies, tandis que la seconde illustre spécifiquement la « Grande Halle », au sein de laquelle se déroulait la soirée.

DEUX VIDÉOS : MODE D'EMPLOI ET TEMOIGNAGES

Urban a souhaité marquer ce 30^e anniversaire en réalisant deux vidéos consacrées aux CQD, dans le but de présenter cet outil de revitalisation urbaine.

- La première vidéo ➔ est un film didactique, agrémenté de prises de vues par drone, qui explique les objectifs et le fonctionnement des CQD, en les illustrant de projets récents.
- La seconde vidéo ➔ recueille quant à elle les témoignages d'habitantes et habitants ainsi que d'actrices et acteurs de terrain, qui mettent en valeur la dimension humaine et participative des CQD.

UNE EXPOSITION : « DES FORMES URBAINES POUR RENOVER BRUXELLES »

Enfin, Urban a profité de l'anniversaire des CQD pour organiser une exposition trilingue dressant le bilan de cette politique de rénovation urbaine. Destinée au grand public, elle s'est tenue aux Halles Saint-Géry du 7 juin au 28 août 2024.

● Le commissariat de l'exposition a été confié à une équipe réunissant deux centres de recherche universitaires, LoUIse (ULB) et IRIB (UCLouvain), la scénographe Luna Van Aubel et le photographe Samir Amezian, sous la coordination de Géry Leloutre et Metrolab. ● L'exposition présentait, dans la petite galerie, une partie historique avec une ligne du temps reprenant les moments clés et les évolutions des CQD ces 30 dernières années. Dans la grande galerie prenait ensuite place le



Exposition « Des formes urbaines pour rénover Bruxelles » organisée par Urban aux Halles Saint-Géry. Séverin Malaud © urban.brussels

propos principal de l'exposition : raconter les différentes formes urbaines produites par les actions des CQD à différentes échelles du territoire bruxellois.

Trois formes ont été identifiées :

- **LES « POINTS »** : opérations ponctuelles de rénovation du bâti et de l'espace public, de construction de logements et d'équipements ;
- **LES « COINS »** : constitués par les interventions sur les espaces résiduels situés aux abords des grands projets urbains ;
- ✓ **LES « LIGNES »** : alignements d'opérations formant, dans le temps long, les éléments d'un réseau régional d'espaces verts et de voies cyclo-piétonnes complétés d'équipements et de logements.

Les coulisses de l'exposition ont fait l'objet de deux vidéos, réalisées avec les Halles Saint-Géry, qui proposent chacune une interview, l'une du commissaire Géry Leloutre ↗, l'autre de la scénographe Luna Van Aubel ↗. ● Durant la période de l'exposition, les deux vidéos de mode d'emploi et témoignages sur les CQD ont également été projetées en boucle dans une alcôve, toujours dans l'optique d'offrir aux différents publics un maximum d'information sur cette politique de revitalisation urbaine qui concerne de nombreux quartiers bruxellois. ● En parallèle, la librairie des Halles Saint-Géry a proposé à la vente l'ouvrage du sociologue urbain Mathieu Berger, *Le temps d'une politique. Chronique des Contrats de quartiers bruxellois* (CIVA, 2019), réalisé avec le soutien d'Urban et dont l'exposition constitue une sorte de suite implicite. ● Pendant toute la durée de l'exposition, le commissaire a également organisé plusieurs visites guidées à destination de publics spécifiques, de partenaires et des collaboratrices et collaborateurs d'Urban, dans le but d'approfondir les thématiques abordées.

DES PROGRAMMES POUR RESTRUCTURER LES PÉRIMÈTRES URBAINS DE FAÇON DURABLE

Forts de leur longue expérience, les CQD se conjuguent avec les autres programmes de revitalisation gérés par Urban, comme les Contrats de Rénovation Urbaine (CRU), la Politique de la Ville (PdV) et les Contrats d'Axe et Contrats d'Îlot (CACI), pour constituer autant d'outils permettant

une véritable transformation de l'espace urbain. ● Ces politiques ont un impact direct sur la revitalisation des quartiers, la durabilité des infrastructures et, in fine, sur l'amélioration de la qualité de vie des Bruxelloises et des Bruxellois.

PANORAMA* DE 30 ANS DE PROJETS URBAINS BRUXELLOIS

Bien plus que des programmes de revitalisation urbaine, les CQD reflètent la pluralité des missions d'Urban, symboles d'une approche intégrée des compétences de ses équipes, mêlant créations contemporaines, attention portée à l'espace public, sauvegarde du patrimoine, délivrance de permis d'urbanisme et participation citoyenne active.

* Illustration non exhaustive de projets CQ/CQD variés réalisés ces 30 dernières années.



2003

LOGEMENT SOCIAL ● CQ « Pavillon » à Schaerbeek, immeuble d'angle de logements sociaux par l'atelier d'architecture Mario Garzaniti, photo 2007. Marie-Françoise Plissart © urban.brussels



2006

SPORT ● CQ « Nord » à Bruxelles-Ville, Centre « Pôle Nord », complexe polyvalent par BEAI, photo 2007. Marie-Françoise Plissart © urban.brussels



2008

SPORT ● CQ « Heyvaert » à Molenbeek-Saint-Jean, infrastructure sportive par Pierre Blondel Architectes, photo 2010. BE PICTURES © urban.brussels



2008

PARTICIPATION ● Présentation de projets aux habitantes et habitants dans le cadre du CQ « Navez-Portaels » à Schaerbeek, photo 2008. Pauline Beugnies © urban.brussels



2010

LOGEMENT SOCIAL ● CQ « Fonderie Pierron » à Molenbeek-Saint-Jean, bâtiment « L'Espoir », logements sociaux par l'atelier CARNOY-CRAYON, photo 2014. Marc Detiffe © urban.brussels



2011

PATRIMOINE ● LOGEMENT SOCIAL ● CQ « Van Artevelde » à Bruxelles-Ville, logements sociaux dans l'Ancienne Savonnerie Heymans par MDW Architecture, photo 2012.

Serge Brison © urban.brussels



2011

ESPACE PUBLIC ● CQ « Escout-Meuse » à Molenbeek-Saint-Jean, espace vert collectif, crèche et logements sociaux par B-Architecten, photo 2013. Michiel De Cleene © urban.brussels



2013

ART DANS L'ESPACE PUBLIC ● CQ « Parc-Alsemberg » à Saint-Gilles, fresque participative par les artistes Murielle Lô et Maud Zabczynski, photo 2018. Séverin Malaud © urban.brussels



2014

PETITE ENFANCE ● CQ « Rouppe » à Bruxelles-Ville, éco-crèche communale « Les Petits Pas » par BEAI, photo 2015. Georges De Kinder © urban.brussels



2015

LOGEMENT SOCIAL ● CQ « Navez-Portaels » à Schaerbeek, immeuble d'angle de logements sociaux par V+ et MS-a, photo 2015. Georges De Kinder © urban.brussels



2016

RESTAURANT ● CQ « Primeurs-Pont de Luttre » à Forest, restaurant pédagogique « Foresto » par V+ et MS-a, photo 2016. Serge Brison © urban.brussels



2016

ÉQUIPEMENT DE QUARTIER ● CQ « Sceptre » à Ixelles, locaux extrascolaires par AgwA, photo 2017. Séverin Malaud © urban.brussels



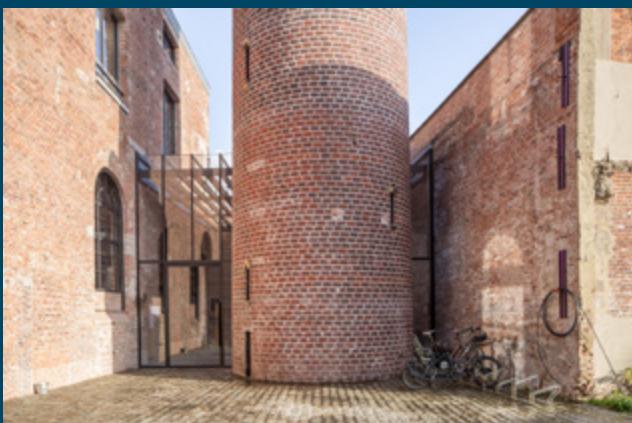
2017

LOGEMENT SOCIAL ● CQD « Masui » à Bruxelles-Ville,
logements sociaux par Vanden Eeckhoudt – Creyf Architectes
et parc de la Senne par La Compagnie du Paysage, photo
2020. Séverin Malaud © urban.brussels



2018

PETITE ENFANCE ● CQD « Koekelberg
historique », crèche « Pilouk » par
Baumans-Deffet et Nelis Delincé, photo
2019. Séverin Malaud © urban.brussels



2018

PATRIMOINE ● ÉQUIPEMENT DE QUARTIER ●
CQD « Jardin aux Fleurs » à Bruxelles-Ville,
restauration de la Tour à Plomb en centre
culturel et sportif par BEAI et BEG, photo 2019.
Séverin Malaud © urban.brussels



2018

ÉQUIPEMENT DE QUARTIER ● CQD « Scheut »
à Anderlecht, centre culturel d'Anderlecht
par a practice., photo 2019.
Séverin Malaud © urban.brussels



2019

ESPACE PUBLIC ● CQD
« Axe Louvain » à
Saint-Josse-ten-
Noode, renforcement
de la « coulée verte »
par Espaces Mobilités,
photo 2021. Séverin
Malaud © urban.brussels



2019

SPORT ● CQD « Jardin
aux Fleurs » à Bruxelles-
Ville, salle omnisports
« Fontainas » par B612
Associates, photo 2019.
Séverin Malaud
© urban.brussels



2020

RESTAURANT ● CQD
« Canal-Midi » à
Anderlecht, restaurant
de quartier « Goujons »
par AAC Architecture,
photo 2020. Séverin
Malaud © urban.brussels



2020

PATRIMOINE ● ÉQUIPEMENT DE QUARTIER ●
CQD « Bockstael » à Bruxelles-Ville, centre culturel
dans l'ancienne gare de Laeken par B-architecten,
photo 2020. Séverin Malaud © urban.brussels



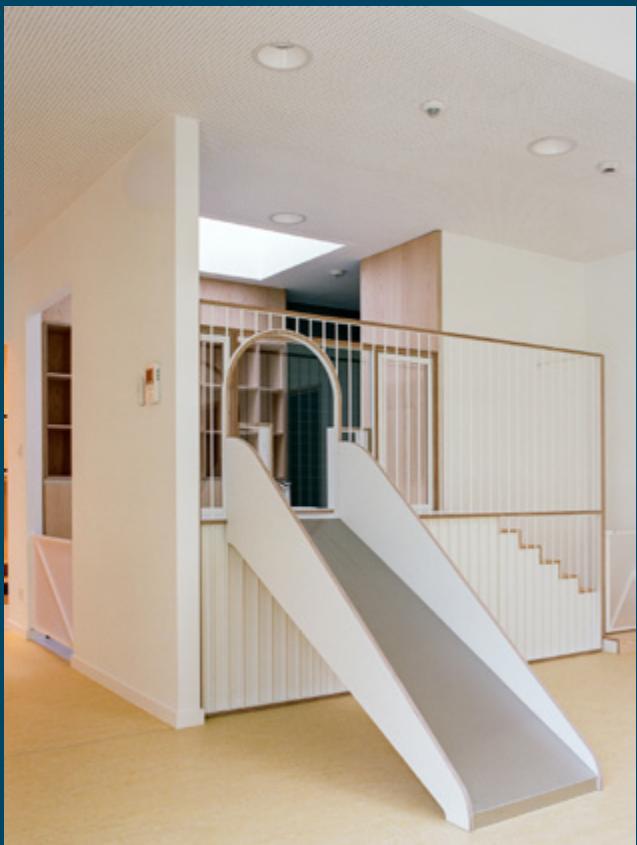
2021

ÉQUIPEMENT DE QUARTIER ● CQD « Albert » à Forest,
complexe d'équipements « Centr'Al », projet
lauréat be.exemplary 2016, par B-architecten &
OMGEVING landscape architecture, photo 2021.
Séverin Malaud © urban.brussels



2021

LOGEMENT SOCIAL ● CQD « Maelbeek »
à Ixelles, immeuble d'angle, logements sociaux
« Vandenbroeck » par VERS.A, photo 2021.
Séverin Malaud © urban.brussels



2021

PETITE ENFANCE ● CQD « Helmet » à Schaerbeek,
crèche « Cérès » par LOW architecten, photo 2021.
Séverin Malaud © urban.brussels



2021

AGRICULTURE URBAINE ● CQD « Maelbeek » à Ixelles, toiture potagère par 2DVW Architecten,
photo 2021. Séverin Malaud © urban.brussels



2022

OCCUPATION TEMPORAIRE ● CQD « Wiels-sur-Senne » à Forest, occupation temporaire « Maxima » (asbl Communa), photo 2022.
Séverin Malaud © urban.brussels



2022

PETITE ENFANCE ● CQD « Petite Senne » à Molenbeek-Saint-Jean, Grande Halle et crèche par L'Escaut-Zampone, projet lauréat be.exemplary 2018, photo 2022. Séverin Malaud © urban.brussels



2023

PARTICIPATION ● CQD « Petite Colline » à Schaerbeek, participation citoyenne « BRI-Co » dans le parc Reine verte, un projet du CQ « Brabant » par Philippe Serck + Erik Dhont, photo 2023.
Jonathan Ortegat © urban.brussels



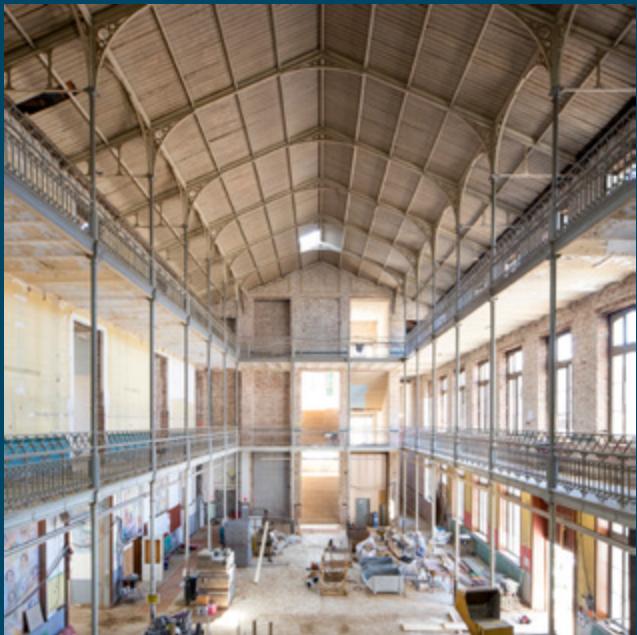
2022

PETITE ENFANCE ● CQD « Biestebroeck » à Anderlecht, crèche « Les Boutons d'or » par agmen et Carton123 architecten, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels



2023

ÉQUIPEMENT DE QUARTIER ● CQD « Bosnie » à Saint-Gilles, reconversion de l'ancien site de l'École Centrale des Arts et Métiers (ECAM) par AgwA, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels



2024

CHANTIER ● CQD « Athénée » à Ixelles, chantier de réhabilitation de l'ancien Athénée Rabelais (crèche, équipement collectif, infrastructure sportive, logements sociaux) par Urban Platform + R2D2 architecture, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels



2025

ENFANCE ● CQD « Magritte » à Jette, aménagement de la cour de l'école Jacques Brel par Les Marneurs, photo 2025. Séverin Malaud © urban.brussels



2025

CHANTIER ● PdV – Axe 2 et CQD « Pogge » à Schaerbeek, chantier de transformation de l'ancien cinéma Élite et du théâtre Scarabaeus en un pôle socioculturel par OUEST architecture, photo 2025. Séverin Malaud © urban.brussels

② URBAN.
BRUSSELS



MISSIONS

urban.brussels (Urban) est l'administration publique chargée de mettre en œuvre, pour l'ensemble de la Région bruxelloise, la politique régionale en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine.

1

URBANISME

Urban contribue de manière proactive à l'amélioration de la qualité architecturale à Bruxelles, en assurant notamment l'instruction, la délivrance et la prorogation des permis d'urbanisme dans le respect de la réglementation et du « bon aménagement des lieux ».

2

PATRIMOINE CULTUREL

Urban joue un rôle central dans la protection, la conservation, l'intégration et le respect du patrimoine culturel régional ainsi qu'en termes d'identification, d'études, de recherches, d'information, d'aide et d'accompagnement du public en vue de garantir sa mise en valeur et sa pérennité.

3

RÉNOVATION URBAINE

Urban ambitionne d'améliorer durablement la qualité de vie à Bruxelles en s'inscrivant dans une démarche de développement urbain actif visant notamment à lutter contre les chancres, renforcer la cohésion sociale et réparer le tissu urbain. Urban octroie également des primes et subsides visant à l'amélioration du bâti bruxellois.

4

EXPERTISE JURIDIQUE

Urban assure un travail important de conseil et support juridique interne et externe, de suivi du contentieux dans les matières relevant de ses compétences, de lutte contre les infractions urbanistiques et patrimoniales ainsi que de traitement des recours. Urban est, de ce fait, un pôle d'expertise juridique proactif en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine.

5

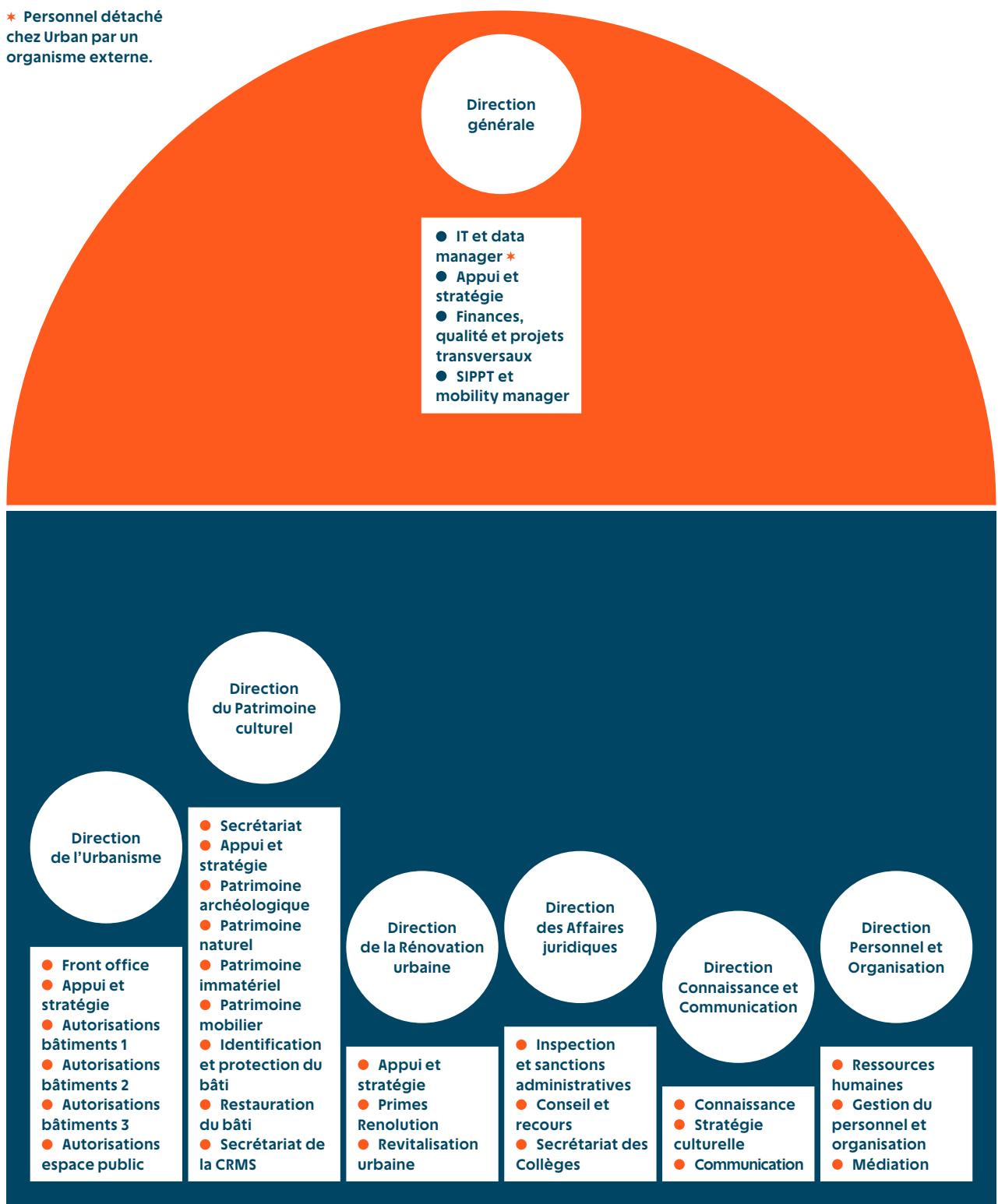
CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION

Urban assure un rôle de sensibilisation du public en lien avec ses matières, organise une série d'activités culturelles, d'études et de recherches et axe son action, ainsi que ses messages, sur la valorisation de la qualité architecturale toutes époques confondues (Heritage Days/Journées du Patrimoine, archiweek, Urban International Symposiums, Brussels Architecture Prize, Urban Archaeology Days, *Urban Research*, Centre de Documentation, etc.).

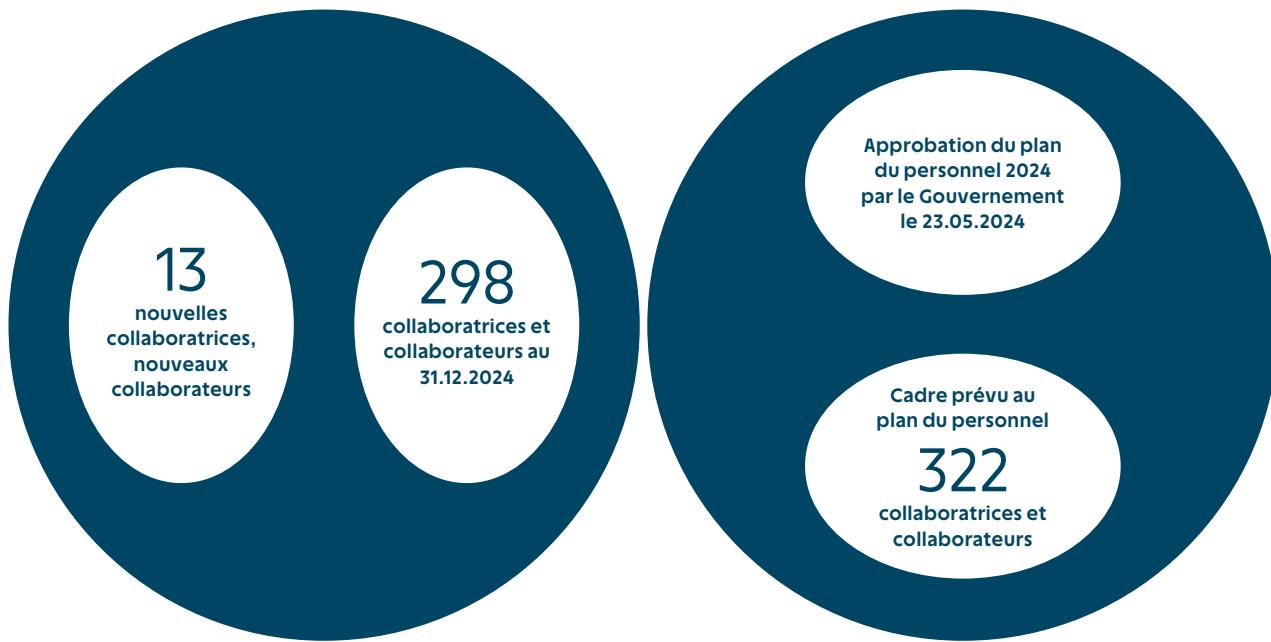
Pour réaliser ses missions, Urban s'appuie sur une expertise interne importante, notamment dans les domaines de l'architecture, l'histoire, la documentation et la réglementation, dans le but de répondre au mieux aux attentes de ses partenaires et de toutes les citoyennes et tous les citoyens.

ORGANIGRAMME

* Personnel détaché
chez Urban par un
organisme externe.



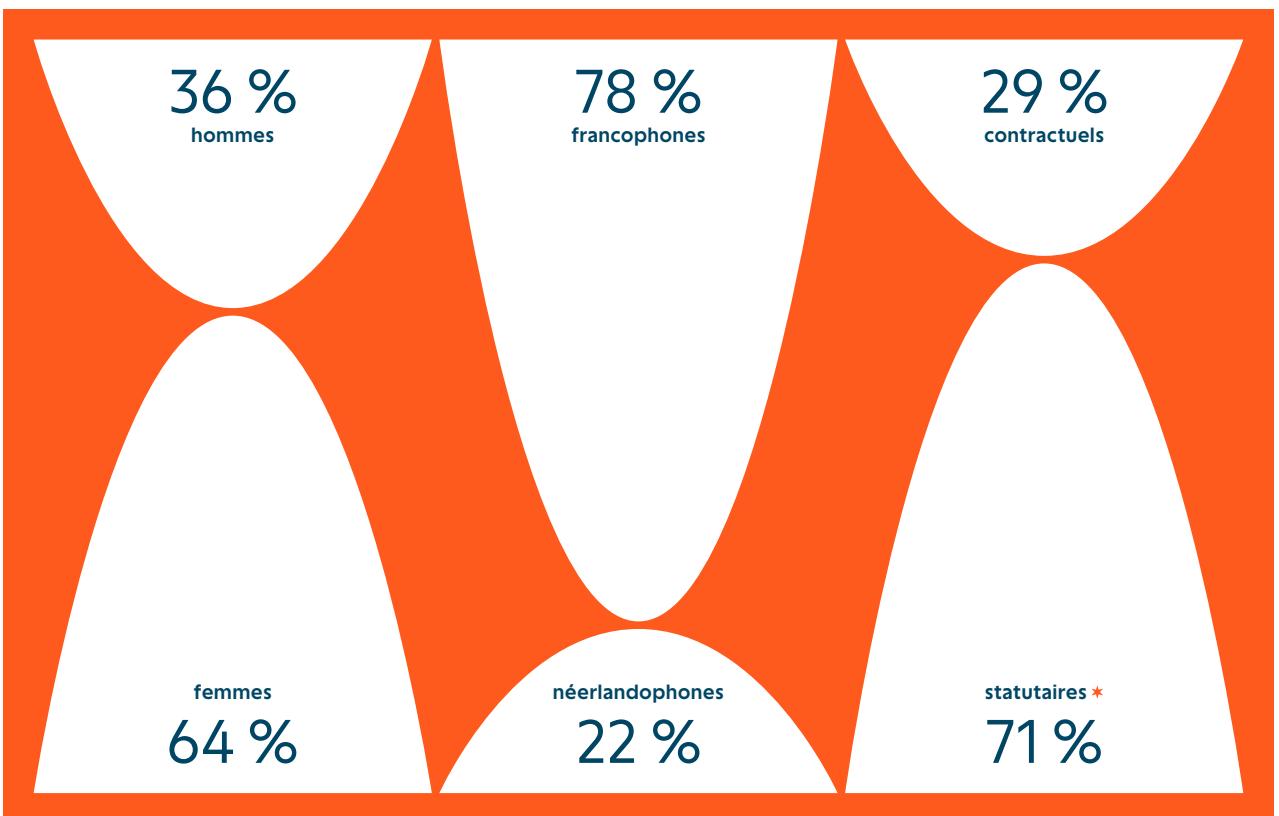
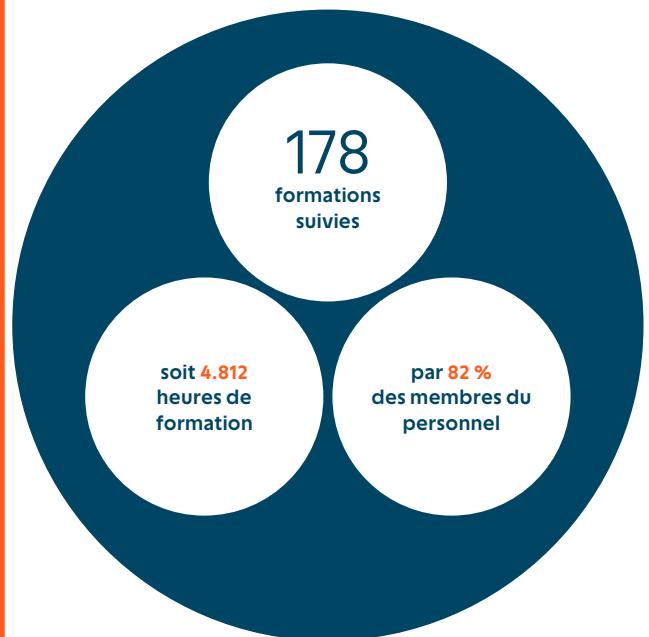
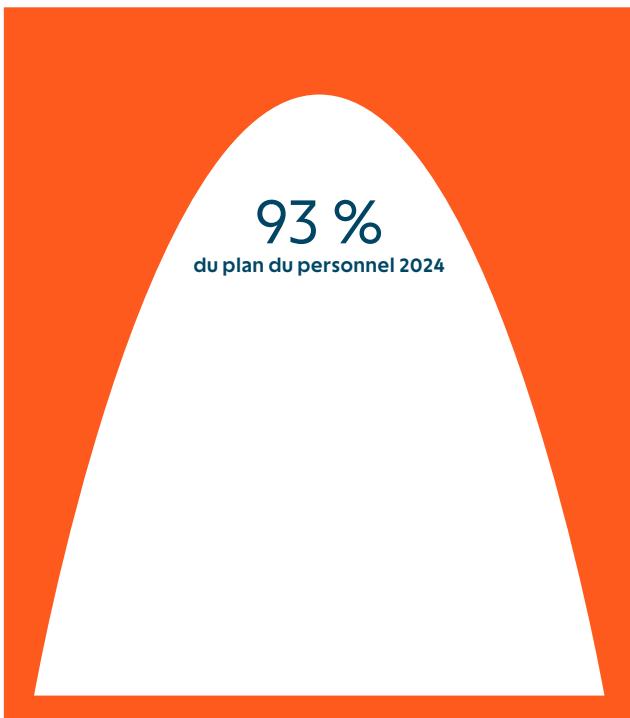
URBAN EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS



Fête du personnel d'Urban dans l'ancien siège de La Royale Belge à Watermael-Boitsfort, inscrit sur la liste de sauvegarde depuis le 23 mai 2019, photo 2023. © urban.brussels

TAUX DE REMPLISSAGE

FORMATIONS



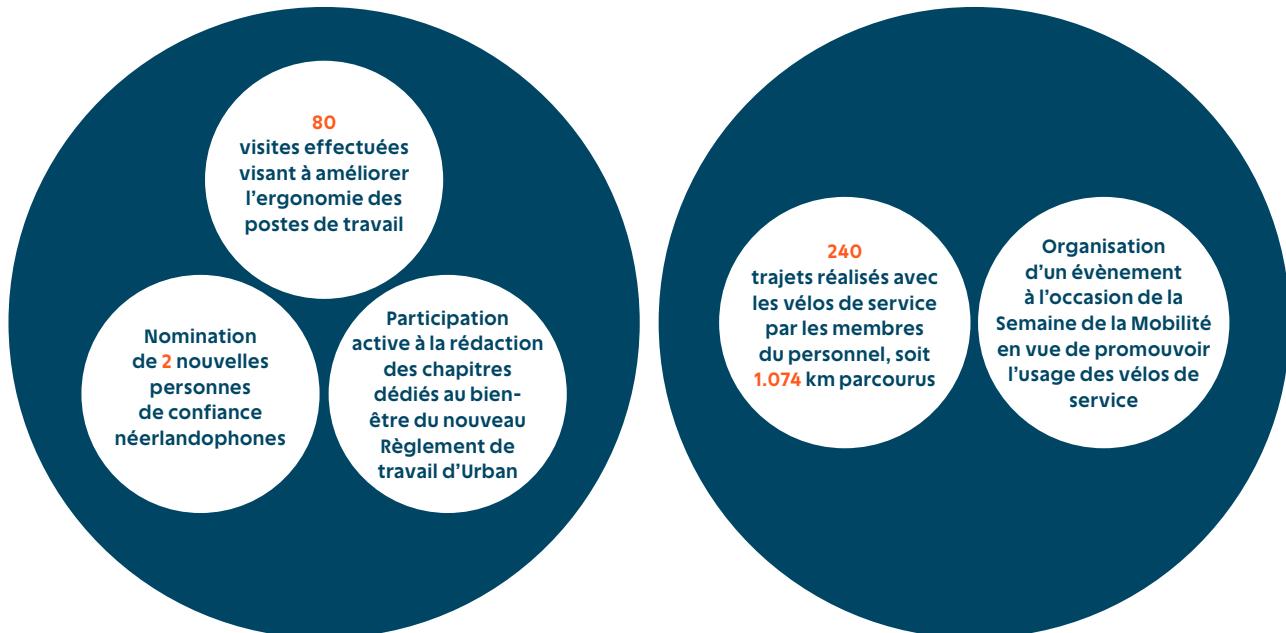
* Dont 5 membres du personnel contractuels statutarisés en 2024.

RÉPARTITION DU BUDGET D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION



SIPPT

MOBILITY





Programme 004
politique de revitalisation
des quartiers et de
la rénovation urbaine

Programme 005
politique du patrimoine,
protection et restauration
du patrimoine classé

TOTAL

116.348.000 €

15.875.000 €

242.328.000 €

BUDGET DE LIQUIDATION

TRADUCTION

Le service de traduction d'Urban coordonne l'ensemble des demandes, traitées en interne ou externalisées *, et réalise la majorité des traductions du français vers le néerlandais.

Chiffres clés pour 2024

1.035
demandes
coordonnées,
toutes langues
confondues

dont 771
demandes de
traduction vers le
néerlandais traitées
en interne

soit près de
2.150 pages
traduites **

représentant 60 %
du nombre total de
pages traduites

avec près de 40 %
des demandes
totales émanant des
services juridiques
d'Urban

* Traductions vers l'anglais ou le français, ainsi que certaines traductions vers le néerlandais : externalisées via le SPRB (11 %) ou un bureau externe (29 %). ** 1 page = 400 mots

3 STRATÉGIE DIGITALE

Depuis sa création, Urban a fait du numérique un levier central de modernisation et de simplification de ses services. Cette orientation, renforcée depuis la crise sanitaire, vise à garantir une organisation efficace, centrée sur les besoins des citoyennes et citoyens. ● En 2024, cette stratégie a franchi un cap important, avec la première année d'utilisation de la plateforme MyPermit, généralisée tant au niveau régional qu'au sein de l'ensemble des communes. Cet outil permet désormais un traitement entièrement numérique des demandes de permis en Région bruxelloise. Urban prévoit en outre une modernisation de son back-office, avec notamment la révision de l'outil de gestion Nova, afin qu'il reste en phase avec les nouveaux besoins liés à cette digitalisation.

● Dans le même esprit, Urban déploie progressivement le projet AUSA-RUSI *, qui vise à digitaliser les demandes de renseignements urbanistiques (RU) dans toute la Région. Depuis fin 2024, quinze communes utilisent déjà quotidiennement ce flux digitalisé. Cette démarche s'inscrit, tout comme le projet MyPermit, dans le plan pour la reprise et la résilience (RRF) de l'instrument NextGenerationEU, qui soutient les États membres de l'UE dans le cadre de la digitalisation des processus citoyens et professionnels. ● Urban met également le numérique au service de la valorisation du patrimoine régional, à travers la numérisation de collections, la création de modèles 3D ou encore de visites virtuelles. Pour les bâtiments existants, cette dématérialisation offre une nouvelle manière de les découvrir et de démocratiser leur accès. Quant aux édifices disparus, les reconstitutions numériques fondées sur des sources d'archives permettent de leur redonner vie. ● Urban accorde aussi de l'attention aux technologies émergentes, en explorant les usages de l'IA (intelligence artificielle) et du BIM (Building Information Modeling) afin d'accroître les performances de l'administration. Deux projets pilotes liés à l'IA seront lancés en 2025, afin d'en mesurer les impacts, d'élaborer une charte de bonnes pratiques et d'accompagner les équipes via des formations ciblées. ● Enfin, Urban poursuit la digitalisation de ses outils internes, l'optimisation de ses processus de gestion, la simplification des outils réglementaires et la mise en place d'une politique d'archivage numérique. ● Un ensemble de dynamiques qui doit aller de pair avec un accompagnement du public, des équipes et des partenaires afin de faciliter l'appropriation des outils numériques et d'améliorer l'accessibilité des démarches, et ainsi construire une administration plus efficiente, agile et tournée vers l'avenir.

* AUSA-RUSI = Archives Urbanistiques *Stedenbouwkundige Archieven* - Renseignements Urbanistiques *Stedenbouwkundige Inlichtingen*

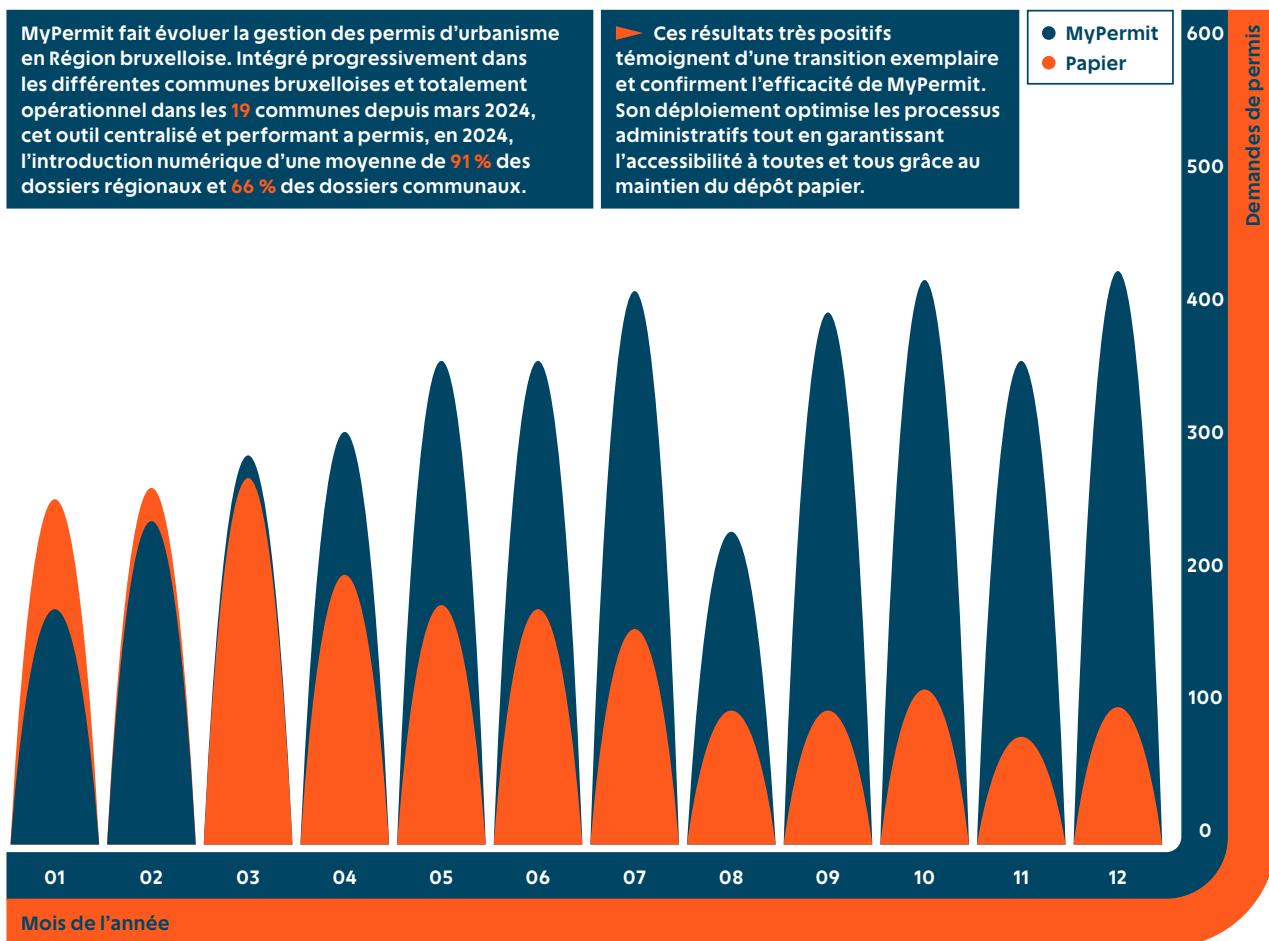


MYPERMIT, LA DIGITALISATION DES PERMIS D'URBANISME

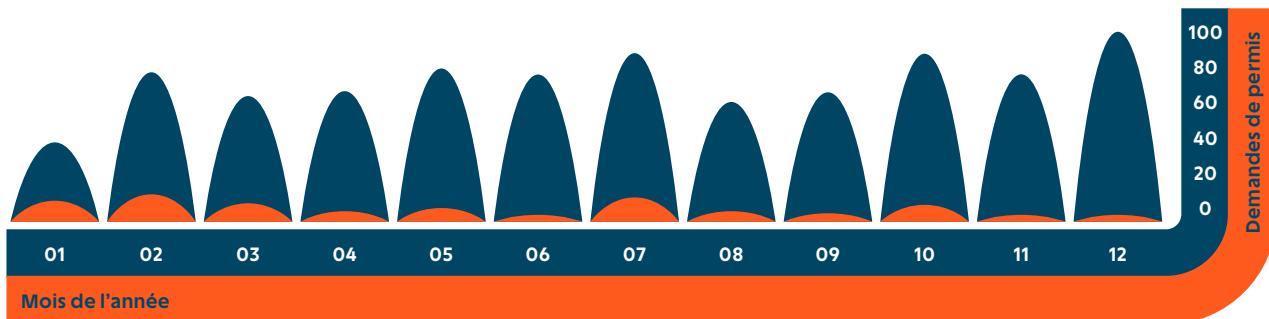
ÉVOLUTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME COMMUNALES

MyPermit fait évoluer la gestion des permis d'urbanisme en Région bruxelloise. Intégré progressivement dans les différentes communes bruxelloises et totalement opérationnel dans les 19 communes depuis mars 2024, cet outil centralisé et performant a permis, en 2024, l'introduction numérique d'une moyenne de 91 % des dossiers régionaux et 66 % des dossiers communaux.

► Ces résultats très positifs témoignent d'une transition exemplaire et confirment l'efficacité de MyPermit. Son déploiement optimise les processus administratifs tout en garantissant l'accessibilité à toutes et tous grâce au maintien du dépôt papier.



ÉVOLUTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME RÉGIONALES



2024

PROJET AUSA-RUSI, LA DIGITALISATION DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES (RU)

Le projet AUSA-RUSI, lancé dans le but de digitaliser l'ensemble des demandes de renseignements urbanistiques (RU), vise à faciliter et accélérer les procédures, aussi bien pour les citoyennes et citoyens, les professionnelles et professionnels que pour les administrations communales, dans une volonté de simplification et d'innovation au service de la Région.

2023

- Lancement du projet, piloté par Urban.
- Mise en place des groupes de travail et analyse des flux de demandes de RU entre les communes, Paradigm et la Fédération des notaires (Fednot).
- Développement des interfaces de soumission des demandes dans IRISbox et des modules d'interconnections API * RUSI par Paradigm.
- Essais et validation des éléments développés en collaboration avec Paradigm.



2024

- Intégration de la Fédération des Notaires (Fednot) au processus, permettant l'envoi direct des demandes de RU via IRISbox et NOVA et facilitant une gestion numérique, centralisée et transparente de ces demandes par les communes.
- Intégration de 3 nouvelles communes au dispositif au cours du second semestre.

CQD « Wiels-sur-Senne » à Forest, chantier de réaménagement du bâtiment situé rue de Belgrade n° 74 en logements sociaux et salle polyvalente par &bogdan, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels

- Début de la phase pilote avec la participation de 7 communes bruxelloises.
- Intégration progressive de 8 nouvelles communes au flux digitalisé.

2025

► Ces premiers résultats sont le fruit d'une synergie étroite entre l'équipe informatique d'Urban, Paradigm et l'ensemble des communes partenaires. Ce modèle, à la fois transparent et structurant, favorise la convergence des intérêts régionaux et nationaux au service de l'intérêt public.

* API = Application programming interface = programme permettant à deux applications distinctes de communiquer entre elles et d'échanger des données.

4 ORIENTATION CLIENT

En tant que service public, Urban accorde une importance centrale à la qualité de ses services. Son ambition est d'améliorer en continu son organisation interne afin de répondre aux besoins du public et de ses partenaires. Urban place ainsi ses utilisatrices et utilisateurs – internes comme externes – au cœur de son action, en menant une politique de pédagogie et de sensibilisation à ses métiers. ● Urban investit dans des outils numériques performants, facilitant le suivi rigoureux des procédures tout en respectant les délais légaux. Cette approche s'accompagne également d'une volonté de personnaliser les services et d'en faciliter l'accès. ● Urban s'appuie aussi sur sa cellule Qualité afin de poursuivre le déploiement d'un système de gestion intégré fondé sur la cartographie et la simplification des processus, ainsi que l'utilisation d'indicateurs pertinents et mesurables dans la gestion des métiers. ● Urban veille aussi à renforcer la confiance du public à travers une gestion responsable des données. En 2024, un plan d'action RGPD (Règlement général sur la protection des données) a été mis en œuvre, comprenant la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) et l'organisation de formations obligatoires à destination de l'ensemble du personnel. ● Enfin, Urban veille à la qualité de ses prestations grâce à un service de médiation dédié au traitement des questions ou réclamations citoyennes. Ce service permet d'assurer l'amélioration continue des prestations de l'administration et de corriger d'éventuelles situations problématiques.

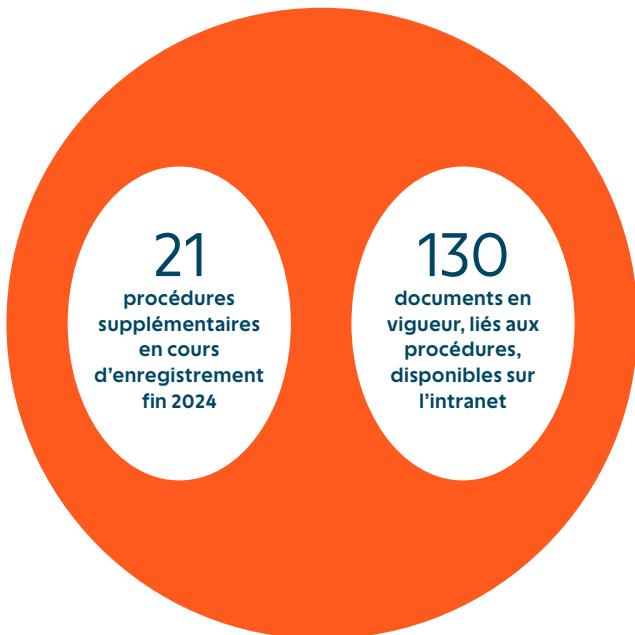
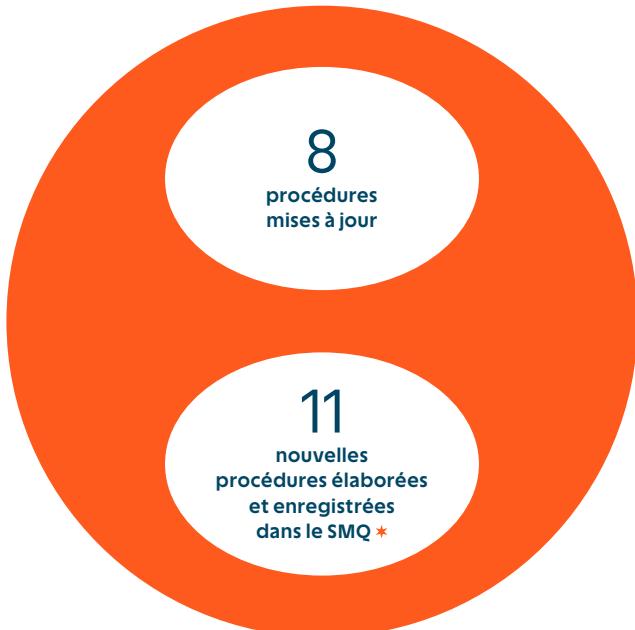


LA CELLULE QUALITÉ

La cellule Qualité accompagne les directions d'Urban dans la cartographie et la formalisation de leurs procédures, afin qu'elles soient reconnues, partagées et facilement transmissibles, ainsi que dans la définition d'indicateurs favorisant une gouvernance efficace et une amélioration continue. Le système qualité contribue également à renforcer l'orientation client et l'efficience de l'organisation.



Bureaux d'Urban au Mont des Arts, lors des Heritage Days/Journées du Patrimoine 2023. Jonathan Ortegat © urban.brussels



* SMQ = Système de Management de la Qualité.

5 PROJETS TRANSVERSAUX

Bien qu'Urban soit organisée en plusieurs directions thématiques, ses projets dépassent souvent les frontières administratives pour mobiliser des expertises variées. Cette approche décloisonnée est renforcée par les directions transversales, dont les actions valorisent la pluridisciplinarité des métiers d'Urban. ● Au-delà du fonctionnement quotidien, Urban initie ou participe également à plusieurs projets transversaux rassemblant des membres de ses différentes directions, ainsi que des partenaires externes, autour d'objectifs communs. L'Alliance Renolition, initiative régionale établie depuis quelques années, illustre cette volonté en fédérant acteurs publics, privés et associatifs autour de la rénovation durable et circulaire du bâti bruxellois. Les équipes d'Urban y participent activement, notamment en pilotant des ateliers thématiques et en représentant l'Alliance à diverses occasions. ● En 2024, cette approche transversale s'est renforcée avec la poursuite et le lancement de plusieurs initiatives. ● Ainsi, Urban a mis en place un coordinateur afin d'assurer le suivi quotidien de la mise en œuvre du plan d'action régional « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale », approuvé par le Gouvernement en mai 2023. Urban s'y implique de manière transversale puisque treize des quatorze actions du plan sont pilotées par des membres des différentes directions, sous la supervision du coordinateur et du comité d'accompagnement. ● Urban a aussi consolidé ses actions en matière d'inclusion avec la mise en place du comité inclusivity, qui renforce et rassemble les différentes commissions et actions d'Urban liées à la diversité et à l'égalité des chances au sein d'un comité unique. ● Urban a également créé le comité d'Urability, dédié à la politique environnementale d'Urban, qui vise à coordonner et renforcer l'action de l'administration face aux enjeux climatiques. ● Enfin, le projet Urban Lab, initié en 2024 et attendu pour 2025, transformera un espace vacant du Mont des Arts en laboratoire d'intelligence collective et d'innovation, conçu comme un espace flexible favorisant la collaboration et les échanges interdisciplinaires entre directions d'Urban, mais aussi avec un public externe. Mené dans une logique de réutilisation des matériaux et de co-construction avec les équipes, il incarne la volonté d'Urban de conjuguer durabilité, créativité et participation. ● Ces différents projets transversaux contribuent à renforcer la cohésion interne et à inscrire l'action d'Urban dans une dynamique collective plus large.



ÉLÉMENTS CLÉS POUR 2024

- **Participation active des équipes d'Urban à la coordination de l'Alliance et au pilotage des ateliers.**
- **Pilotage de l'Atelier Urbanisme et Patrimoine :**
 - Élaboration d'un guide consacré aux bonnes pratiques de rénovation énergétique : réalisation de la 1^{re} phase, consacrée à l'inventaire des études pertinentes existantes, recensant pas moins de 500 études.
 - Rédaction d'une note méthodologique consacrée à la rénovation des ensembles architecturaux, en collaboration avec la SLRB (Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale).
 - Échanges autour des rénovations collectives et des permis groupés.
 - Accompagnement et analyse de certains dossiers Renolab.ID.
 - Lancement d'une collaboration avec les concepteurs de projet autour des typologies et des exemples concrets de projets de rénovation énergétique.
 - Élaboration d'un marché en vue d'inventorier les difficultés juridiques et les freins administratifs rencontrés dans les travaux de rénovation énergétique.
 - Participation à plusieurs workshops avec les communes.
- **Pilotage de l'Atelier Rénovation urbaine :**
 - Analyse et ajustement des objectifs des programmes de revitalisation urbaine en cohérence avec ceux portés par l'Alliance Renolution.
 - Suivi du projet de rénovation groupée orienté petites copropriétés, dans le cadre du CQD « Conscience » à Evere.
 - Suivi du projet de rénovation groupée à l'échelle d'un îlot dans le CACI « Courtrai-Ostende » à Molenbeek-Saint-Jean.
 - Suivi de la mise en réseau des communes autour de la rénovation groupée avec Brulocalis.
 - Collaboration à l'élaboration de la note méthodologique consacrée à la rénovation groupée, pour propriétaire unique.
 - Attention portée à l'intégration de l'économie circulaire dans l'accompagnement des projets de revitalisation urbaine.
 - Attention portée à la création et au développement de communautés d'énergie et de chaleur, par la mise en relation des besoins et des ressources dans les programmes de revitalisation urbaine.
 - Accompagnement et analyse des dossiers Renolab.ID.

- Représentation de l'Alliance à de nombreuses occasions (tables rondes, journées thématiques, etc.) :
- Participation active à la session « Joining Forces to Scale Up Energy Renovation » organisée par Efficient Buildings Europe en collaboration avec la Confédération Européenne des Constructeurs lors de la « EU Sustainable Energy Week ».
- Interventions et mots de bienvenue à la journée « Super-i : Accélérer la rénovation énergétique des logements sociaux en Belgique » de Housing Europe.
- Échange sur le fonctionnement de l'Alliance, des ateliers et des groupes de travail avec l'initiative « Clima i Energia » de la ville de Valence (Espagne).
- Participation à la visite de la délégation de la ville d'Anvers à Bruxelles.
- Rencontre et échanges avec l'équipe de l'Alliance Climat-Emploi-Rénovation, l'homologue de l'Alliance Renolition en Wallonie.
- Présentations du bilan trisannuel de l'Alliance aux équipes d'Urban, à Bruxelles Environnement ainsi qu'à Brupartners, à la Commission régionale de développement (CRD), au pilier BoP@Bruxelles de Constructiv (Building on People), à Agoria, etc.
- Présentation de l'Alliance et des ateliers à l'occasion d'initiatives d'Urban telles que les « Urban Invites » et « Urban Expert Day ».
- Participation à la recherche de solutions pour accélérer, à l'avenir, les permis de rénovation suite aux nouvelles exigences du CoBrACE : préanalyse du périmètre CQD « Conscience » à Evere.
- Participation aux premières étapes du nouveau groupe de travail « Social et Réno ».



CQD « Conscience » à Evere, avenue Notre-Dame, situation avant travaux, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels

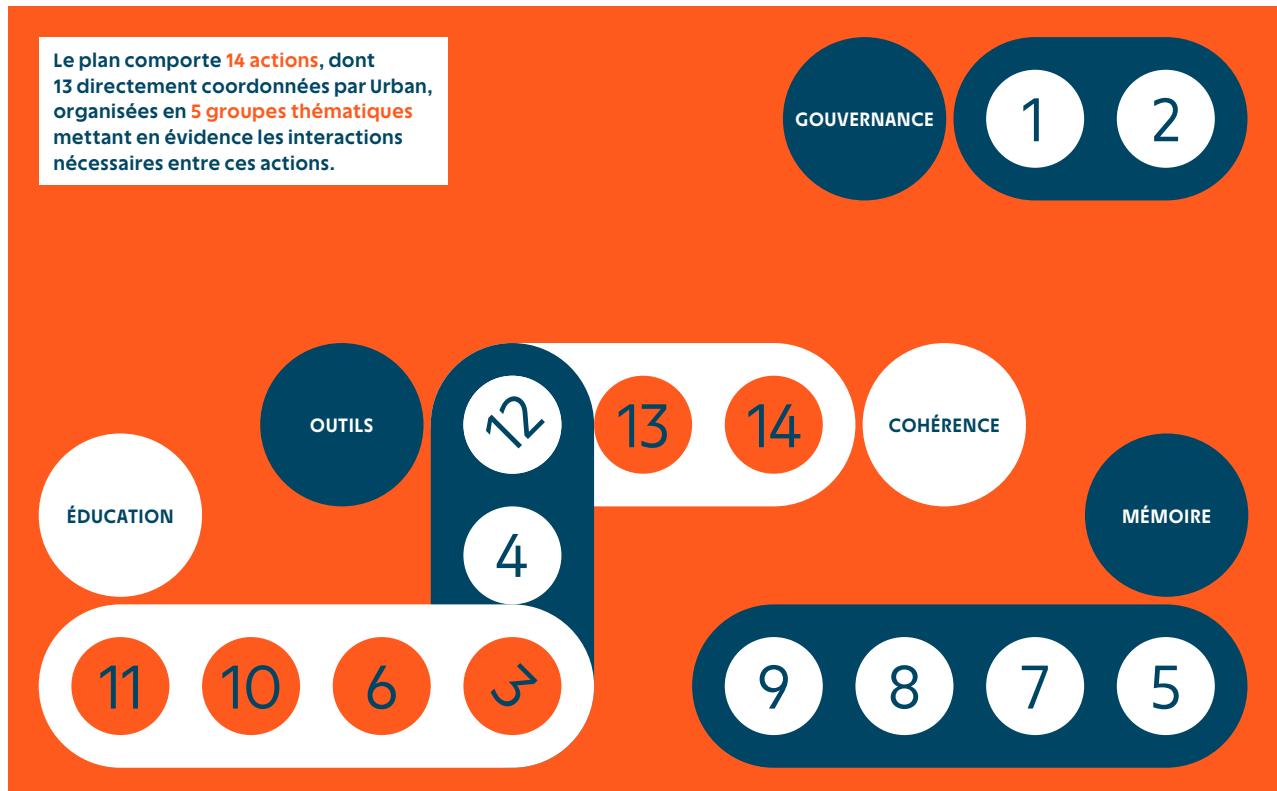
VERS LA DÉCOLONISATION DE L'ESPACE PUBLIC EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Tout au long de 2024 et 2025, Urban pilote le plan d'action « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale » [↗](#), approuvé en mai 2023 par le Gouvernement, sous la supervision d'un comité d'accompagnement chargé de veiller à sa mise en œuvre.

Ce plan d'action concrétise la décolonisation structurelle et inclusive de l'espace public bruxellois dans une démarche de dialogue et de mémoire.

LE PLAN D'ACTION

Le plan comporte 14 actions, dont 13 directement coordonnées par Urban, organisées en 5 groupes thématiques mettant en évidence les interactions nécessaires entre ces actions.



1. Constituer un comité d'accompagnement
2. Recruter un coordinateur
3. Identifier le patrimoine colonial et compléter les inventaires du patrimoine culturel bruxellois
4. Introduire une méthodologie pour l'analyse des demandes de permis d'urbanisme concernant des traces coloniales
5. Étudier le développement d'un centre d'interprétation de la décolonisation
6. Soutenir financièrement les organisations d'éducation et de sensibilisation
7. Étudier la création d'un mémorial
8. Étudier le développement d'un dépôt pour les statues
9. Étudier l'instauration d'une ou de plusieurs journées de commémoration officielle
10. Former et sensibiliser les fonctionnaires régionaux
11. Organiser des actions de sensibilisation
12. Développer avec les communes bruxelloises une méthodologie et des lignes directrices sur le traitement des traces coloniales
13. Encourager la Régie des Bâtiments dans son processus de décolonisation
14. Coopérer avec BELSPO (Belgian Science Policy Office) pour la création d'un centre d'interprétation et de documentation



Intervention performative « Intersections décoloniales », autour de l'installation « The Grand Opening », 1^{re} intervention le 17 août 2024. © Agneskena

ÉLÉMENTS CLÉS POUR 2024

● Coordination :

- Mise en place d'un coordinateur afin de piloter la mise en œuvre du plan d'action, entré en fonction en avril 2024.

● Comité d'accompagnement :

- Mis en place et réuni cinq fois au cours de l'année.
- Suivi du développement des actions mises en chantier.
- Formulation de recommandations sur plusieurs demandes de permis concernant des traces coloniales.

● Actions mises en chantier :

- Identification des traces coloniales dans les répertoires du patrimoine mobilier, immobilier et naturel (action 3).
- Réflexion sur une méthodologie quant au traitement des demandes de permis d'urbanisme (action 4).
- Formation des fonctionnaires des services régionaux (action 8).
- Organisation de deux réunions avec les communes bruxelloises en vue de la contextualisation des toponymes et monuments contestés et du développement d'une signalétique des traces coloniales (action 12).
- Lancement d'une étude de faisabilité et de programmation sur le développement d'un centre d'interprétation de la colonisation (actions 5, 7, 8).

LE COMITÉ INCLUSIVITY

Lancement de la plateforme transversale « inclUsivity » : constitution du comité interne composé de 19 membres issus des différentes directions d'Urban, en vue de décloisonner et mutualiser les actions de l'administration et de renforcer son engagement en faveur de l'égalité des chances et de la diversité.

OBJECTIF

Garantir un accès équitable aux services d'Urban, lutter contre toute forme de discrimination et favoriser l'inclusion sociale dans les actions et métiers de l'administration.

INCLuuuSIVITY

ÉLÉMENTS CLÉS POUR 2024

- Désignation d'un manager « Diversité » et d'un nouveau coordinateur « Égalité des chances ».
- Accompagnement du manager de la diversité dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan « Diversité » d'Urban.
- Organisation et participation aux évènements de sensibilisation lors de différentes journées commémoratives.

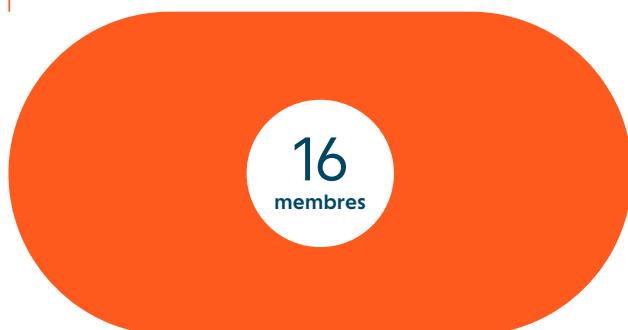
Au-delà du comité inclUsivity, Urban a également entrepris plusieurs actions en matière de diversité et d'égalité des chances :

- Finalisation du rapport « Pour des toilettes publiques inclusives », réalisé par Garance asbl avec le soutien des équipes d'Urban.
- Mise en place d'un cycle de formations commun avec perspective.brussels et equal.brussels visant à élargir l'éventail de formations autour du thème du genre.
- Mise en place d'un coordinateur pour la mise en œuvre du plan d'action « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale ».

**19
membres**

ÉLÉMENTS CLÉS POUR 2024

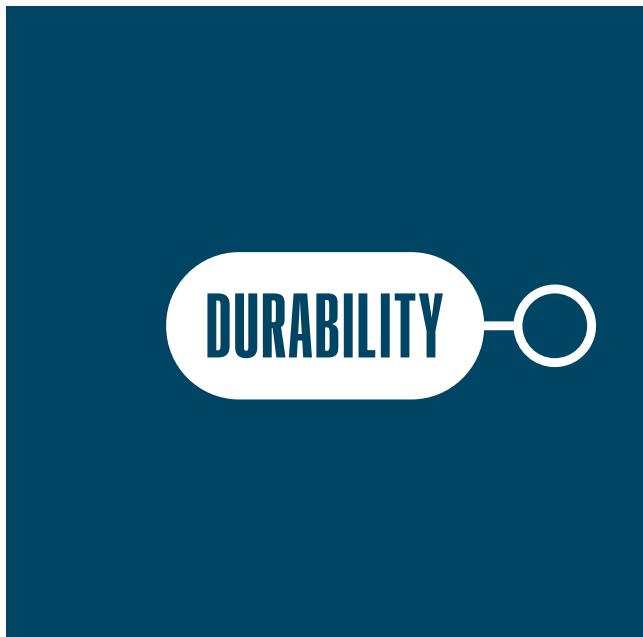
- Adhésion à la Cellule Interdisciplinaire Climat (CIC) : contribution d'Urban à la mobilisation collective des administrations bruxelloises en matière de transition climatique, à travers le partage d'expertises et l'alignement de priorités stratégiques communes.
- Contribution au rapport annuel du Plan Air Climat Énergie (PACE) : participation active d'Urban à la rédaction du rapport, en lien avec les objectifs climat de la Région bruxelloise.
- Candidature au Label Entreprise Écodynamique : démarche visant à valoriser les initiatives écoresponsables et à réaffirmer l'engagement d'Urban au-delà des obligations environnementales.



Lancement de la plateforme transversale « dUrability » : constitution du comité interne composé de 16 membres issus des différentes directions d'Urban, en vue de décloisonner et mutualiser les actions de l'administration et de renforcer son engagement en faveur du climat.

OBJECTIF

Afin de concrétiser les engagements européens pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, le comité centralise et diffuse les stratégies environnementales et climatiques soutenues par ou impactant Urban, dans le but d'intégrer ces enjeux dans les missions de l'administration et de renforcer l'exemplarité de sa gestion administrative.



6 URBANISME

L'urbanisme se situe au croisement de nombreux défis contemporains : préserver les ressources et le patrimoine, réutiliser le bâti existant, promouvoir la mixité sociale et garantir des espaces publics de qualité, tout en assurant un cadre de vie agréable pour toutes et tous. Urban joue un rôle central dans cette transformation, en assurant la mise en œuvre rigoureuse des règlements et des instruments d'exécution de l'urbanisme, au service d'une ville plus durable et inclusive. ● À travers ses missions, comme l'instruction des demandes de permis/certificats d'urbanisme et de lotir, le traitement des saisines du Fonctionnaire délégué, la gestion des charges d'urbanisme, l'instruction des rapports et des études d'incidences sur l'environnement, l'accompagnement de projets structurants ou encore la réalisation d'outils didactiques, Urban poursuit un objectif clair : renforcer l'attractivité de la ville, améliorer la qualité du cadre de vie et faire de chaque projet une contribution durable à la ville en tant qu'écosystème. ● L'année 2024 a notamment été marquée par l'aboutissement du Manuel Espaces Publics, guide pratique d'aide à la conception des espaces publics à Bruxelles, désormais accessible en ligne. Ce manuel a bénéficié d'un travail important de l'équipe BruGIS, notamment pour la réalisation de sa cartographie numérique. ● À travers l'instruction de près de 2.000 demandes de permis en 2024, les équipes d'Urban ont également accompagné de nombreux projets innovants et stratégiques qui traduisent la vision portée par Urban : privilégier la requalification du bâti existant plutôt que sa démolition, densifier là où cela a du sens, préserver les intérieurs d'îlot, encourager la mixité fonctionnelle et sociale, appréhender le patrimoine dans une logique de développement durable et promouvoir une architecture contemporaine de qualité. Cette orientation, inscrite dans la pratique du « bon aménagement des lieux », accompagne les transitions en cours – écologiques, sociales, économiques – et affirme que la ville peut évoluer en valorisant ce qui existe déjà. ● Urban œuvre ainsi quotidiennement à valoriser les projets qui laisseront une empreinte durable sur la ville et sur son développement futur.



FOCUS SUR LES PERMIS D'URBANISME

LES CHIFFRES CLÉS

1.839

demandes traitées

483

traitées par la Direction de l'Urbanisme

89

traitées conjointement par la Direction de l'Urbanisme et la Direction du Patrimoine culturel (permis « uniques » * en cogestion)

229

traitées par la Direction du Patrimoine culturel (permis « uniques » *)

801

décisions sur des permis régionaux

588

avis sur des permis communaux

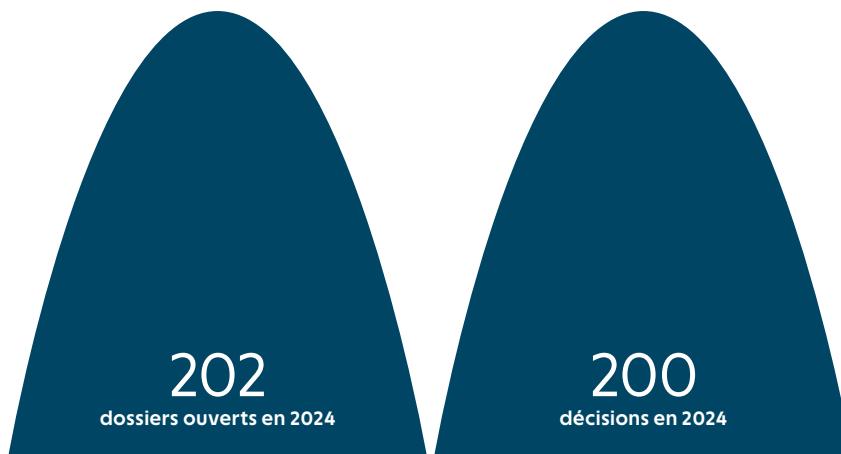
200

décisions sur saisine **

250

demandes classées sans suite

* Parmi ces permis « uniques » sont compris : 143 dossiers relatifs au patrimoine naturel et 86 dossiers relatifs à la restauration du patrimoine bâti. ● Le permis « unique » est un permis d'urbanisme ou de lotir qui touche au patrimoine protégé, à savoir les permis qui concernent un bien qui est – en totalité ou en partie – classé, inscrit sur la liste de sauvegarde ou en cours de classement ou d'inscription. ** Dossiers pour lesquels le Fonctionnaire délégué (FD) se trouve automatiquement saisi.



** Dossiers pour lesquels le Fonctionnaire délégué (FD) se trouve automatiquement saisi.

19.342.378 €
imposés en numéraire à titre
de charges d'urbanisme

OPENPERMITS

OpenPermits  est l'un des sites les plus visités d'Urban à ce jour, avec en moyenne

480.000

visiteuses et visiteurs en 2024

EN TERMES DE DÉLAIS

Permis
régionaux :
99,1 %
de dossiers délivrés dans
le délai prévu par
le nouveau CoBAT

Permis
régionaux et saisines :
92,5 %
de dossiers délivrés dans
le délai prévu par
le nouveau CoBAT

QUARTIER GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE

Situé boulevard Léopold III, en face du bâtiment de l'OTAN, le nouveau Quartier Général de la Défense s'étendra sur plus de 127.000 m², dont 60.000 m² en Région bruxelloise. Ce projet emblématique, qui intègre les prescriptions du Plan d'Aménagement Directeur (PAD), se distingue par une procédure de permis exceptionnelle, menée avec succès sur un site situé à la frontière de deux régions.

● Engagé sur le plan environnemental, le projet mise sur l'économie circulaire avec la réutilisation

des matériaux issus de la démolition, valorise les espaces verts et la biodiversité en préservant 45 % de sol perméable, prévoit la plantation de plus de 600 arbres et intègre une gestion durable des eaux de pluie. ● L'architecture, pensée en harmonie sur l'ensemble du site, s'organise autour d'un patio central favorisant le confort et l'interaction sociale. Elle tient compte de son impact sur l'environnement existant et futur, notamment sur le quartier résidentiel voisin, et veille à s'ouvrir sur l'espace public, en particulier grâce à son centre de conférence. ● Enfin, le projet propose une infrastructure fonctionnelle et accessible, avec des accès différenciés selon les fonctions, et encourage la mobilité douce grâce à la séparation des flux piétons, cyclistes et automobiles.



Projet du nouveau Quartier Général de la Défense par Delta Design (assar architects – art build architects – anma architectes – sweco).
© Delta Design (assar architects – art build architects – anma architectes – sweco)



Projet du nouveau Quartier Général de la Défense par Delta Design (assar architects – art build architects – anma architectes – sweco). © Delta Design (assar architects – art build architects – anma architectes – sweco)

PARC MAX-SUR-ZENNE

Situé au cœur du quartier Nord, le projet Max-sur-Zenne transforme en profondeur le parc Maximilien et ses abords. Porté par Bruxelles Environnement, en collaboration avec Bruxelles Mobilité et la Ville de Bruxelles, ce projet exemplaire s'inscrit dans la volonté régionale de faire de la nature en ville un levier de qualité urbaine. ● Inscrit dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine (CRU) « Citroën-Vergote », il reflète les priorités d'Urban en matière de pacification de l'espace public, de rééquilibrage de ses usages et fonctions, de renforcement du lien entre les quartiers et de mise en œuvre d'un urbanisme de qualité. Il participe également à redonner un aspect de séjour à l'espace public bruxellois en proposant une série de mobiliers et d'activités qui contribuent à en améliorer la convivialité. ● En redonnant vie à 650 mètres de la Senne, jusqu'ici enfouis, le projet replace la rivière au cœur du paysage urbain.

Le parc réaménagé proposera une promenade pittoresque aux berges densément végétalisées, des pontons rapprochant les usagères et usagers de l'eau ainsi qu'un jardin humide préservé face à la station Yser, créant un véritable îlot de nature en plein centre-ville. ● Pensé comme un moteur de transition environnementale, sociale et urbaine, le projet requalifie les voiries aux abords du parc, afin d'y favoriser les mobilités actives. De nouvelles circulations piétonnes et cyclables amélioreront l'accessibilité des espaces publics, tout en reconnectant les quartiers voisins aux logements, équipements et espaces verts. ● Enfin, la ferme Maximilien sera relocalisée dans les bâtiments attenants, et l'un de ses anciens bâtiments sera reconvertis en petit équipement de quartier à vocation sociale. De nouveaux aménagements sportifs complèteront aussi l'offre locale, contribuant à renforcer la mixité des usages et la dynamique du quartier.



Projet de reconversion lourde d'un ancien immeuble de bureaux rue Colonel Bourg à Schaerbeek par AXENT architects. © AXENT architects

COLONEL BOURG 101

Situé à l'angle de la rue Colonel Bourg à Schaerbeek, ce projet concerne la reconversion lourde d'un ancien immeuble de bureaux en un bâtiment mixte. Sa position stratégique, entre le site de Mediapark et le projet de Supersurface * du futur boulevard urbain prévu par le Masterplan « Parkway-E40 » **, en fait le premier d'une série de reconversions qui redessinent l'axe Colonel Bourg. ● Bien que le Masterplan privilégie la reconversion et la rehausse des constructions existantes, la conservation du bâti ne permettait pas d'atteindre les objectifs qualitatifs fixés. Seules les structures et l'implantation des sous-sols ont pu être maintenues. La nouvelle construction adopte une volumétrie compacte et multi-orientée, privilégiant les ouvertures et renforçant l'interaction avec son environnement. ● Le projet Colonel Bourg 101 s'inscrit dans une dynamique de transformation à l'échelle du quartier, où la quasi-totalité des immeubles tertiaires laissent place à des projets résidentiels. Urban y joue un rôle clé en assurant la cohérence des interventions et une vision globale au-delà des projets menés isolément. ● Mêlant logements, commerce et bureaux, le projet adopte une mixité fonctionnelle

adaptée à l'évolution du quartier. Les logements se distinguent par leurs typologies variées et leur confort, avec des intérieurs lumineux, des espaces extérieurs privatisés et une surface moyenne 10 % supérieure à celle des projets neufs à Bruxelles, y compris pour les petites unités. ● Le projet adopte également une approche exemplaire en matière de durabilité. Il privilégie des matériaux à faible impact environnemental, locaux et de réemploi, et intègre des techniques de pointe, permettant au bâtiment de fonctionner de manière neutre en carbone. ● Enfin, les aménagements extérieurs sont pensés pour améliorer le confort des résidentes et résidents. Outre les abords, un vaste toit végétalisé agit comme un tampon contre les îlots de chaleur et retient les eaux pluviales. Il crée également des espaces de convivialité tout en favorisant la biodiversité urbaine, au bénéfice de l'ensemble du quartier.

* Supersurface = large zone végétalisée et dédiée aux modes actifs le long du boulevard. ** « Parkway-E40 » = Masterplan réalisé par perspective.brussels afin de cadrer la reconversion du quartier de bureaux en un axe résidentiel avec un réaménagement apaisé des espaces publics.

SIÈGE SOCIAL D'INFRABEL

Situé le long de la rue de France à Saint-Gilles, au cœur du quartier de la gare du Midi, le nouveau siège social d'Infrabel marque l'entrée sud de Bruxelles et affirme son lien stratégique avec le réseau ferroviaire. Le projet se distingue par une architecture audacieuse, intégrée dans un contexte urbain en pleine mutation. ● Dans une optique de durabilité, il combine l'utilisation de bois préfabriqué et une structure hybride innovante associant bois, béton et métal. Le recours massif au bois pour un immeuble de cette envergure constitue une innovation majeure à Bruxelles. Le projet vise également la certification BREEAM * « Outstanding » (« Remarquable »), notamment grâce à ses panneaux photovoltaïques, ses toitures végétalisées et sa gestion intégrée des eaux pluviales. ● Le futur siège regroupera 1.400 personnes auparavant réparties sur cinq sites, générant une économie importante, et abritera un centre de contrôle ferroviaire sur deux

niveaux. Pensé pour le bien-être des membres de son personnel, le projet favorisera la luminosité, la flexibilité des espaces et l'ouverture sur le quartier, grâce à un socle vitré permettant un dialogue dynamique avec l'espace public. ● En remplaçant 60.000 m² de bureaux obsolètes par 35.000 m² d'espaces plus performants, en renforçant la mobilité douce, en sécurisant les abords des quais Eurostar et en intégrant de nouveaux espaces verts en toiture comme au sol, le projet contribue activement à la revitalisation du quartier de la gare du Midi.

* La certification BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) est une méthode d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments.

LE MANUEL ESPACES PUBLICS

Fruit d'une démarche collective initiée en 2021, la rédaction du Manuel Espaces Publics s'est concrétisée en 2023 grâce à une large collaboration entre partenaires régionaux et communaux, réunis au sein de groupes de travail thématiques.

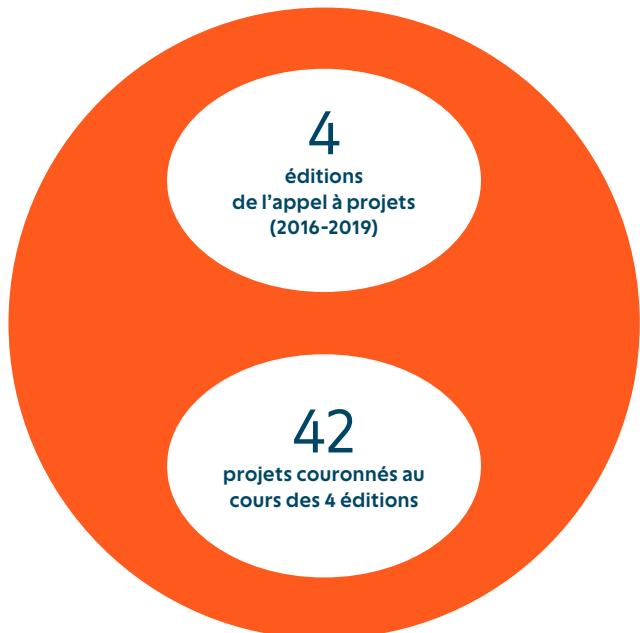
Ce travail a permis de formuler une vision partagée et de proposer des solutions concrètes pour l'aménagement des espaces publics bruxellois. Entre décembre 2023 et juillet 2024, le Manuel

a été finalisé et digitalisé, notamment grâce à l'intégration de ses différentes cartes sur la plateforme Brugis, en vue de sa diffusion auprès du grand public.

09.07.2024

Mise en ligne du Manuel
via une page dédiée
sur le site web d'Urban

L'ACTUALITÉ DES PROJETS BE.EXEMPLARY



archiweek 2024, projet Usquare (ancienne école royale de gendarmerie d'Ixelles), projet lauréat be.exemplary 2019, nommé lors de la 3^e édition du Brussels Architecture Prize. Jules Toulet © urban.brussels

12

lauréats ont clôturé leur dossier en 2024

BRUNFAUT

Lauréat 2016, à Molenbeek-Saint-Jean

BUDA

Lauréat 2016, à Neder-Over-Heembeek

KERSBEEK

Lauréat 2017, à Forest

FINSTRAAT

Lauréat 2018, à Molenbeek-Saint-Jean

JASPAR

Lauréat 2018, à Saint-Gilles

AMBASSADE

Lauréat 2018, à Schaerbeek

GRANDE-HALLE

Lauréat 2018, à Molenbeek-Saint-Jean

MUTSAARD

Lauréat 2018, à Laeken

RECPARK

Lauréat 2018, à Anderlecht

MAISON SANS SOUCI

Lauréat 2019, à Ixelles

VAS 13

Lauréat 2019, à Anderlecht

USQUARE FEDER

Lauréat 2019, à Ixelles



archiweek 2024, Recypark Demets à Anderlecht, projet lauréat be.exemplary 2018, nommé lors de la 3^e édition du Brussels Architecture Prize. Jonathan Ortegat © urban.brussels



5
chantiers ont
continué en 2024

MABO
Lauréat 2016, à Bruxelles
ZIN
Lauréat 2019, à Bruxelles
**ÉCOLE
SECONDNAIRE
PLURIELLE**
Lauréat 2019, à Molenbeek-Saint-Jean
MARIËNDAAL
Lauréat 2019, à Neder-Over-Heembeek
VANDEUREN
Lauréat 2019, à Ixelles

1
chantier, le dernier, devrait
commencer en 2025

RASSON
Lauréat 2019, à Schaerbeek

► Les chantiers des projets lauréats s'achèvent progressivement et continuent d'inspirer d'autres initiatives, par exemple lors des actions culturelles d'Urban, comme l'archiweek, où les projets sont présentés et leurs démarches de construction innovantes et reproductibles mises en valeur.

7 PATRIMOINE CULTUREL

Le patrimoine est au cœur de l'action d'Urban et mobilise l'ensemble de ses métiers pour le préserver, le valoriser et le transmettre aux générations futures. Ces missions visent à mettre en lumière la richesse de notre héritage bruxellois, renforcer la fierté qu'éprouvent les Bruxelloises et Bruxellois pour leur ville, et inscrire cette démarche dans une vision urbaine, culturelle et durable. ● À ce titre, Urban mène une politique environnementale visant à concilier protection patrimoniale et performance énergétique des bâtiments protégés. L'accompagnement technique et l'aide financière au public sont au cœur de cette dynamique, pour garantir la mise en valeur et la pérennité du patrimoine. ● En 2024, Urban a poursuivi cet engagement, notamment à travers le travail d'inventorisation. L'année a été marquée par la valorisation du patrimoine contemporain avec l'inventaire thématique 1939-1999, mais aussi par la publication de l'inventaire légal du patrimoine immobilier : pas moins de 40.000 biens et 3.000 arbres remarquables sont désormais inscrits à l'inventaire légal régional. Les équipes ont aussi suivi et accompagné de nombreux chantiers de restauration emblématiques, mettant en valeur la diversité de notre héritage bruxellois. ● Le patrimoine bruxellois a également rayonné à l'international, que ce soit à travers la restauration de perles de l'Art nouveau, le Label du Patrimoine européen décerné au Théâtre Royal de Toone par la Commission européenne ou encore l'inscription de la culture foraine en France et en Belgique sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. ● Le patrimoine archéologique n'est pas en reste. La publication de l'*Urban Research #02* dédié aux fouilles du Parking 58, la découverte d'ossements quaternaires sur le chantier du métro Toots Thielemans ou encore l'organisation du 25^e colloque du Conseil européen d'archéologie à Bruxelles, illustrent le travail mené par les équipes pour mettre en lumière les éléments essentiels à la compréhension de notre territoire régional. ● Enfin, Urban poursuit la modernisation de ses pratiques patrimoniales avec des projets numériques d'envergure, comme en témoigne le travail d'accompagnement d'Urban sur la reconstitution virtuelle inédite des intérieurs du Palais Stoclet, tels qu'ils se présentaient entre 1911 et 1918, pour l'exposition « *Stoclet 1911 Restitution* ». ● À travers l'ensemble de ces actions, Urban porte une vision vivante, accessible et durable du patrimoine, en en faisant à la fois un héritage commun à préserver, un levier de transition et une fierté collective.



PROCÉDURES ENTAMÉES

8

monuments

- Café « Au Daringman », rue de Flandre 37 à Bruxelles
- Café « Au Laboureur », au coin de la rue de Flandre et de la rue Lepage à Bruxelles
- Maison néoclassique, rue du Chien Vert 8 à Molenbeek-Saint-Jean
- Aile « Janlet », faisant partie du musée de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, rue Vautier 29 à Bruxelles
- Église Saint-Rémi, boulevard du Jubilé à Molenbeek-Saint-Jean
- Château d'eau et centrale électrique de Tour et Taxis, avenue du Port 104 à Bruxelles
- Ancien studio de danse et appartement du chorégraphe Maurice Béjart, rue de la Fourche 49-51 à Bruxelles
- Œuvre « La Maturité » située sur le square compris entre le Marché au Bois, la rue Ravenstein, la rue Montagne du Parc et la rue des Douze Apôtres à Bruxelles (sauvegarde)

2

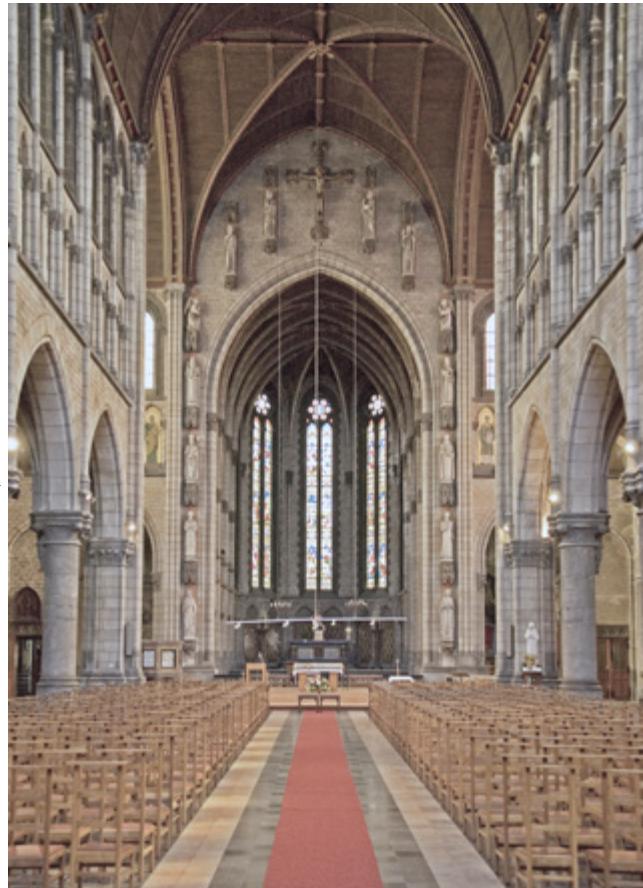
ensembles

- Entreprise de bois « Bois Watteau », rue Delaunoy 94-114 à Molenbeek-Saint-Jean (sauvegarde)
- Aile « De Vestel » (ou bâtiment scientifique) et bâtiment du service de géologie de Belgique du musée de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, rue Vautier 29 et rue Jenner 13A à Bruxelles (sauvegarde)

2

sites

- Tilleul argenté pleureur (*Tilia petiolaris*), rue de Linthout 93 à Schaerbeek, rue Vergote à Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert (sauvegarde)
- Tilleul à larges feuilles, rue du Ministre à Watermael-Boitsfort (sauvegarde)



Église Saint-Rémi à Molenbeek-Saint-Jean, photo 2007.
A. de Ville de Goyet © urban.brussels

PROCÉDURES DÉFINITIVES

9

monuments

- Bâtiment construit selon les plans de 1962-1967 de l'architecte René Stapels, rue du Mail 50 à Ixelles (sauvegarde)
- Anciennes Papeteries « De Ruysscher », actuel Institut Anneessens-Funck, rue de la Grande Île 39 et rue des Six Jetons 1 à Bruxelles
- Ancienne maison du poète Maurice Carême et son jardin, avenue Nellie Melba 14 à Anderlecht
- Résidence « Val du Roi », rue de Belle-Vue 2 et avenue du Général de Gaulle 52 à Ixelles
- Immeuble comprenant le bureau et l'appartement personnel de l'architecte Simone Guillissen-Hoa, rue Langeveld 21 à Uccle
- Synagogue israélite orthodoxe de Bruxelles, rue de la Clinique 67A à Anderlecht
- Maison « De Decker », avenue Montjoie 118 à Uccle
- Maison « Rombaut-Deplus », avenue Armand Huysmans 196 à Ixelles
- Partie ouest de l'ancien jardin de l'« Hôtel Danckaert », rue Meyerbeer 35 à Forest (extension de classement)

1

ensemble

- Immeubles et leur jardins, rue du Trône 216 et 218 à Ixelles



Château d'eau et centrale électrique de Tour et Taxis, photo 2022.
© Séverin Malaud

NON-ENTAME DE CLASSEMENT

1

site

- Avenue du Port à Bruxelles et Molenbeek-Saint-Jean

1

monument et site

- Square compris entre le Marché au Bois, la rue Ravenstein, la rue Montagne du Parc et la rue des Douze Apôtres à Bruxelles

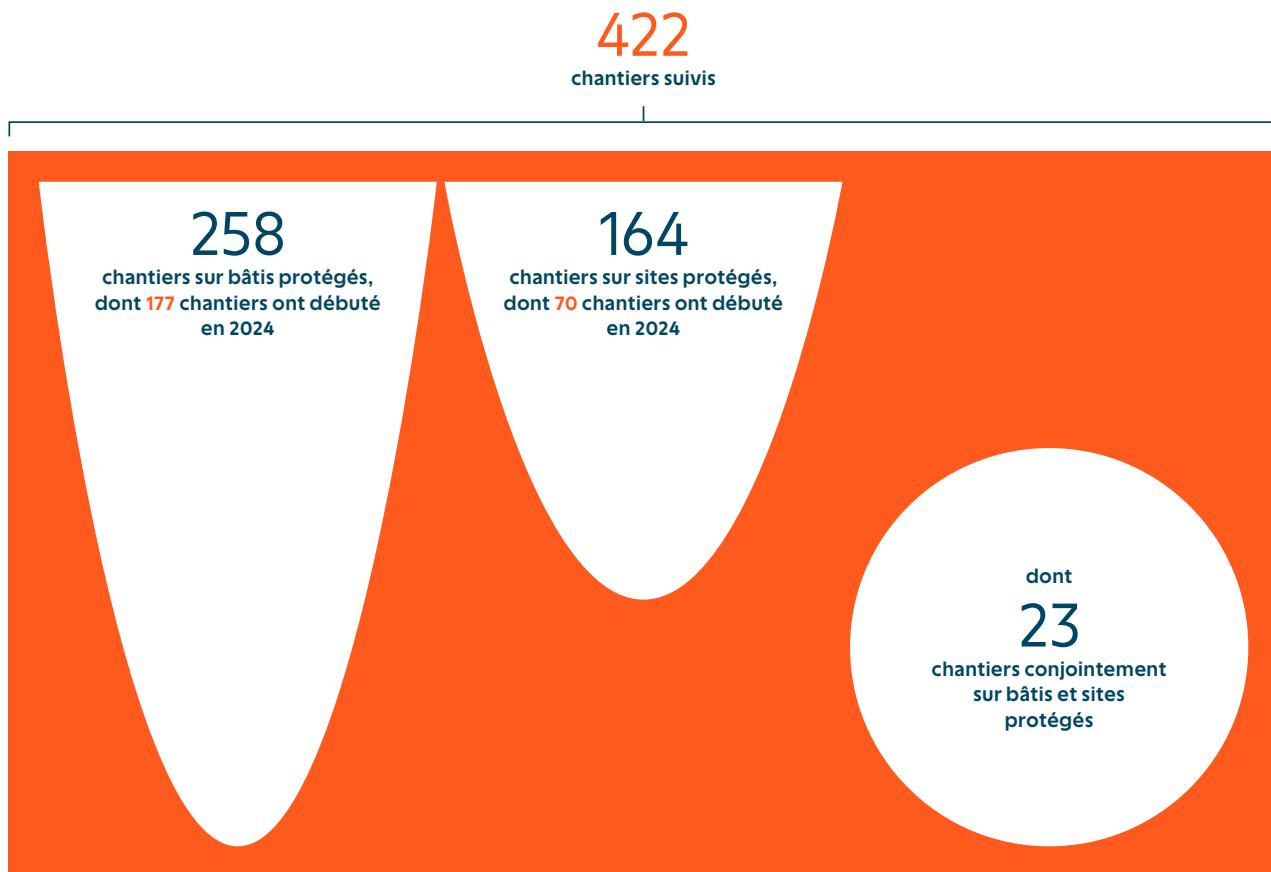
1

monument

- Ancienne maison communale d'Uccle, parvis Saint-Pierre 24 et place Homère Goossens 1 à Uccle

LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTÉGÉ

LES CHANTIERS DE RESTAURATION



LES SUBVENTIONS PATRIMOINE OCTROYÉES





Restauration de l'Hôtel communal de Forest par ORIGIN Architecture & Engineering, classé depuis le 22 octobre 1992, photo 2025.
D. Serati © urban.brussels



Restauration de l'ancienne Maison Vanderborght, accueillant la Maison de l'Ordre français des Avocats du barreau de Bruxelles, classée depuis le 27 mai 1999, par les bureaux EPOC architecture et Architectures Parallèles, photo 2025. © Séverin Malaud

Restauration de la Maison Roosenboom ou maison Beeckmans, classée depuis le 7 décembre 1981, par Architectures Parallèles, lors des Heritage Days/ Journées du Patrimoine 2023.
Jonathan Ortegat © urban.brussels

QUELQUES CHANTIERS DE RESTAURATION EMBLÉMATIQUES

PATRIMOINE IMMOBILIER

CHANTIERS TERMINÉS

- Restauration des toitures de l'Hôtel Solvay à Bruxelles.
- Restauration et rénovation complète de l'Hôtel Astoria, rue Royale à Bruxelles.
- Restauration de la Maison Roosenboom ou maison Beeckmans, de style Art nouveau, rue Faider 83 à Ixelles.
- Restauration et extension d'une des plus anciennes piscines encore en fonction à Bruxelles : la piscine d'Ixelles.
- Restauration du Passage du Nord à Bruxelles et restitution de ses deux dômes historiques.
- Restauration des façades classées et de la toiture de la Taverne l'Espérance, rue du Finistère 1 à Bruxelles.
- Restauration des volets de 72 logements des cités-jardins Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort.
- Restauration et rénovation du bâtiment du Rectorat de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) à Ixelles.
- Restauration de l'Hôtel communal de style Art Déco de Forest.
- Restauration et rénovation du Lycée Émile Jacqmain à Bruxelles.
- Restauration de la façade et des menuiseries extérieures de l'ancienne maison de l'architecte François Hemelsoet, avenue Princesse Élisabeth à Schaerbeek.
- Restauration et rénovation de la Maison Verhaegen, conçue par Willy Van Der Meer, à Etterbeek.
- Restauration de l'ancienne Maison Vanderborght, place Jean Jacobs 17, qui deviendra la Maison de l'Ordre français des Avocats du barreau de Bruxelles.

CHANTIERS POURSUIVIS

- Restauration de la façade du Palais de Justice située du côté de la place Poelaert à Bruxelles.
- Restauration et amélioration énergétique de la Cité Moderne à Berchem-Sainte-Agathe
- Restauration et rénovation intérieure de la Maison Pelgrims à Saint-Gilles.

CHANTIERS DÉBUTÉS

- Rénovation, reconstruction partielle et restauration des éléments d'origine de l'ancien Théâtre des Variétés à Bruxelles.
- Restauration et réhabilitation complète du site de l'Abbaye de Forest en pôle culturel, dans le cadre du CQD « Abbaye ».



Restauration de l'Hôtel Astoria, classé depuis le 21 septembre 2000, par l'atelier d'architecture Ma², photo 2024.
© Serge Brison, avec l'aimable autorisation de Ma²



CQD « Abbaye » à Forest, chantier de réhabilitation du site de l'abbaye de Forest en pôle culturel « ABY », classé depuis le 8 septembre 1994, par a practice. et :mlzd, photo 2025. Séverin Malaud © urban.brussels



Restauration et rénovation de la Maison Verhaegen à Etterbeek, classée depuis le 16 juillet 2020, par OSA architectes, photo 2021. © Séverin Malaud



Parc de la Sauvagère à Uccle, classé, photo 2010.
A. de Ville de Goyet © urban.brussels



Chantier du curage des marais du Moeraske à Evere, classé, photo 2024.
© urban.brussels

PATRIMOINE NATUREL

CHANTIERS RÉALISÉS

- Curage du Moeraske, marais de la vallée de la Senne à Evere.
- Mise en place de bordures le long des pelouses au parc de Bruxelles (parc Royal).
- Aménagement des abords de la villa du Kattekasteel sur le site du Vogelzang à Anderlecht.
- Restauration du jardin de l'Hôtel Wielemans à Bruxelles.
- Démolition d'un mur au pied du platane de la rue d'Hoogvorst à Schaerbeek.

CHANTIERS POURSUIVIS

- Gestion des eaux pluviales et égouttage des cités-jardins Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort.

CHANTIERS DÉBUTÉS

- Abattages d'arbres et replantations en voirie au Berensheide au cœur des cités-jardins Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort.
- Restauration de la mare et des aménagements en rocallie au parc de la Sauvagère à Uccle.
- Restauration de l'étang du Neckersgat à Uccle.

PATRIMOINE IMMOBILIER

- Restauration et rénovation de l'ensemble des façades, espaces intérieurs classés et non classés, et mise en lumière scénographique de l'Hôtel Métropole à Bruxelles.
- Mise en lumière du Musée Horta, de l'Hôtel van Eetvelde et de la Maison Cauchie.
- Restauration de la cage d'escalier de l'atelier du Musée Horta à Saint-Gilles.
- Restauration des façades et des toitures de l'ancienne maison de réception et de l'aile ouest de l'Hôtel van Eetvelde à Bruxelles.
- Intégration d'un ascenseur panoramique à la KBR (Koninklijke Bibliotheek | Bibliothèque royale) à Bruxelles, dans le respect du patrimoine, reliant l'entrée principale à la terrasse en toiture, et marquant une avancée significative dans l'amélioration de l'accessibilité à ce site emblématique.

PATRIMOINE NATUREL

- Restauration du parc Raspail à Uccle.
- Restauration du jardin classé de la maison personnelle de l'architecte Georges Volckrick à Watermael-Boitsfort.

* Le permis « unique » est un permis d'urbanisme ou de lotir qui touche au patrimoine protégé, à savoir les permis qui concernent un bien qui est – en totalité ou en partie – classé, inscrit sur la liste de sauvegarde ou en cours de classement ou d'inscription.



Hôtel Métropole, place De Brouckère à Bruxelles, classé depuis les 25 février 2002 et 13 juillet 2023, photo 2009. Eberlin-Brunetta © urban.brussels

FOCUS SUR L'ARCHÉOLOGIE

LES CHANTIERS ARCHÉOLOGIQUES

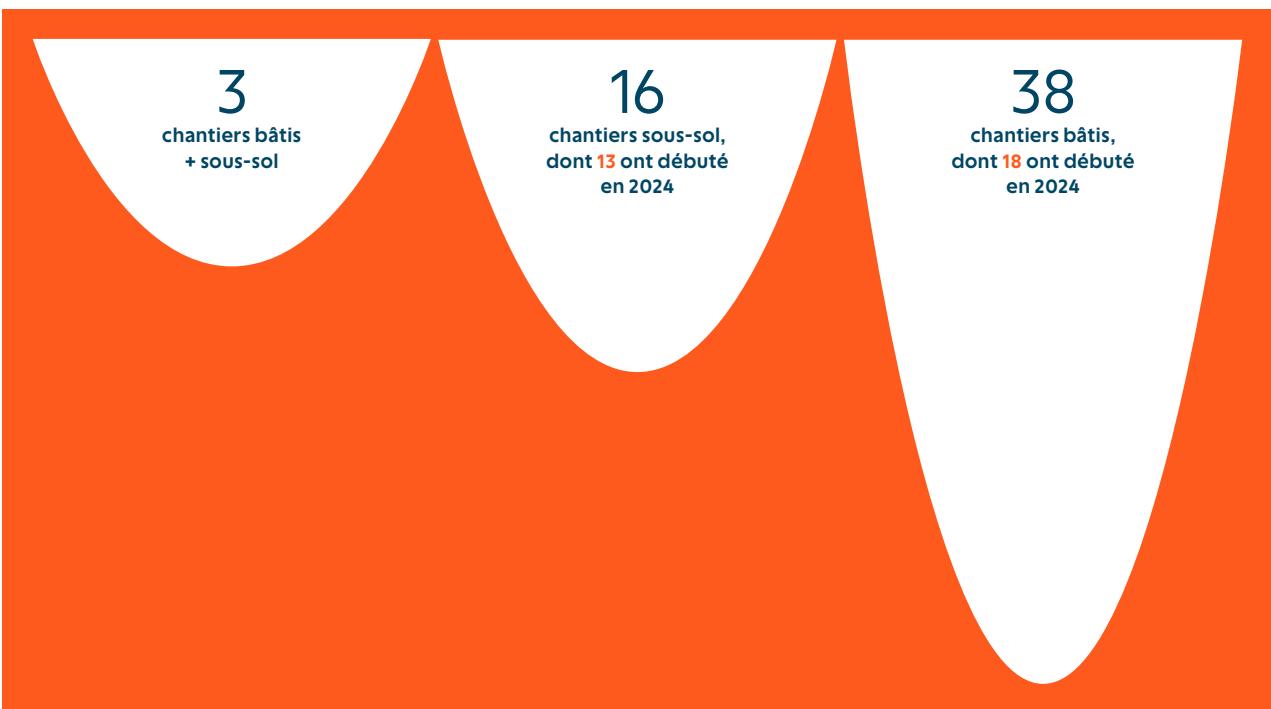
57

chantiers archéologiques menés, dont 31 ont débuté en 2024

3
chantiers bâtis
+ sous-sol

16
chantiers sous-sol,
dont 13 ont débuté
en 2024

38
chantiers bâtis,
dont 18 ont débuté
en 2024



LE LABORATOIRE ARCHÉOLOGIQUE D'URBAN



Défense de mammouth mise au jour sur le chantier de la future station Toots Thielemans à Bruxelles (chantier du Métro 3). © urban.brussels

249

sachets d'objets issus
des chantiers archéologiques,
acheminés au laboratoire

3.246
objets traités
et repris dans
la collection
archéologique

864
objets
inventoriés

ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

- **Maison « Le Faucon », rue de la Tête d'Or 9-11 à Bruxelles :** découverte d'une cave et de vestiges muraux de l'époque médiévale exceptionnellement bien conservés malgré le bombardement de Bruxelles en 1695.
- **Ancien café « Le Renard », rue Haute 233 à Bruxelles :** étude dendrochronologique d'une charpente, construite à l'aide d'arbres dont la date d'abattage se situe en automne-hiver 1545-1546.

ARCHÉOLOGIE DU SOUS-SOL

- **Chantier du Métro 3 à Bruxelles :** mise au jour d'éléments de la seconde enceinte urbaine du 14^e siècle, ainsi que de couches de rivière pré-holocènes ayant conservé plusieurs ossements de mégafaune, dont des restes de mammouth.
- **Chantier de la place Royale à Bruxelles :** découverte des murs de l'Aula Magna, la prestigieuse salle d'apparat du Palais du Coudenberg.
- **Chantier de la place de la Vaillance à Anderlecht :** évaluation du potentiel archéologique avec la mise en évidence de niveaux d'habitation remontant au moins jusqu'au 13^e siècle.



Mise au jour d'une cave datant des 18^e-19^e siècles, appartenant à une maison qui se trouvait à cet emplacement avant l'aménagement de l'actuelle place de la Vaillance à Anderlecht. © urban.brussels

LES CHIFFRES CLÉS DES INVENTAIRES AU 31.12.2024

NOUVEAUTÉ

Depuis le 19 août 2024, l'inventaire légal du patrimoine immobilier (comprenant les monuments, arbres remarquables et ensembles) est publié au Moniteur belge. Concrètement, tous les éléments repris dans les inventaires du patrimoine **architectural** et **naturel** avant cette date font désormais partie de l'inventaire légal, tandis que les ajouts postérieurs relèvent de l'inventaire indicatif.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ➔

INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL ➔

26.698
fiches

82.892
objets
iconographiques

Publication de l'inventaire
du cœur historique de Jette ➔

Publication de l'inventaire thématique
du patrimoine architectural 1939-1999 ➔

520

arbres actualisés
dans l'inventaire des arbres remarquables



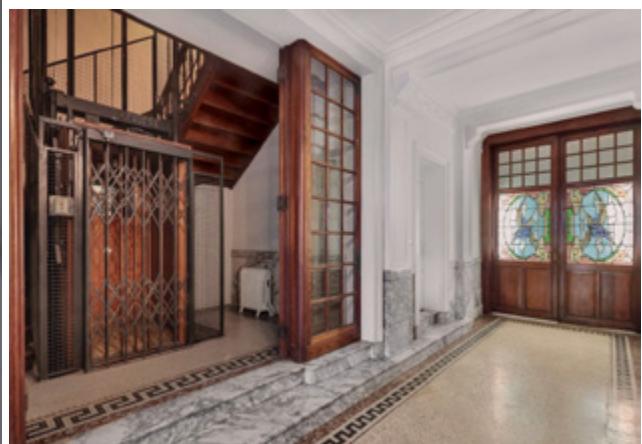
Église Notre-Dame du Blankedelle à Auderghem, inscrite à l'inventaire légal le 19 août 2024 et reprise à l'inventaire du patrimoine architectural 1939-1999, photo 2022. Philippe Braquenier © urban.brussels



Résidence « Arc-en-Ciel » à Molenbeek-Saint-Jean, inscrite à l'inventaire légal le 19 août 2024 et reprise à l'inventaire du patrimoine architectural 1939-1999, photo 2020. Maud Faivre © urban.brussels



Tirage en plâtre de la collection de modèles du Musée Horta, reprise sur le site de l'inventaire mobilier. © urban.brussels



Ascenseur historique avenue Louis Lepoutre 39 à Ixelles, reconnaissance de sa valeur historique le 8 avril 2022, photo 2020. © Henri Lust

25

dossiers repris à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la Région bruxelloise, initié en 2017, dont le dernier en date en 2024, relatif à la **célébration de la Pride à Bruxelles**

3

candidatures introduites en 2024



Pin's drapeau arc-en-ciel LGBTQIA, repris sur le site de l'inventaire mobilier, photo 2022. © Musées de la Ville de Bruxelles

ACTUALITÉS DU PATRIMOINE INTERNATIONAL À BRUXELLES

PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

- 1 dossier, coordonné par Urban, inscrit depuis décembre 2024 à l'UNESCO : la culture foraine en France et en Belgique.
- 2 dossiers de candidature introduits en 2024 pour une reconnaissance à l'UNESCO :
 - la tradition des marionnettes à tringles à Bruxelles ;
 - l'art éphémère des tapis de fleurs.
- Participation active au 19^e Comité du patrimoine culturel immatériel, tenu en 2024 au Paraguay.

LABEL DU PATRIMOINE EUROPÉEN

- 1 dossier bruxellois récompensé par le « Label du Patrimoine européen 2023-2024 » : le Théâtre Royal de Toone.
- 2 candidatures sélectionnées pour le « Label du Patrimoine européen 2025-2026 » dans le cadre du jury de la présélection belge, organisé en 2024 par Urban.

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

- Contribution au rapport périodique de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Participation active au 46^e Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, tenu en 2024 en Inde, au sein de la délégation de la Belgique, membre élu du Comité depuis 2021 pour un mandat de quatre ans.

AUTRES ACTUALITÉS

- 37 participations à des réunions dans le cadre de la mission de suivi d'Urban des Conventions internationales.
- 10 comités de suivi du patrimoine bruxellois à l'UNESCO (patrimoine mondial et patrimoine immatériel).
- Participation au colloque consacré au rôle de la culture et du patrimoine culturel ainsi qu'à la cérémonie de remise du « Label du Patrimoine européen 2023-2024 » décerné par la Commission européenne, qui se sont tous deux tenus à Anvers dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne 2024.

► Rendez-vous [page 105](#) pour en savoir plus sur la participation des équipes d'Urban à la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne 2024.

LE SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES (CRMS)

459
dossiers

117
avis dans le cadre de demandes de permis unique (PU) dont :
77 avis conformes
25 avis préalables à l'introduction d'une demande de permis unique
3 demandes de complément d'information
1 avis dans le cadre de suivi après permis unique délivré
1 avis dans le cadre de plans de gestion nature
10 demandes d'avis *

260
avis dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme dont :
225 avis sur des dossiers de PU
1 avis sur des plans d'urbanisme (RRUZ, RRU, PRDD, PCD, CQD, PRAS, RCU, RCUZ, PAD)
25 demandes d'avis **
9 demandes d'avis *

47
prises de position de la CRMS et participations à des réunions de projet

33
avis dans le cadre de procédures de classement / d'inscription sur la liste de sauvegarde dont :
32 avis rendus
1 demande d'avis *

2
avis dans le cadre de réflexions générales thématiques

23
séances plénières (17 séances plénières + 6 extraordinaires)

128
visites et réunions (hors réunions de projet) avec participation de la CRMS

Demandes d'avis traitées administrativement par le secrétariat de la CRMS (Urban) en juillet, sans avis de la CRMS, en raison : * soit de l'impossibilité pour la CRMS de réunir le quorum pendant les congés scolaires d'été ; ** soit parce que la demande est hors des dispositions du CoBAT.

8 RÉNOVATION URBAINE

La rénovation urbaine constitue un levier majeur pour améliorer durablement la qualité de vie des Bruxelloises et Bruxellois, en particulier dans les quartiers fragilisés. ● Afin de soutenir ces ambitions, les équipes d'Urban assurent quotidiennement le suivi et la mise en œuvre des programmes opérationnels – Contrats de Quartiers Durables (CQD), Contrats de Rénovation Urbaine (CRU), Politique de la Ville (PdV) et désormais les Contrats d'Axe et Contrats d'îlot (CACI) – accompagnant ainsi le développement territorial de la Région, en conciliant enjeux sociaux, socio-économiques et climatiques. Elles assurent également, dans le cadre du régime Renolution, l'octroi de primes contribuant à l'amélioration durable du bâti bruxellois. ● En 2024, plusieurs jalons ont marqué ces dynamiques : à commencer par l'approbation par le Gouvernement des deux premiers programmes des CACI, visant notamment à dédensifier les îlots, requalifier le bâti et les espaces publics, et promouvoir le partage d'énergie renouvelable. ● Parallèlement, 2024 a été l'occasion de célébrer les 30 ans des CQD : depuis 1994, près de 100 programmes, répartis en 26 séries, ont permis la réalisation de centaines de projets et d'initiatives socio-économiques, renforçant la qualité de vie dans les quartiers ainsi que le vivre-ensemble et la cohésion sociale, et inspirant les politiques de rénovation urbaine même à l'international. ● Le régime des primes Renolution connaît depuis plusieurs années une augmentation spectaculaire : les demandes sont passées de 5.692 en 2023 à 8.592 en 2024. Malgré des effectifs réduits et un contexte budgétaire contraint, les équipes ont pu maintenir la continuité du traitement des dossiers grâce à leur engagement, leur solidarité et leur professionnalisme. ● Enfin, la politique de préemption connaît elle aussi une hausse considérable et a doublé son activité depuis 2020, avec plus de 630 ventes notariales traitées en 2024, confirmant son rôle stratégique dans le développement urbain. ● À travers ces actions, Urban poursuit sa vision : transformer Bruxelles de manière durable et inclusive, valoriser le bâti existant et inscrire chaque intervention dans une démarche à long terme qui bénéficie à l'ensemble de la population et du territoire.



BILAN DES RÉALISATIONS

A

CQD « PARVIS- MORICCHAR » (SAINT-GILLES)

- Reconversion de l'ancien site Renault, rue de l'Hôtel des Monnaies 137-139 à Saint-Gilles, en une crèche de 28 places, 9 nouveaux logements (financés par citydev.brussels) et un accès au Parc Coenen situé en intérieur d'ilot. Le réaménagement du parc fait également partie de l'opération.

B

CQ « SCEPTRE » (IXELLES)

- Aménagement par Beliris d'une passerelle cyclo-piétonne entre la rue du Sceptre et la rue Gray, comprenant un escalier aménagé le long du talus ferroviaire de la ligne 161 ainsi que de nouveaux éclairages et plantations.



CQD « Parvis-Morichar » à Saint-Gilles, crèche par Urban Platform, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels

C

CQD « POGGE » (SCHAERBEEK)

- Aménagement des espaces publics du cœur historique de Schaerbeek : de la place Colignon à l'avenue Louis Bertrand, en passant par les places Pogge et Houffalize, ces espaces ouverts sont désormais reliés en intégrant davantage de végétation et en favorisant la biodiversité, les modes de déplacement doux et la sécurité des piétons.

30 ANS DES CQD

Sans oublier les nombreuses initiatives qui ont marqué l'année 2024 à l'occasion des 30 ans des Contrats de Quartiers Durables (CQD). ● Urban a en effet organisé, tout au long de l'année, une série d'actions culturelles mettant en lumière le travail accompli depuis 1994 par ses équipes et par ses partenaires, et permettant de mieux faire connaître cette politique de rénovation urbaine opérationnelle et inclusive.

► Pour en apprendre davantage, rendez-vous [page 4](#) et découvrez le focus spécialement dédié à cet anniversaire.

LES SUBSIDES LIQUIDÉS POUR LES CQD

25.756.621 €



CQD « Parvis-Morichar » à Saint-Gilles, crèche par Urban Platform, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels

BILAN DES RÉALISATIONS

CRU 1

CITROËN-VERGOTE (BRUXELLES-VILLE / MOLENBEEK- SAINT-JEAN)

- Octroi du permis d'urbanisme pour le réaménagement complet du parc Maximilien, renommé parc Max-sur-Zenne, à Bruxelles-Ville.



CRU 2 « Brabant-Nord-Saint-Lazare », chantier de la Hip Hop School à Schaerbeek par CENTRAL, photo 2025. Séverin Malaud © urban.brussels

GARE DE L'OUEST (ANDERLECHT / MOLENBEEK- SAINT-JEAN)

- Travaux d'étanchéité de la toiture de la gare de Cureghem et réalisation de plusieurs fresques participatives par l'asbl « Les îles Mardi » sur les façades du bâtiment à Anderlecht.

- Octroi du permis d'urbanisme et attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la place Beekkant à Molenbeek-Saint-Jean.

- Attribution du marché de travaux pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers, chaussée de Mons 409 à Anderlecht.

- Attribution du marché de travaux pour la rénovation de la Maison du Peuple, située entre la chaussée de Mons 423-427 et le quai de l'Industrie 233 à Anderlecht.

- Désignation du bureau d'études Studio Paola Viganò pour l'aménagement du parc de l'Ouest à Anderlecht.



CRU 3 « Gare de l'Ouest » et PdV – Axe 2, chantier du réaménagement de l'ancienne Maison du Peuple d'Anderlecht, inscrite à l'inventaire légal depuis le 19 août 2024, par Czvek-Rigby, photo 2025.
Séverin Malaud © urban.brussels

CRU 2

BRABANT-NORD- SAINT-LAZARE (SCHAERBEEK / SAINT-JOSSE- TEN-NOODE)

- Octroi du permis d'urbanisme pour le réaménagement de la place de la Reine à Schaerbeek.
- Octroi du permis d'urbanisme pour la création d'un logement unifamilial rue Linné 73 à Saint-Josse-ten-Noode.
- Octroi du permis d'urbanisme et attribution du marché de travaux pour la création d'un pôle étudiants place de la Reine 14-16 à Schaerbeek.
- Attribution du marché de travaux pour la création de la Hip Hop School rue Rogier 126 à Schaerbeek.
- Désignation de l'association momentanée des bureaux d'études Vanden Eeckhoudt – Creyf Architectes + Orts & Ballériaux architectes pour la création du pôle petite enfance rue d'Hoogvorst 2 à Schaerbeek.
- Occupation temporaire, de septembre 2023 à décembre 2024, place de la Reine 16 à Schaerbeek, avant la création du pôle étudiants.

AVENUE DU ROI (FOREST / SAINT-GILLES)

- Attribution du marché de travaux pour le réaménagement complet de l'avenue du Parc à Saint-Gilles/Forest.
- Attribution du marché de travaux pour l'amélioration de la traversée sous le pont de Luttre vers le parc Divercity à Forest et augmentation de son accessibilité.
- Attribution du marché de travaux pour la rénovation et l'extension de l'ancien cinéma de quartier Movy Club en un pôle socioculturel, rue des Moines 17-21 à Forest.



CRU 4 « Avenue du Roi », projet de rénovation et extension de l'ancien cinéma de quartier Movy Club à Forest en un pôle socioculturel, inscrit sur la liste de sauvegarde depuis le 27 mars 1997, par OUEST Architecture.
© OUEST Architecture

HEYVAERT- POINCARÉ (ANDERLECHT / MOLENBEEK- SAINT-JEAN / BRUXELLES-VILLE)

- Acquisition, par Bruxelles Synergie, du bâtiment rue de Liverpool 43 à Molenbeek-Saint-Jean en vue d'y créer un équipement et/ou d'agrandir le parc de la Sennette.
- Octroi du permis d'urbanisme pour la rénovation des bâtiments rue de Manchester 13-19 et rue de Birmingham 30 à Anderlecht en un futur pôle productif, créatif et artistique.
- Attribution du marché de travaux pour la construction d'un immeuble de cinq logements et d'un petit équipement en bordure du parc de la Porte de Ninove, quai de l'Industrie 5-5b à Molenbeek-Saint-Jean.
- Attribution du marché de travaux pour les travaux de démolition et de dépollution relatifs à l'extension du parc de la Sennette par citydev.brussels à Anderlecht.
- Attribution du marché de travaux pour le réaménagement qualitatif des abords du pont Ropsy Chaudron à Anderlecht.

AUTOUR DE SIMONIS (MOLENBEEK- SAINT-JEAN / KOEKELBERG)

- Désignation des bureaux Karbon' & TVK pour la rénovation des Tours Gandhi et de leurs abords à Molenbeek-Saint-Jean.
- Désignation du bureau C2 Project pour le réaménagement du carrefour de Normandie à Koekelberg.
- Désignation de l'association momentanée des bureaux d'études Label Architecture & Karbon' pour l'extension de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, rue Piers 95-97 à Molenbeek-Saint-Jean.



CRU 6 « Autour de Simonis », projet de rénovation des Tours Gandhi et de leurs abords à Molenbeek-Saint-Jean, par Karbon' & TVK. © Karbon' & TVK

LES SUBSIDES LIQUIDÉS POUR LES CRU

8.052.731 €

À noter

En 2024, les programmes des cinq premiers CRU ont été modifiés principalement pour ajuster certains budgets et adapter les plannings et projets aux réalités budgétaires.

AXE 1

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE BILAN DES RÉALISATIONS

- **4** logements assimilés au logement social ont été réceptionnés à Bruxelles-Ville et à Koekelberg : un appartement d'une chambre, un appartement de deux chambres, un appartement de trois chambres et un duplex de cinq chambres.
- **2** chantiers ont été lancés en 2024, l'un sur le territoire de la Ville de Bruxelles, l'autre à Watermael-Boitsfort. Ils aboutiront à terme, d'une part, à la réalisation de trois logements de quatre chambres et d'un commerce et, d'autre part, à la transformation d'un duplex en deux appartements d'une chambre.

- Du fait du moratoire budgétaire en vigueur depuis novembre 2023, le Gouvernement n'a pas accordé de subvention en PdV – Axe 1 en 2024.

Le moratoire budgétaire est intervenu à un moment où les bénéficiaires de la PdV – Axe 1 commençaient à s'approprier cette politique, grâce à un long travail de communication mené par le Cabinet du Ministre-Président et la Direction de la Rénovation urbaine d'Urban.

Ainsi, dix demandes de subvention pour des projets PdV – Axe 1 ont été introduites en 2024.

En tenant compte des demandes de subvention de 2023 également impactées par le moratoire budgétaire, dix-sept projets étaient en attente d'approbation par le Gouvernement fin 2024, pour un montant estimé de subventions s'élevant à plus de 21.500.000 €.

SUBSIDES LIQUIDÉS POUR LA PDV – AXE 1

1.486.463 €



PdV – Axe 2, projet de la Maison du Parc à Ganshoren, bâtiment d'équipement accessoire au parc « Villas de Ganshoren », par Mamout Architects.
© Mamout Architects



PdV – Axe 2, projet de rénovation et réaménagement de l'espace culturel Cadol à Koekelberg par OUEST architecture + Lokus Landscape.
© OUEST architecture + Lokus Landscape

AXE 2

LE DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS BILAN DES RÉALISATIONS

4

réalisations

● Réception provisoire du Centre Urbain d'Expression (CUBE), une infrastructure de quartier visant à favoriser l'expression artistique, citoyenne et sportive, s'adressant prioritairement aux jeunes Saint-Gilloises et Saint-Gillois entre 16 et 26 ans, rue de Hollande 49 à Saint-Gilles.

● Réception provisoire de l'aménagement des chemins de jonction et des interventions

ponctuelles, telles que des plantations et le placement de mobilier urbain, sur la rue des Combattants entre la place Ruelens et l'avenue Josse Goffin, et vers l'Ensemble Jean-Christophe et la rue de la Gérance à Berchem-Sainte-Agathe.

● Inauguration d'un nouvel espace vert aménagé le long du cimetière de Jette, entre l'avenue Secrétin et la rue Jules Lahaye. Son aménagement a permis d'agrandir le square du Monument aux morts par la suppression de l'ancien terminus du tram 62 et de mettre en valeur le chêne de Hongrie qui s'y trouve, le plus grand arbre de son espèce en Région de Bruxelles-Capitale. L'occasion également de féminiser l'espace public, en le nommant « parc Marie de Villegas de Saint-Pierre », en hommage à une écrivaine et infirmière, résistante pendant la Première Guerre mondiale. Ce projet est financé plus largement par la commune de Jette, la STIB et Bruxelles Mobilité.

● Renouvellement de l'aire de jeux de l'Abbaye de Forest dans le cadre du maillage ludique développé par la commune. Ses anciens jeux ont été réutilisés dans le CQD « Deux Cités ».



PdV – Axe 2, Centre Urbain d'Expression (CUBE) à Saint-Gilles par l'Atelier 229, photo 2024.
Séverin Malaud © urban.brussels

4

permis d'urbanisme octroyés

- Pour la construction d'un bâtiment d'équipement accessoire au parc « Villas de Ganshoren », appelé la Maison du Parc, et l'aménagement de ses abords, avenue Van Overbeke 243 à Ganshoren.
- Pour la création de la Maison de la Participation, consistant à rénover complètement la chapelle aux Jardins de la Chasse en la transformant en espaces polyvalents afin d'y accueillir des asbl, démolir la sacristie, créer un espace de foyer et en aménager les abords, rue Beckers 6 à Etterbeek.

● Pour la rénovation de l'immeuble rue de Paris 1 à Evere, en vue d'y créer des équipements sociaux, culturels et sportifs, ainsi que huit logements à destination sociale aux étages.

● Pour la création du « Jardin de la nature et de la biodiversité », un espace dédié à la découverte de la biodiversité, spécialement conçu pour les enfants du quartier. Ce projet fait suite à la rénovation partielle du bâtiment rue de l'Abondance 31 à Saint-Josse-ten-Noode ainsi qu'à la démolition et reconstruction de ses extensions, désormais affectées aux animations et aux bureaux.

2

adjudications (attribution de marché des travaux)

- Pour les travaux de renouvellement de l'aire de jeux de l'Abbaye de Forest.
- Pour les travaux de rénovation du « Jardin de la nature et de la biodiversité », rue de l'Abondance 31 à Saint-Josse-ten-Noode.

1

occupation temporaire activée

- Activation d'une occupation temporaire du bâtiment situé avenue de la Couronne 40 à Ixelles, en amont des aménagements du futur Centre Urbain d'Expression et de Création (CUEC). Cette phase a également permis de tester la programmation envisagée pour ce nouvel espace.

1

désignation de bureau d'études

- Désignation des bureaux OUEST architecture + Lokus Landscape pour la rénovation et le réaménagement de l'espace culturel Cadol et de la cour de récréation de l'école Armand Swartzenbroeks, rues François Delcoigne 25 et des Tisserands 24 à Koekelberg. L'espace culturel Cadol est financé par le CQD « Jacquet », le FEDER et la PdV – Axe 2, et la cour de récréation uniquement par cette dernière.

SUBSIDES LIQUIDÉS POUR LA PDV – AXE 2

9.575.290 €



PdV – Axe 2, nouvel espace vert aménagé le long du cimetière de Jette, entre l'avenue Secrétin et la rue Jules Lahaye, photo 2024.
Séverin Malaud © urban.brussels

LES CONTRATS D'AXE ET CONTRATS D'ÎLOT (CACI)

ACTUALITÉS

● **Approbation par le Gouvernement, le 6 juin 2024, des deux programmes des CACI, suite aux études, aux enquêtes publiques et commissions de concertation, à la rédaction des rapports par Urban et à leur soumission au Gouvernement.**

● **Acquisition, par la commune, des bâtiments situés rue de Courtrai 47-49, financée par la Région dans le cadre du CACI « Courtrai-Ostende » à Molenbeek-Saint-Jean. Cette acquisition permettra l'aménagement futur d'un accès vers le Jardin vivant, un jardin de quartier en intérieur d'îlot, ainsi que l'extension de l'équipement de quartier et des logements prévus dans les bâtiments voisins, aux n°s 51-53.**

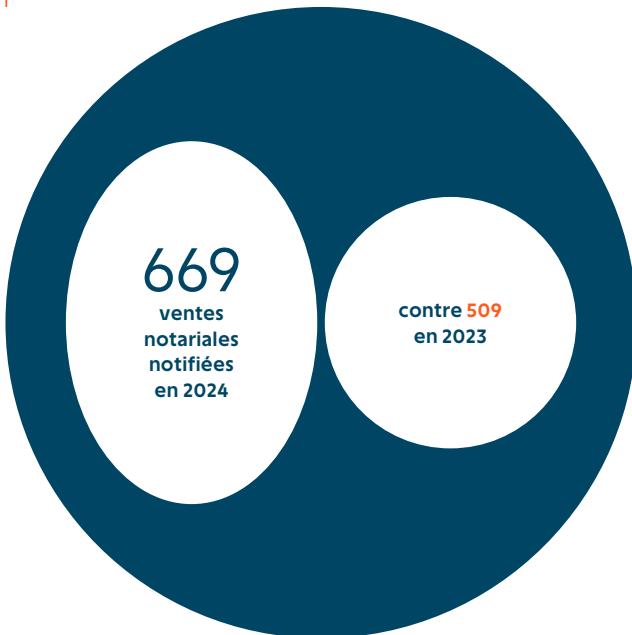
SUBSIDES LIQUIDÉS POUR LES CACI

1.603.487 €

MAIS ENCORE ...

LES ACTUALITÉS RELATIVES AU DROIT DE PRÉEMPTION

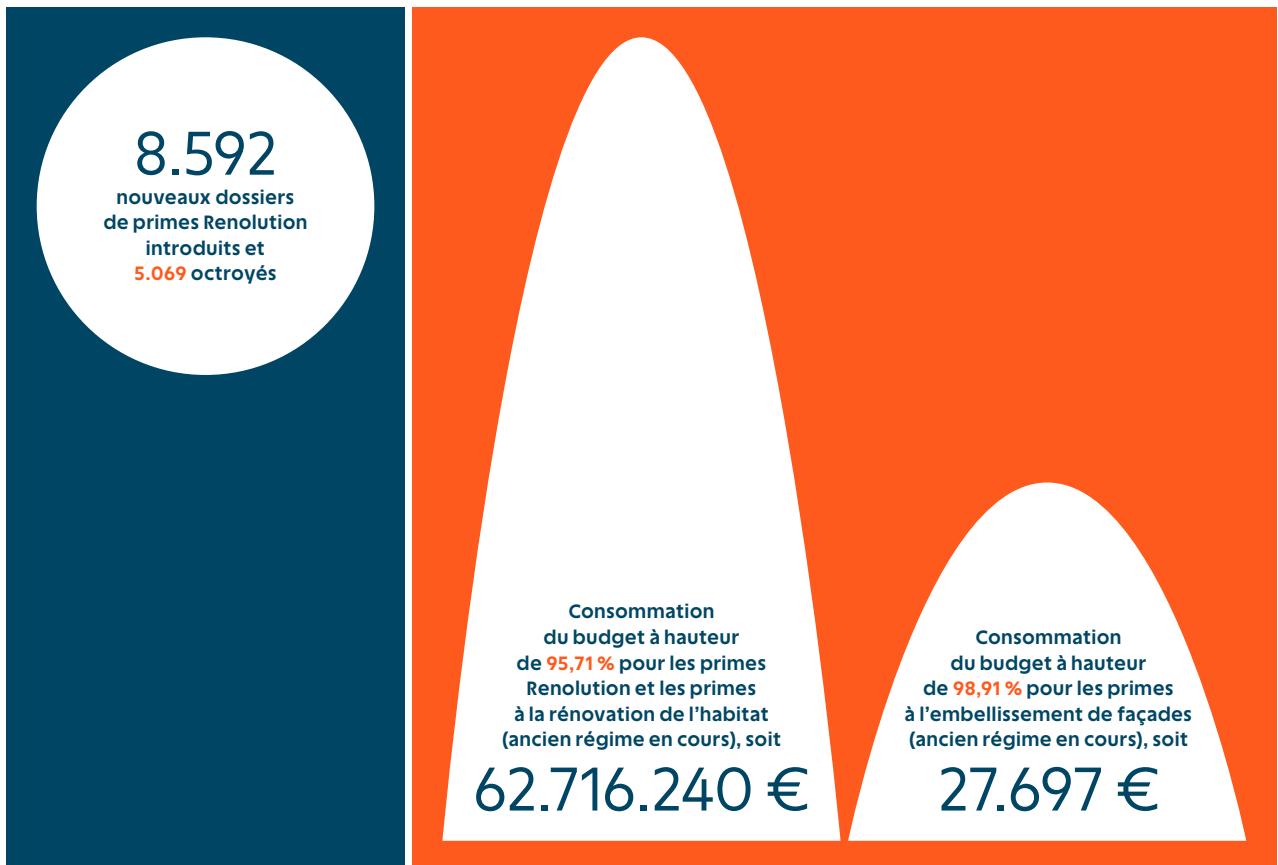
Ventes notariales notifiées



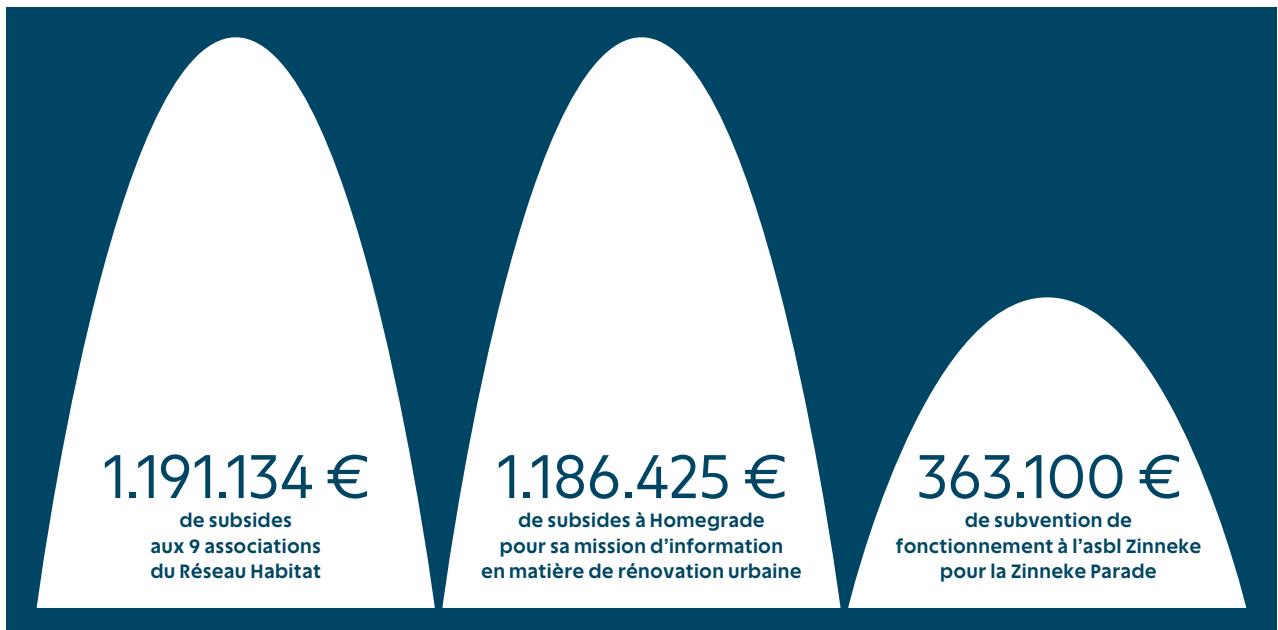
Périmètres de préemption



LES CHIFFRES CLÉS DES PRIMES RENOLUTION



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DU MILIEU ASSOCIATIF



9 EXPERTISE JURIDIQUE

L'expertise juridique des équipes d'Urban constitue un pilier essentiel pour façonner qualitativement le paysage urbain de la Région. Maîtrisant l'ensemble des aspects réglementaires liés aux compétences d'Urban, elles veillent à ce que le cadre légal constitue un levier d'action au service de la qualité de vie en ville et du bien-être des habitantes et habitants. ● En 2024, les équipes ont mené plusieurs chantiers majeurs, en jonglant entre l'instruction et le traitement des recours et questions juridiques, le suivi du contentieux devant les juridictions administratives et judiciaires, la gestion rigoureuse des infractions urbanistiques ainsi que du secrétariat des Collèges d'urbanisme et d'environnement, garantissant la fluidité et l'efficacité du fonctionnement de ces instances décisionnelles indépendantes. ● La Direction juridique d'Urban a également poursuivi un important travail d'élaboration, d'évaluation et d'adaptation des textes réglementaires – avec, entre autres, l'avancement du nouveau Règlement régional d'urbanisme (RRU) – afin de rendre la réglementation plus efficace et de doter la Région d'un cadre juridique adapté aux transformations urbaines. ● À travers ces actions, Urban confirme son rôle de garant du respect des règles et accompagne l'évolution harmonieuse et durable de la ville.



LES AVANCIÉES RELATIVES AU CODE BRUXELLOIS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (COBAT)

- Le 4 mars 2024, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé, en 1^{re} lecture, un avant-projet d'ordonnance modifiant certaines dispositions du CoBAT et notamment en termes de fixation des « vacances scolaires », de délai d'entrée en vigueur du RRU après sa publication au Moniteur belge (MB) ou d'infractions urbanistiques.

LE POINT SUR LE RÈGLEMENT RÉGIONAL D'URBANISME (RRU)

- Le 7 mars 2024, le Gouvernement a adopté, en 2^e lecture, le projet d'arrêté arrêtant le RRU.

Un premier avis a été sollicité auprès du Conseil d'État, mais ayant averti qu'il se trouvait dans l'incapacité de le rendre dans le délai imparti, une seconde demande a été introduite, donnant lieu à l'avis 76.660/2/V rendu le 2 septembre 2024.

Toutefois, en raison de la gestion des affaires courantes, le Gouvernement n'a pas pu poursuivre l'avancement de ce projet de nouvelle réglementation.



CQD « Wiels-sur-Senne » à Forest,
chantier de réaménagement
du bâtiment situé rue de
Belgrade n° 74 en logements
sociaux et salle polyvalente
par & bogdan, photo 2024.
Séverin Malaud © urban.brussels



PdV – Axe 2 et CQD « Pogge » à Schaerbeek, chantier de transformation de l'ancien cinéma Élite et du théâtre Scarabaeus en un pôle socioculturel par OUEST architecture, photo 2025. Séverin Malaud © urban.brussels

FOCUS SUR L'ADOPTION DE DIFFÉRENTS ARRÊTÉS DU GOUVERNEMENT (AG)

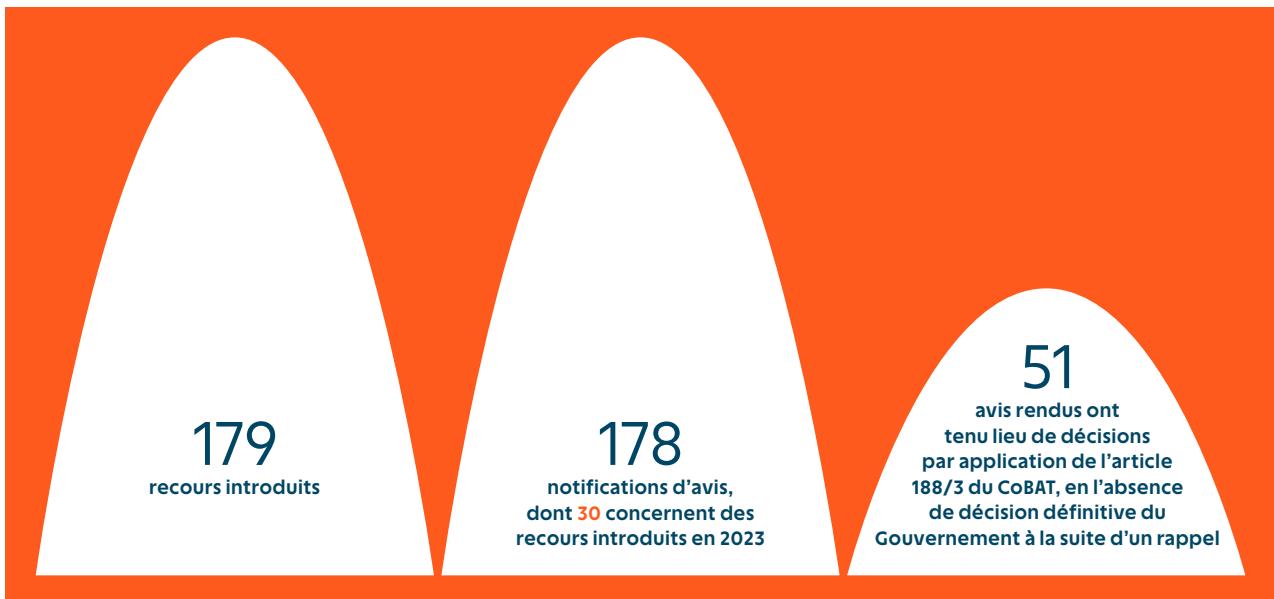
● Le 16 mai 2024 (Moniteur belge 26/06/2024), l'arrêté relatif aux changements d'utilisation soumis à permis d'urbanisme ainsi que son vade-mecum ont été adoptés, abrogeant l'arrêté du 12 décembre 2002 portant le même intitulé et

qui renouvelle la portée de l'obligation d'obtenir un permis d'urbanisme en cas de changement d'utilisation commerciale en établissant huit rubriques de commerces déterminées selon la nature de l'activité et les nuisances qu'ils génèrent et qui requièrent de ce fait un contrôle préalable.

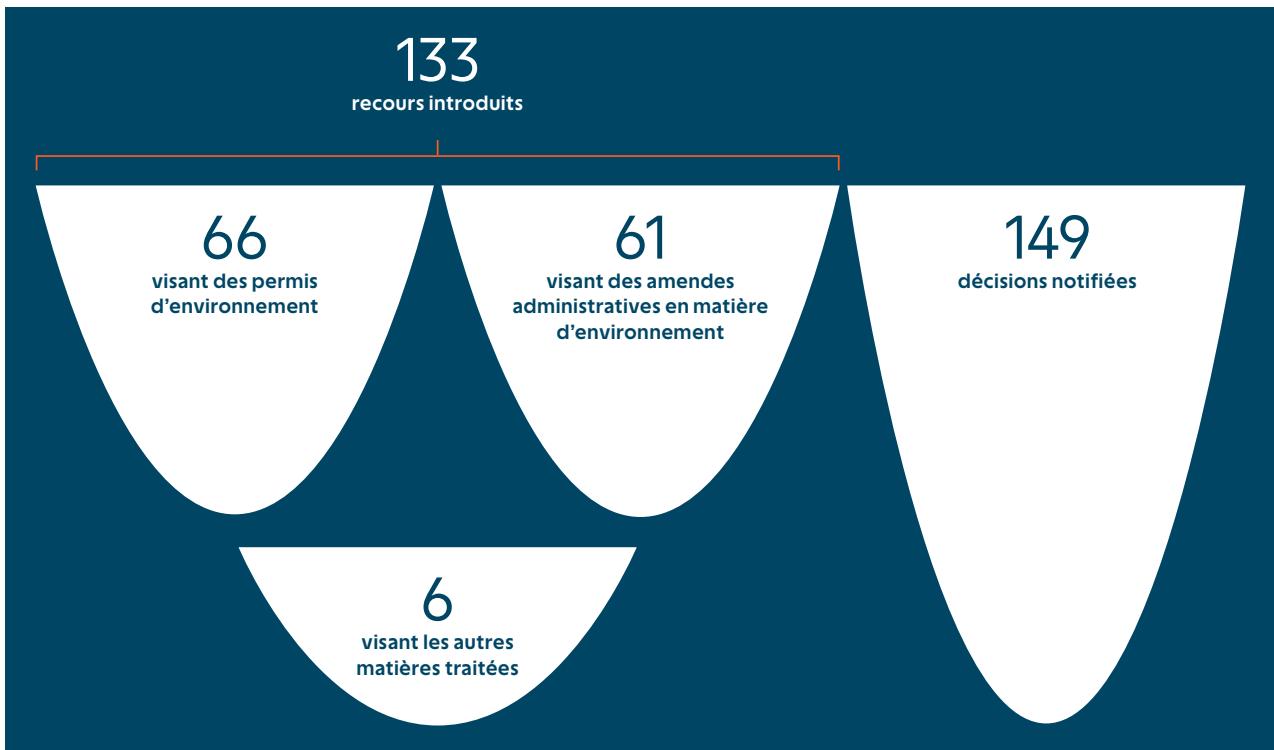
● Le 6 juin 2024, le Gouvernement a adopté, en 1^{re} lecture, le projet d'arrêté modifiant ponctuellement l'AG de minime importance en ce qui concerne, d'une part, l'isolation extérieure des façades ou des pignons et, d'autre part, la dispense de l'intervention d'un architecte pour les actes et travaux de voirie ainsi que d'aménagements de jardins, espaces verts, cimetières, espaces publics et interventions sur un arbre à haute tige, pour autant que ces travaux n'impliquent pas de travaux de stabilité.

LES SECRÉTARIATS DES COLLÈGES D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

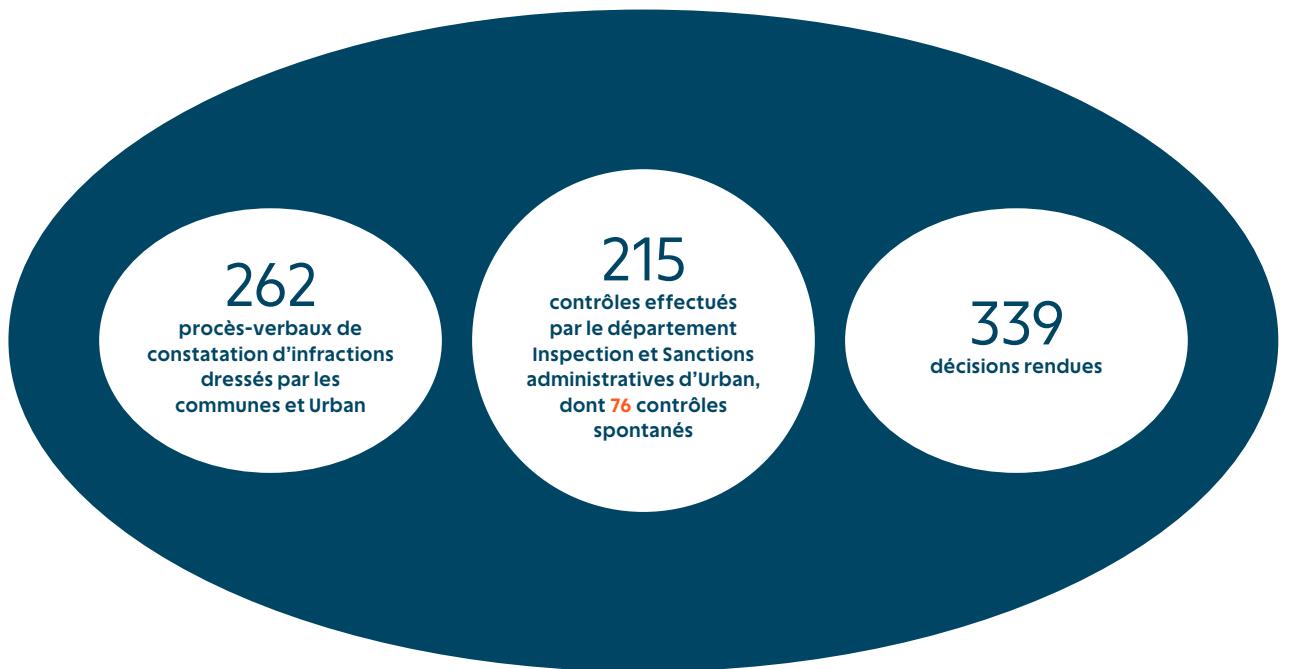
LE SECRÉTARIAT DU COLLÈGE D'URBANISME



LE SECRÉTARIAT DU COLLÈGE D'ENVIRONNEMENT



FOCUS SUR L'INSPECTION ET LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES

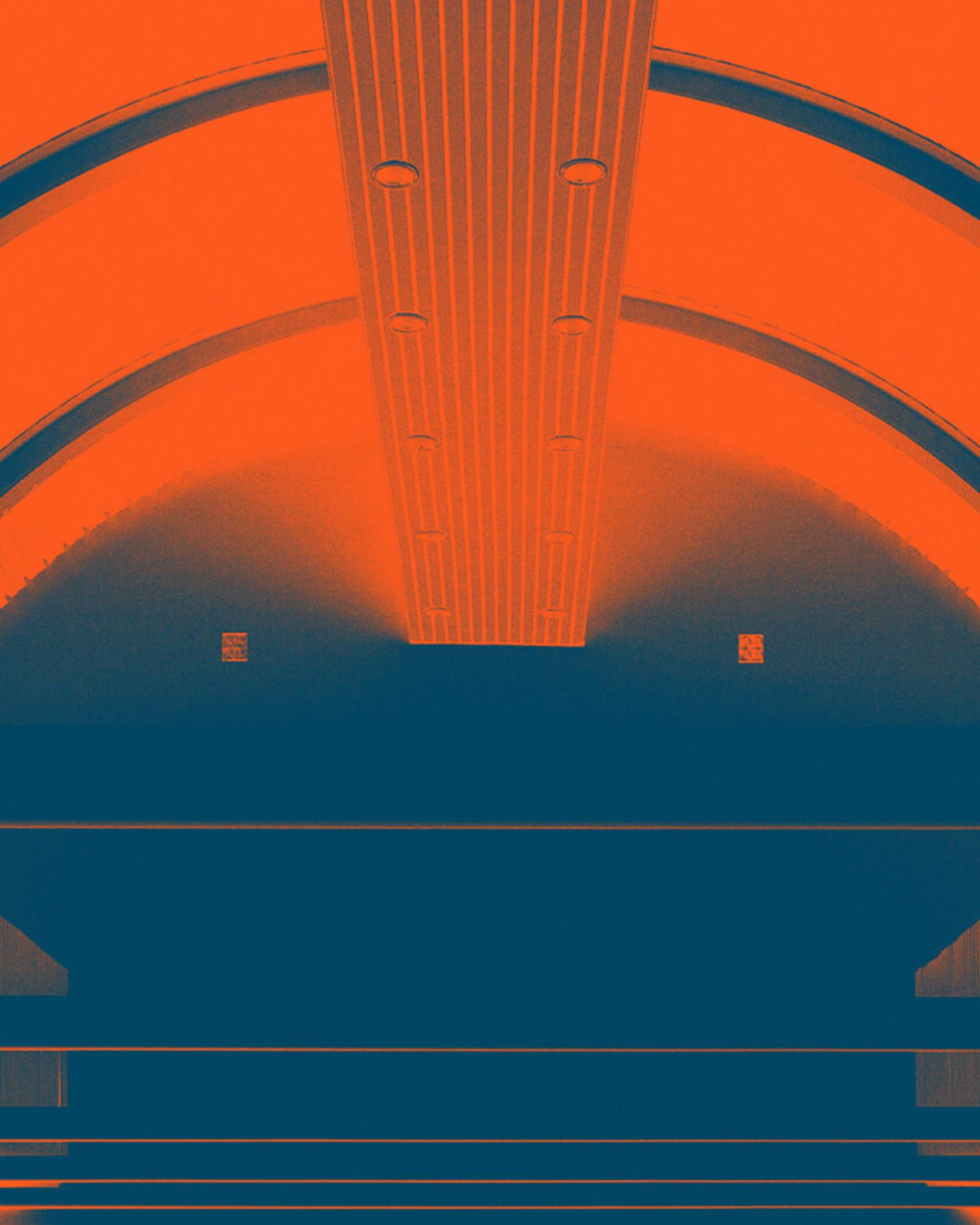


PdV – Axe 2 et CQD « Pogge » à Schaerbeek, chantier de transformation de l'ancien cinéma Élite et du théâtre Scarabaeus en un pôle socioculturel par OUEST architecture, photo 2025. Séverin Malaud © urban.brussels

10 CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION

Actrice clé du paysage urbain, Urban ambitionne de se positionner comme un centre d'expertise et de référence sur l'urbanisme, l'architecture et le patrimoine, toutes époques confondues. Elle a également pour mission de stimuler la qualité architecturale et de partager ses connaissances et expertises avec un large public ainsi qu'avec ses partenaires.

- En 2024, la programmation culturelle d'Urban s'est articulée autour de la thématique annuelle de « la matérialité », invitant à réfléchir à la mise en œuvre des matériaux de la ville, ainsi qu'au potentiel des ressources existantes face aux défis climatiques, sociaux et culturels.
- Cette réflexion, aussi centrale que complexe, a rythmé de nombreux temps forts. La 6^e édition de l'archiweek, placée sous le thème « Assemblée matérielle », a exploré le dialogue entre passé et présent, la circularité des matériaux et la renaissance de l'artisanat. La 36^e édition des Heritage Days/Journées du Patrimoine, consacrée aux « Nouveaux patrimoines » des années 1970 à 2000, a quant à elle mis en lumière une période de bouleversements et de résilience, dont la matérialité spécifique continue de façonner la ville d'aujourd'hui. Sans oublier la 5^e édition des Urban Archaeology Days, inscrite dans la même dynamique, soulignant l'importance de considérer les matériaux urbains et leur environnement comme des ressources pour la ville de demain.
- Parallèlement, Urban a assuré son rayonnement à l'international dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, avec deux expositions majeures, « Stoclet 1911 Restitution » et « New Ways of Living », ainsi que l'organisation du symposium de l'European Archaeological Council, dédié à l'archéologie urbaine.
- Urban a également mené et accompagné plusieurs projets structurants. La deuxième phase du projet de recherche ArchiSols a été lancée, avec pour ambition d'améliorer l'utilisation des sols bruxellois. Tandis que l'Urbaneum, futur dépôt patrimonial de la Région, a franchi une étape décisive en 2024 avec la réalisation des travaux préparatoires à son ouverture prévue en 2025.
- 2024 a aussi été riche en publications, parmi lesquelles deux nouveaux titres de la collection *Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire*, un numéro de *Bruxelles Patrimoines* ou encore le 2^e numéro de la collection *Urban Research*, dédiée aux fouilles archéologiques du Parking 58.
- En combinant communication, sensibilisation et recherche, et grâce au travail transversal de ses équipes, Urban nourrit les débats contemporains et valorise la richesse de ses métiers, tant à l'échelle régionale qu'internationale.
- Après le succès de l'Année Art nouveau en 2023, prolongée en 2024, et la richesse des initiatives menées autour de la matérialité, 2025 s'annonce prometteuse, avec une programmation placée sous le signe de l'Art Déco.



FOCUS SUR LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS D'URBAN

HERITAGE DAYS/ JOURNÉES DU PATRIMOINE

36^e édition

14.09 ► 15.09.2024

- Thématique annuelle : Nouveaux patrimoines
- 1 illustrateur sélectionné pour réaliser l'identité visuelle de l'évènement : Axel Serveaux
- Plus de 25.000 participantes et participants
- 9.658 visites réservées dans les 120 lieux et activités réservables
- 191 lieux et activités repris au programme
- Visites guidées dans 40 lieux et visites en langue des signes dans 8 lieux
- 50.000 cartes-programmes imprimés
- 1.200 affiches distribuées et affichées dans tout le pays
- Plus de 60.000 visiteuses et visiteurs sur le site web de l'événement en moins d'un mois
- Lundi du Patrimoine : 1.725 élèves du primaire et du secondaire ont participé aux animations qui leur sont réservées la semaine suivant l'évènement
- Organisation de 5 séances de formation à destination des guides, consacrées au patrimoine récent



archiweek 2024, projet TRACK à Schaerbeek, ancien Musée du Train inscrit à l'inventaire légal le 19 août 2024, par 5IN4E.
Jules Toulet © urban.brussels

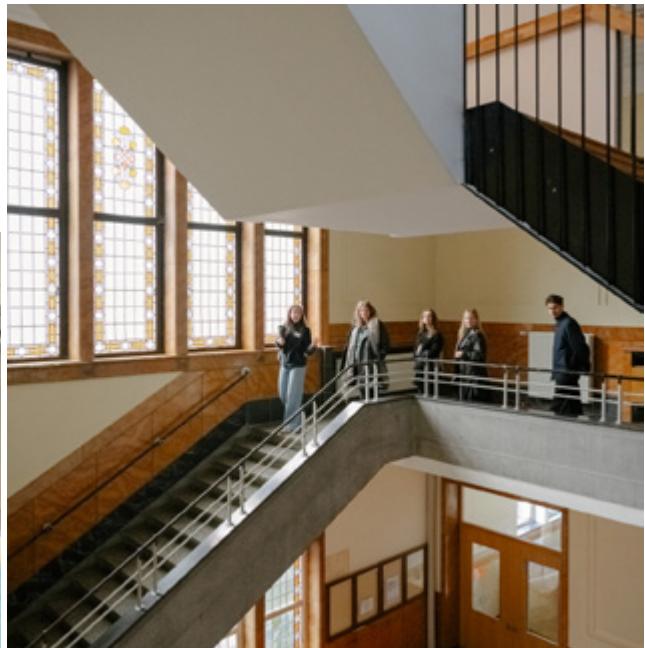
ARCHIWEEK

Journées de l'architecture

6^e édition

05.10 ► 13.10.2024

- Thématique : Assemblée matérielle
- 1 équipe curatoriale : Dérive-esque
- 2.241 participantes et participants aux visites guidées sur réservations
- 260 visites guidées, dont 4 tours à vélo
- 10 visites guidées par les architectes
- 8 visites guidées spécifiquement dédiées à l'économie circulaire
- 58 lieux différents, dont 31 lieux propres à l'archiweek et 27 lieux partenaires
- 1 launch party, 2 débats, 1 workshop intergénérationnel, 1 workshop professionnel, 5 expositions, 1 performance, 1 expérience sauna, 1 afterwork
- 5 portes ouvertes d'ateliers et d'espaces de travail d'artisans, d'artistes et de designers
- 14 agences d'architecture ouvertes au public
- 13 partenaires



archiweek 2024, extension de l'Athénée Fernand Blum à Schaerbeek, inscrit à l'inventaire légal le 19 août 2024, par a practice.
Jules Toulet © urban.brussels



Heritage Days/Journées du Patrimoine 2024, projet Brussimmo par Samyn & Partners, inscrit à l'inventaire légal le 19 août 2024.
Jonathan Ortegat © urban.brussels

URBAN ARCHAEOLOGY DAYS

Dans le cadre des Journées européennes d'archéologie

5^e édition

14.06 ► 16.06.2024

- 11 lieux repris au programme
- 755 participantes et participants
- 7 partenaires
- Ouverture exclusive du laboratoire d'archéologie d'Urban

URBAN LUNCH

6

Urban Lunches

- # 153 – 27.02.2024 ● « Décolonisation de l'espace public : premières actions »
- # 154 – 18.03.2024 ● « L'architecture du XX^e siècle : un patrimoine mal connu – Partie 1 : 1950-1970 »
- # 155 – 25.06.2024 ● « Le futur se construit à partir d'utopie » ► avec la participation de l'architecte et dessinateur Luc Schuiten
- # 156 – 18.09.2024 ● « Artisanat et matérialité »
- # 157 – 14.10.2024 ● « Night Fever ! Territoires de la nuit »
- # 158 – 05.12.2024 ● « Inclusion et égalité des genres dans l'espace public »

URBAN INVITES

21

Urban Invites

- 17.01.2024 ● présentation du projet du « Manuel Espaces Publics »
- 22.01.2024 ● présentation de la stratégie « Renolution »
- 06.02.2024 ● rencontre avec l'agence d'architecture d'intérieur « Doorzon »
- 14.02.2024 ● « Tout ce que nous enseignent les arbres »
- 19.03.2024 ● présentation du nouveau Règlement régional d'urbanisme (RRU)
- 16.04.2024 ● « Ascenseurs historiques, des machines à remonter le temps »
- 30.04.2024 ● rencontre avec l'association d'architecture de Victoire Chancel, Carla Frick-Cloupet, Aliko Loïzidis et Maïlys Gangloff
- 22.05.2024 ● rencontre avec l'agence d'architecture « Raamwerk »
- 24.05.2024 ● Urban inclUsivity : présentation sur la thématique « Inclusivité dans l'espace public et équipements publics »
- 04.06.2024 ● Urban inclUsivity : présentation sur la thématique « Genre & Logement », rencontre avec l'asbl Angela.D
- 11.06.2024 ● rencontre avec l'agence d'architecture « AgwA »
- 19.06.2024 ● rencontre avec « FARI », l'institut de recherche en intelligence artificielle fondé par l'ULB et la VUB
- 09.09.2024 ● « Le patrimoine de l'architecture moderne : acteurs internationaux et nationaux »
- 17.09.2024 ● « Superdiversité dans la ville », rencontre avec perspective.brussels
- 09.10.2024 ● rencontre avec la coopérative bruxelloise « Rotor Deconstruction & Consulting »
- 15.10.2024 ● présentation du plan d'action « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale »
- 08.11.2024 ● présentation des Contrats de Quartiers Durables (CQD) et de l'outil Be Sustainable

12.11.2024 ● présentation de la technologie « CAVE (Computer Augmented Virtual Environment) » de l'institut FARI

20.11.2024 ● rencontre avec l'agence d'architecture « adn architectures »

04.12.2024 ● rencontre avec le bureau du Bouwmeester de Charleroi

10.12.2024 ● rencontre avec l'agence d'architecture « a practice. »

URBAN VISIT

18

Urban Visits

15.02.2024 ● visite guidée de l'exposition « Power » au CIVA

21.03.2024 ● Urban inclUsivity : visite guidée féministe du béguinage de Bruxelles

26.03.2024 ● Urban inclUsivity : visite guidée « Bruxelles hors les murs du genre »

11.04.2024 + 30.05.2024 ● Urban inclUsivity : visites guidées « Rainbow » de Bruxelles

15.04.2024 ● Urban inclUsivity : visite guidée « La ville à l'épreuve de la grossophobie »

25.04.2024 + 14.05.2024 ● Urban inclUsivity : visites guidées « Le quartier Matongé sous l'angle colonial et féministe »

10.07.2024 + 11.07.2024 + 19.09.2024 ● visites guidées de l'exposition « New Ways of Living » aux Halles Saint-Géry

28.08.2024 ● visite guidée de l'exposition « Des formes urbaines pour rénover Bruxelles » aux Halles Saint-Géry

02.10.2024 + 08.10.2024 + 16.10.2024 ● visites guidées de l'exposition « Stoclet 1911 Restitution » aux Halles Saint-Géry

27.11.2024 + 11.12.2024 + 12.12.2024 ● visites guidées de l'exposition « Pré-architecture » au CIVA

EXPOSITIONS PRODUITES PAR URBAN

5
expositions

13.12.2023 ► 14.04.2024 ● « Stoclet 1911 Restitution », consacrée au Palais Stoclet et à la reconstitution numérique inédite de ses intérieurs tels qu'ils se présentaient vers 1911, en collaboration avec l'ULB – Faculté d'Architecture La Cambre Horta, au Musée Art & Histoire ► l'exposition a également été représentée aux Halles Saint-Géry du 5 septembre au 5 décembre 2024

16.05.2024 ► 29.09.2024 ● « New Ways of Living », consacrée aux défis en matière de logement et modes de vie moins conventionnels à Bruxelles et en Europe, aux Halles Saint-Géry

07.06.2024 ► 28.08.2024 ● « Des formes urbaines pour rénover Bruxelles », consacrée aux 30 ans des

Contrats de Quartiers Durables (CQD), aux Halles Saint-Géry

14.09.2024 ► 28.02.2025 ● « Le plan Alpha. Urbanisme et territoires : un regard sur l'évolution de Bruxelles », consacrée aux documents originaux et cartes d'enquête préliminaire du projet du plan Alpha, dans les locaux de perspective.brussels

12.12.2024 ► 12.03.2025 ● « 39-99 », consacrée au patrimoine bruxellois d'après-guerre, aux Halles Saint-Géry

FORMATION UNIVERSITAIRE CERTIFIANTE

1
formation
organisée

● Certificat d'Executive Master en patrimoine architectural, en collaboration avec l'ULB et la VUB



Exposition « New Ways of Living » organisée par Urban du 16 mai au 29 septembre 2024 aux Halles Saint-Géry.
Séverin Malaud © urban.brussels

D'AUTRES ÉVÉNEMENTS ÉGALEMENT

18

événements organisés
par Urban

18.03.2024 ● présentation du 62^e numéro de la collection *Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire* d'Urban, « Le Mont des Arts », à la KBR (Koninklijke Bibliotheek | Bibliothèque royale) dans le cadre de l'Urban Lunch #154

20.03.2024 ► 23.03.2024 ● symposium « Archéologie urbaine et les villes de demain » du European Archaeological Council (EAC), à la KBR (Koninklijke Bibliotheek | Bibliothèque royale)

21.03.2024 ● inauguration de l'installation « The Grand Opening », à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le racisme, une œuvre conçue par Traumnovelle dans le cadre de l'Année Art nouveau 2023 et développée au regard du plan d'action « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale »

09.04.2024 ● présentation du 63^e numéro de la collection *Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire* d'Urban, « Le Palais des Beaux-Arts », présenté dans ses murs

19.04.2024 ● inauguration de la deuxième « Urban Folly » d'Urban, l'œuvre d'art « Emilie Louise Flöge » de Stephan Goldrajch, conçue dans le cadre de l'Année Art nouveau 2023

25.04.2024 ► 26.04.2024 ● « Quoi de neuf à Rouge-Cloître ? Histoire, art et archéologie. Journées d'étude autour du prieuré de Rouge-Cloître et des prieurés augustiniens de la forêt de Soignes »

26.04.2024 ● journée d'archéologie romaine – « Signa romana », au Musée Art & Histoire

22.05.2024 + 11.06.2024 + 23.10.2024 ● organisation de 3 diffusions du film « Stoclet 1911 Restitution », précédées de conférences, au W:Hall de Woluwe-Saint-Pierre (à deux reprises) et au Wolubilis de Woluwe-Saint-Lambert

23.05.2024 ● cérémonie festive au BIP meeting center, en présence des communes bruxelloises, célébrant le succès de MyPermit

31.05.2024 ● colloque international, visites de projets et soirée festive à l'occasion des 30 ans des Contrats de Quartiers Durables (CQD)

17.08.2024 + 14.09.2024 + 28.09.2024 ● organisation de 3 interventions performatives, « Intersections décoloniales », autour de l'installation « The Grand Opening »

03.09.2024 ● débat public organisé aux Halles Saint-Géry dans le cadre de l'exposition « New Ways of Living »

21.10.2024 ● rencontre et appel à témoignages sur le passé de Woluwe-Saint-Lambert dans le cadre du projet de recherche ArchiSols

11.12.2024 ● présentation du 37^e numéro de la collection *Bruxelles Patrimoines* d'Urban, « Objets et collections », dédié au patrimoine mobilier régional, à la Maison Hannon

18

événements organisés en
collaboration ou avec le
soutien d'Urban

06.02.2024 ► 07.02.2024 ● « International symposium on young heritage (1975-2000) », consacré au patrimoine récent et aux défis relatifs à sa préservation, en collaboration avec la VUB Architectural Engineering, à la KBR (Koninklijke Bibliotheek | Bibliothèque royale)

05.03.2024 + 16.04.2024 ● présentation de la publication « Horta avocat de Poelaert. La leçon du Palais de Justice », initiée par le CIVA, co-éditée par Urban et soutenue par la Fondation Poelaert, au CIVA puis à la Faculté d'Architecture La Cambre Horta

09.03.2024 ► 24.03.2024 ● participation au Brussels Art Nouveau & Art Deco (BANAD) Festival ainsi qu'à sa foire d'objets et salon des restaurateurs

12.03.2024 ● webinaire « Du nouveau pour la sécurisation des ascenseurs anciens », en collaboration avec Homegrade, consacré aux dernières mesures en matière de sécurisation des ascenseurs datant d'avant 1958

12.03.2024 ► 15.03.2024 ● participation au Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM)

04.04.2024 ► 07.04.2024 ● participation à la Foire du Livre de Bruxelles

- 05.05.2024 ● participation au Public Village de la Fête de l'Iris, dans le parc de Bruxelles
- 02.06 ► 05.07.2024 ● participation au Brussels Renaissance Festival, associé en 2024 aux Urban Archaeology Days
- 22.09.2024 ● visite et présentation des vestiges archéologiques sur le chantier du Métro 3, lors de la journée « Chantiers Ouverts » organisée par la STIB
- 06.10.2024 ► 03.11.2024 ● « Renature time ! » ou le mois de la Ville-Nature, consacré au patrimoine naturel bruxellois, en collaboration avec Bruxelles Environnement
- 17.10.2024 ● troisième participation à la bourse de l'emploi JobFair Brussels, un évènement qui contribue notamment à atteindre un des objectifs du plan diversité d'Urban

- 22.10.2024 ► 04.05.2024 ● parcours « UNDER-GROUND : le Palais du Coudenberg révélé », consacré à l'exploration des vestiges souterrains de ce bâtiment historique
- 04.11.2024 + 07.11.2024 + 12.11.2024 + 21.11.2024 ● organisation de 4 assemblées générales dédiées à l'état d'avancement des Contrats de Rénovation Urbaine (CRU) n° 2, n° 3, n° 4 et n° 5, en collaboration avec perspective.brussels
- 14.11.2024 ● sortie-signature de la carte « Bruxelles Moderne », réalisée par Jacinthe Gigou de l'asbl Modernista, en collaboration avec Urban, et éditée par Blue Crow Media, au Forum Jean Cosse



Exposition « Stoclet 1911 Restitution » organisée par Urban du 13 décembre 2023 au 14 avril 2024 au Musée Art & Histoire.
Séverin Malaud © urban.brussels

ART NOUVEAU BRUSSELS 2023

Sans oublier la programmation Art Nouveau Brussels 2023, qui s'est prolongée tout au long de 2024 à travers de nombreuses initiatives culturelles.

Parmi elles, plusieurs expositions et évènements au LAB·AN x Hôtel van Eetvelde et aux Halles Saint-Géry ainsi que l'inauguration progressive de plusieurs œuvres d'art contemporain dans l'espace public, réinterprétant l'Art nouveau : « Victor's Traces » du collectif K-Dix80 (24 avril), « Vision of Art Nouveau » de l'artiste Régis Bour (27 avril), « Le tombeau de sainte Acidule » des artistes Elzo Durt, Stéphane Pin et Cédric Gérard (23 mai), « In The Wind Blow Their Stories » de l'artiste Laure Prouvost (24 mai) ou encore « Echos » de l'artiste AMMO (3 octobre).

► Retrouvez le focus complet dédié à cette programmation exceptionnelle dans l'Urban Overview n°04 (pages 4 à 27).

REPRÉSENTATION D'URBAN AU-DELA DE NOS FRONTIERES

- 6 délégations étrangères accueillies à Bruxelles
- 6 contributions à des rapports européens et internationaux
- 3 collaborations à des missions économiques internationales avec hub.brussels
- 5 participations à des colloques internationaux

► Rendez-vous page 74 pour découvrir les actualités du patrimoine international à Bruxelles.

RÉSEAU ART NOUVEAU NETWORK (RANN)

ACTIONS PHARES MENÉES AVEC LA PARTICIPATION D'URBAN

FÉVRIER 2024 ● appel à projets pour l'identité graphique du projet européen « Art Nouveau as a New EUtopia » *

MAI 2024 ● appel à résidences artistiques dans le cadre du projet européen « Art Nouveau as a New EUtopia » *, comprenant notamment un projet accueilli au LAB·AN x Hôtel van Eetvelde

JUIN 2024 ● appel à contributions pour le symposium international « Bringing Art Nouveau heritage back to life : theory and practice in restoration », organisé dans le cadre du projet européen « Art Nouveau as a New EUtopia » * et à l'occasion des 25 ans du RANN

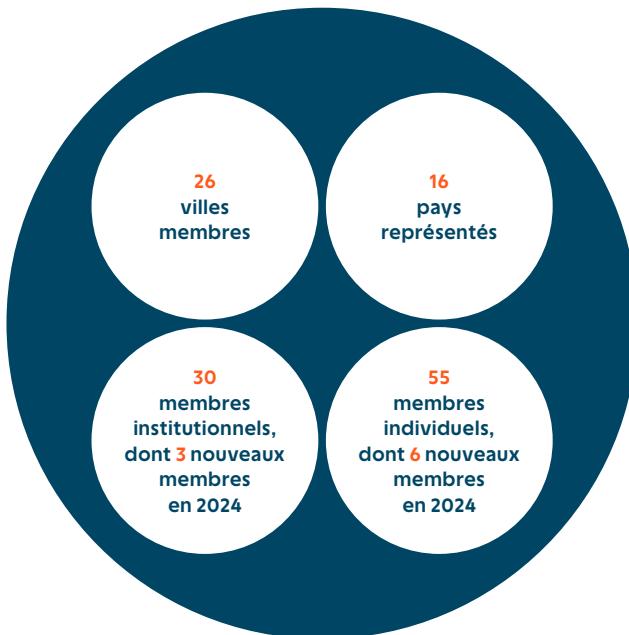
10.06.2024 ● 12^e édition de la Journée mondiale de l'Art nouveau et concours photo international sur le thème de la lumière

24.06 ► 28.06.2024 ● Summer School « Past, present, and future challenges », en collaboration avec l'ULB – Faculté d'Architecture La Cambre Horta

26.11 ► 29.11.2024 ● Assemblée générale (AG), tenue en 2024 à Bruxelles, enrichie par des ateliers, des workshops ainsi que des visites guidées de lieux incontournables du patrimoine Art nouveau de la Région

27.11 ► 28.11.2024 ● symposium international « Bringing Art Nouveau heritage back to life », consacré à la restauration du patrimoine Art nouveau, organisé à Bruxelles dans le cadre du projet européen « Art Nouveau as a New EUtopia » * ► les interventions ont fait l'objet d'un enregistrement vidéo accessible en ligne ↗

RANN : LES CHIFFRES CLÉS AU 31.12.2024



* « Art Nouveau as a EUtopia » est un projet financé par l'Union européenne, dont Urban et le RANN sont partenaires, aux côtés de dix autres partenaires dans toute l'Europe. Ce projet, d'une durée de quatre ans, vise à explorer le rôle actif de l'Art nouveau aujourd'hui, à le réinventer à la lumière du développement durable et à repenser les liens entre patrimoine, citoyennes et citoyens.

PRÉSIDENCE BELGE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE 2024



Exposition « New Ways of Living » organisée par Urban du 16 mai au 29 septembre 2024 aux Halles Saint-Géry.
Séverin Malaud © urban.brussels

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, la Belgique a assuré la Présidence du Conseil de l'Union européenne. La Région de Bruxelles-Capitale était quant à elle en charge des Conseils « Environnement » et « Politique urbaine ».

- Participation d'Urban aux comités de pilotage « Politique urbaine » et « Communication ».
- Déclaration des Maires européens sur l'avenir de la politique urbaine : participation aux ateliers et événements et contribution à la rédaction du document sur base des thématiques gérées par Urban.
- Séminaire européen des agences de planification urbaine : participation et contribution aux visites guidées en lien avec les programmes de rénovation urbaine pilotés par Urban.

3

événements majeurs organisés par Urban dans le cadre du programme culturel de la Région bruxelloise

« STOCLET 1911 RESTITUTION »

Exposition consacrée à la reconstitution virtuelle numérique du Palais Stoclet, organisée du 13 décembre 2023 au 14 avril 2024 au Musée Art & Histoire, ayant donné lieu à :

- près de 35.000 visiteuses et visiteurs ;
- plusieurs visites guidées ;
- 2 représentations de l'exposition aux Halles Saint-Géry et au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde ;
- 3 séries de conférences à Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert rassemblant 1.400 participantes et participants ;
- 1 installation artistique : l'Urban Folly II « Emilie Louise Flöge ».

« NEW WAYS OF LIVING »

Exposition consacrée aux défis en matière de logement et modes de vie moins conventionnels à Bruxelles et en Europe, organisée du 16 mai au 29 septembre 2024 aux Halles Saint-Géry, ayant accueilli :

- 12.453 visiteuses et visiteurs ;
- de nombreuses visites guidées ;
- 1 débat public.

« URBAN ARCHAEOLOGY AND THE CITIES OF TOMORROW »

25^e colloque du Conseil européen d'archéologie, organisé du 20 mars au 23 mars 2024, consacré aux défis de la gestion des projets archéologiques dans un environnement urbain, à la KBR (Koninklijke Bibliotheek | Bibliothèque royale) et à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, ayant rassemblé :

- 130 participantes et participants ;
- divers débats et visites guidées.

PUBLICATIONS

10
publications



Brochure des Heritage Days/Journées du Patrimoine 2024, illustration par Axel Serveaux et design par Julien Lelièvre, photo 2024.
M. Rouben © urban.brussels

- 1** numéro de la revue *Bruxelles Patrimoines*
 - « Objets et collections » (n° 37)

- 2** numéros de la collection *Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire*
 - « Le Mont des Art » (n° 62)
 - « Le Palais des Beaux-Arts » (n° 63)

- 1** numéro de la série *Urban Research*
 - *Urban Research #02 – « Fouilles archéologiques sur le site de l'ancien Parking 58 – Bruxelles. Premiers résultats »*

- 1** numéro hors-série, co-édité par Urban et le CIVA
 - « Horta avocat de Poelaert. La leçon du Palais de Justice »

- 1** vade-mecum / guide / manuel
 - *Le Manuel Espaces Publics en Région de Bruxelles-Capitale*

- 4** brochures d'information gratuites
 - Flyer d'information sur l'intégration de MyPermit dans les 19 communes bruxelloises
 - Carte-programme des Heritage Days/Journées du Patrimoine 2024
 - Flyer d'information « Quels subsides pour mon arbre remarquable ? »
 - Carte postale dédiée à l'Urban Folly II – « Emilie Louise Flöge »



« International symposium on young heritage (1975-2000) », organisé les 6 et 7 février 2024 à la KBR en collaboration avec la VUB Architectural Engineering. Jonathan Ortega © urban.brussels

PRODUCTION AUDIOVISUELLE

36
vidéos

- 3 vidéos réalisées à l'occasion des 30 ans des Contrats de Quartiers Durables (CQD) :
 - Mode d'emploi, objectifs et fonctionnement
 - Témoignages d'acteurs de terrain
 - Captage vidéo du colloque international
- 4 vidéos produites en collaboration avec les Halles Saint-Géry, présentant les coulisses des expositions « New Ways of Living » et « Des formes urbaines pour rénover Bruxelles », sous forme d'interviews des curateurs et scénographes
- 29 reels (courtes vidéos) produits pour les réseaux sociaux afin de faire la promotion des différents projets et initiatives culturels d'Urban auprès du grand public

DOCUMENTATION

- 91.682 images disponibles au 31.12.2024 via la photothèque Media Urban : media.urban.brussels ↗
- 1.063 livres et 945 fascicules de revues entrés au Centre de Documentation
- 624 ouvrages prêtés
- 624 demandes documentaires diverses traitées
- 856 visiteuses et visiteurs au Centre de Documentation
- 10 séances d'initiation aux ressources du Centre de Documentation organisées

ARCHIVES

Au total pour l'ensemble d'Urban :

- Près de 4.000 mètres linéaires de dossiers d'archives, représentant 32.380 boîtes d'archives
- dont 1.478 mètres linéaires spécifiquement dédiés aux dossiers de la Direction de l'Urbanisme, parmi lesquels 152 mètres linéaires archivés en 2024

Chiffres clés pour 2024 :

- 4.601 dossiers archivés
- 641 demandes de consultation de dossiers sortis des archives
- 8 versements d'archives : versements des directions métiers d'Urban pour archivage dans le dépôt régional du SPRB

URBAN ONLINE

SITES INTERNET

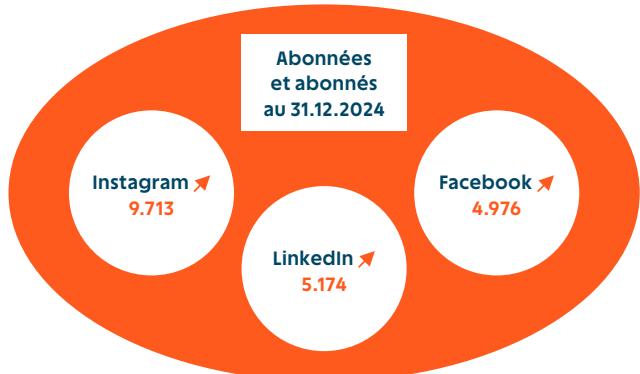
Plus de

2.000.000

de visiteuses et visiteurs sur les sites principaux d'Urban
EN MOYENNE POUR 2024 :

118.000 sur le portail urban.brussels ➔	160.000 sur urbanisme.brussels ➔	28.000 sur patrimoine.brussels ➔	15.000 sur quartiers.brussels ➔
480.000 sur le site relatif aux permis d'urbanisme et d'environnement openpermits.brussels ➔	742.000 sur le site de l'inventaire du patrimoine architectural monument.heritage.brussels ➔	145.000 sur le site de l'inventaire du patrimoine mobilier collections.heritage.brussels ➔	
39.000 sur le site de l'inventaire du patrimoine naturel sites.heritage.brussels ➔	6.000 sur le site de l'inventaire des ascenseurs elevators.heritage.brussels ➔	8.000 sur la photothèque en ligne d'Urban media.urban.brussels ➔	240.000 sur la plateforme cartographique d'Urban gis.urban.brussels/brugis ➔
78.000 sur heritagedays.urban.brussels ➔		37.000 sur archiweek.urban.brussels ➔	

RÉSEAUX SOCIAUX



SITE CARTOGRAPHIQUE BRUGIS



NEWSLETTERS



ArchiSols ↗, pour « Archives des Sols », est un projet de recherche en co-création, financé par Innoviris. Urban fait partie des partenaires du projet depuis son lancement en 2021 et coordonne désormais la 2^e phase de la recherche, de mars 2024 à septembre 2026.

LE PROJET

ArchiSols vise à améliorer l'utilisation des sols à Bruxelles en documentant les activités passées ayant pu impacter leur qualité, notamment en mobilisant les savoirs « dormants » issus des archives et de la mémoire collective. Le projet ambitionne ainsi de mettre en lumière l'histoire des sols et du territoire, entre autres grâce au développement d'outils numériques, dont une plateforme participative de partage et de visualisation de données d'archives géolocalisées.

ÉLÉMENTS CLÉS POUR 2024

- Recrutement d'une coordinatrice pour piloter le projet.
- Mise en place de la communication externe : charte graphique, site web, réseaux sociaux.
- Organisation d'une journée d'étude et d'une réunion publique afin d'initier une campagne de mémoire orale.
- Coordination des équipes pour la rédaction de rapports de recherche et d'activité.



Visite ArchiSols : des membres de Kauwberg Nature racontent le passé extractif du site du Kauwberg, photo 2024. © Alexandre Bossard

LES APPELS À PROJETS ET APPELS À CANDIDATURES LANCÉS

8
appels

HERITAGE DAYS/JOURNÉES DU PATRIMOINE

- Appel à participation pour les animations et les lieux de la programmation
- Appel à manifestation d'intérêt pour l'illustration de l'événement
- Appel à participation au programme « hors thématique »

ARCHIWEEK

- Appel à projets pour le commissariat de l'événement
- Appel à participation au programme
- Appel « Open Days » pour l'ouverture des agences d'architecture au public

MAIS ENCORE ...

- Appel à candidatures pour le Label du Patrimoine européen
- Appel à participation aux écoles secondaires bruxelloises dans le cadre du concours photo « Urban Zoom – Schools »

LES SUBSIDES ET SUBVENTIONS OCTROYÉS

Soutiens ponctuels à des projets de sensibilisation ou d'émulation en matière d'architecture contemporaine et de patrimoine culturel :

10
initiatives
retenues en 2024

Soutiens structurels récurrents des missions de 13 asbl portant des projets régionaux d'intérêt majeur :

Montant total de 2.078.000 € de subsides annuels

► Ces subsides permettent l'ouverture au public de biens patrimoniaux tels que le Musée Horta, la Maison Hannon, l'Hôtel Solvay, le Palais du Coudenberg, le Musée Bruxella 1238, la Maison du Prieur du Rouge-Cloître ou encore les Halles Saint-Géry et le LAB·AN x Hôtel van Eetvelde, mais aussi de proposer des programmes éducatifs, d'animer des réseaux professionnels, de promouvoir le mécénat culturel, d'enrichir les connaissances scientifiques et plus largement de sensibiliser le grand public aux enjeux urbains.

Montant total de 304.000 € réparti en subventions de 5.000 € à 67.000 €

► Ces subventions soutiennent l'édition de livres et revues, la production de vidéos, l'animation de réseaux professionnels ainsi que d'autres campagnes de sensibilisation et projets culturels dans les quartiers.

Urban assure également la gestion des dotations annuelles de la Fondation KANAL, de la Fondation CIVA, de la Société d'Aménagement Urbain (SAU), de Homegrade et de l'asbl Zinneke.

L'URBANEUM, UN NOUVEL ÉCRIN POUR LE PATRIMOINE MOBILIER BRUXELLOIS

En sa responsabilité de conservateur de biens mobiliers, Urban assure la gestion d'un large éventail de collections : des objets archéologiques, des archives urbanistiques, du matériel d'expositions ou encore des lots plus importants d'éléments patrimoniaux démontés. Face à l'augmentation de ces responsabilités et aux espaces de stockage insuffisants, des solutions temporaires ont été mises en place, mais celles-ci atteignent aujourd'hui leurs limites.

Face à ces enjeux, Urban travaille depuis plusieurs années sur le projet « Urbaneum », visant à disposer d'un espace pérenne, dédié à la conservation, la gestion et la valorisation de ces biens, notamment par un accès au public à des fins pédagogiques.

► 2024 marque une étape clé dans la réalisation de ce projet et 2025 concrétisera la volonté de donner à ces collections un nouvel écrin.

09.2022

SÉLECTION DU PARTENAIRE

Désignation de Cores Development (S.A. Souverain 25) comme partenaire et invitation à remettre une offre liante dans le cadre des négociations pour la location d'une surface de 5.000 m² au niveau -2 de La Royale Belge, boulevard du Souverain n° 25 à Watermael-Boitsfort.

08.2023

FINALISATION DE L'ACCORD ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

- Conclusion des négociations et signature d'un bail de 18 ans prenant cours le 1^{er} septembre 2024.
- Réalisation de travaux d'aménagement courant 2024 et réception à la mi-décembre.

2024

INSTALLATION ET DÉMÉNAGEMENT

Installation des différents rayonnages et déménagement des archives semi-dynamiques d'Urban ainsi que du dépôt patrimonial de la Région bruxelloise.

2025

Éditrice responsable**Sarah Lagrillière****Directrice générale adjointe****Coordination****du présent ouvrage****Eloïse Kartheuser****Conception graphique****NNstudio****Typographie****TASA Explorer****Photographes****Couverture****+ pages 35, 61, 77, 91 :****Séverin Malaud****Page 5 :****Georges De Kinder****Pages 27, 51, 97 :****Jonathan Ortegat****Page 39 :****Stijn Bollaert****Page 43 :****Agneskena****Crédits****© urban.brussels****Avec la collaboration de****Au sein d'Urban :****Adrien Dominique****Alexia Collet****Alice Gérard****Ann Degraeve****Anne Fierens****Antoinette Coppelters****Aurélie Autenne****Bénédicte Annegarn****Benjamin Fastré****Benjamin-Nathanian****Lemmens****Bertrand Heymans****Bettina Asselman****Bruno Veyckemans****Catherine Leclercq****Caroline Mulkers****Cecilia Paredes****Christophe Bastien****Christophe Reinders****Diane Gustin****Dimitri Lhoste****Elodie Cugnon****Eloïse Kartheuser****Estelle Lamendin****Fanny Moschos****François Timmermans****Frédéric Wislez****Gabriella Megelea****Gabrielle de Frenne****Harry Lelièvre****Ibe Deturck****Ilse Weemaels****Jean-Baptiste Diemunsch****Jean-Pierre Vloebergh****Jennifer Furnari****Julie Goffaux****Julie Timmermans****Julie Van Laethem****Kris Couvreur****Laurence Micha****Liesbeth Degreef****Lorraine Valembois****Marc Meganck****Margarita Ghulam****Margaux Rouben****Marina Rainoldi****Martial Resibois****Maxime Martens****Muriel Muret****Murielle Lescisque****Nadia Nachid****Nancy De Saeger****Nazim Lison****Nicolas Dupuis****Olivier Rousseau****Pascal Van Steenbrugge****Pascale Ingelaere****Philippe Charlier****Philippe Piéreuse****Rachel Schreurs****Raquel Dos Santos****Sandrine Buelinckx****Sarah Lagrillière****Sergio De Vincenzo****Sophie Gause****Stéphane Demeter****Sylvia Camacho Andres****Sylviane Modrie****Thibaut Jossart****Thierry Wauters****Thomas Vande Velde****Tom Verhofstadt****Tony Van Nuffelen****Wiebe Verhoeven****Et également :****Caroline Berckmans****(Historienne de****l'art – ARCHistory)****urban.brussels (Urban)****Service public régional****Bruxelles Urbanisme****& Patrimoine****Mont des Arts 10-13****1000 Bruxelles****+32 (0)2 432 83 00****info@urban.brussels****www.urban.brussels** ➔**© urban.brussels 2025****Tous droits réservés****Dépôt légal :****D/2025/6860/027****30**
ans • jaar
CQD
DWC